

# AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE  
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

---

---



(Photo PERRIN, Saint-Malo)

**LA HERQUELÉE « QUIC EN CROIGNE »**

premier ensemble de joueuses de vielle du Groupe Folklorique de Saint-Malo

## TARIF DE LA PUBLICITE

1 numéro .....	2.000 francs
3 numéros .....	4.000 francs
6 numéros .....	6.000 francs
12 numéros .....	10.000 francs

## FOLKLORE DE BRETAGNE

DISQUES 78 TOURS ET MICROSILLONS

### Mouëz - Breïz

Demandez Catalogue à M. WOLF

5, Rue Astor

QUIMPER

Lisez

## BREIZ

Organe de Kendalc'h

B. P. 399

## RENNES

## LA BRETAGNE REELLE

ORGANE DE RECHERCHE  
DU CELTISME MODERNE

Direction : J. Quatrebaeuks, B.P. 128  
Rennes (I.-et-V.) — C. C. P. Rennes  
754-82.

Provision : 1.000 frs pour 4 cahiers.  
Jeunes : 1/2 tarif, 500 francs les 4  
cahiers.

Numéro spécimen sur demande.

## KINNIG - LABOUR

Kenskriverien-genvverzh goulennet evit Breizh  
a-bezh hag evit an holl drevadennoù evit studian  
hag urzhian marc'hadoù ar gevredigezh.

Skrivan da : " KENWERZH " - BREIZH HA  
DIAVAEZ — D. B., 23, straed Etienne-Marcel,  
PARIS.

11<sup>e</sup> ANNEE — N° 103

C'HEVREUR 1958  
FEVRIER 1958

# AR SONER

ORGANE DE BODADeg AR SONERION

Rédaction (ventes et publicités)

Polig MONJARRET

18 Bd Joffre — Tél. 4-52  
LORIENT (Morbihan)

Directeur : Dorig LE VOYER

Administration :

Abbé P. J. DERIAN

Ste-ANNE D'AURAY (Mhan)

ABONNEMENTS :

3 mois ..... 200 frs

6 mois ..... 350 frs

Un an ..... 600 frs

Soutien ..... 1.000 frs

F.O.M. et

étranger, un an .. 800 frs

P. MONJARRET — LORIENT

18, Boulevard Joffre

C. C. P. NANTES 1436-15

## La B.A.S. repart sur de nouvelles bases

Une date sera marquée d'une pierre blanche dans les annales de notre  
Assemblée, celle du 26 Janvier 1958.

L'Assemblée Générale de B.A.S. s'est tenue à Renne ce jour-là.

Lors de l'A.C. d'Auray en octobre dernier, la capitale bretonne avait été  
choisie parce que c'est là qu'en 1942 et 1943 furent établies les premières assises  
de l'Assemblée des Sonneurs, et, dans l'esprit de ses fondateurs, c'est là qu'elle  
devait ou disparaître ou recevoir un nouveau souffle de vie.

..

L'appel des Bagadou est fait. Sont représentés : Nantes, Saint-Pol de Léon,  
Bannalec, Pluvigner Guénin, Camors, Brest ar Flamm, Brest Saint-Marc,  
Ploërmel, Saint-Sauveur de Redon, Fougères, Crach, Kevrenn C'hlazik (avec  
ses 6 bagad), Rennes (Yaouankiz Vreiz), Rennes (Kevrenn), Reims, Paris,  
Quimperlé, La Baulé, Nominée de Redon, Quic en Croigne de Saint-Malo,  
Sainte-Anne d'Auray, Lann-Bihoué, Dinan, L'Hermitage, Erquy, Cléguer, soit  
32 bagad.

L'appel des sonneurs isolés ou membres du Comité Directeur donne un total  
de 34 membres présents ou représentés.

Après un premier échange de vue l'Assemblée, à l'unanimité, se transforme  
en Assemblée Générale extraordinaire. Cette Assemblée est la seconde et les  
statuts lui permettent, quelque soit le nombre des membres présents, de déli-  
bération valablement. De toutes manières le quorum est largement atteint.

Une modification des statuts est proposée, l'Article suivant est adopté à  
mains levées, à l'unanimité.

Art. — L'Assemblée Générale de Bodadeg ar Sonerion se compose de  
Bagadou et de membres isolés. Chaque Bagad possède 25 voix, et chaque membre  
isolé une voix. Chaque membre du C.D. a droit également à une voix.

Cet article fait de la B.A.S. une Fédération ; elle a donc, officiellement  
cette fois, perdu le caractère d'Association qu'elle n'avait plus depuis déjà huit  
années, ce qui posait un problème insoluble à ceux qui tenaient à respecter ses  
statuts.

..

La démission de Robert Marie ayant entraîné, par solidarité, celles de Dorig  
Le Voyer, Polig Monjarret, Robert Favennec et Hervé Le Meur, une discussion  
est engagée et qui dure plusieurs heures.

Robert Marie et Polig Monjarret font état des raisons de leur démission.  
Il serait trop long d'énumérer ici tous les petits détails qui, ajoutés les uns  
aux autres faisaient de l'administration de B.A.S. et d'Ar Soner ce que le langage  
imagé désigne habituellement sous le vocable de « pétaudière ».

La suite heureuse des événements permettant à la B.A.S. de refondre entiè-

rement cette administration, nous pensons que ce sombre passé n'a pas de raison d'être commenté ici.

Yann Guyomar'h (Bagad Kastel-Pol) met le doigt sur la plaie et dans un bref exposé pose avec précision le problème qui se présente à la B.A.S. Deux conclusions se présentent : la dissolution pure et simple avec intégration complète des Bagadou dans Kendalc'h, ou la « récupération » des possibilités de vivre.

Après un long échange de vue l'Assemblée, qui tient unanimement à éviter cette dissolution, adopte une motion que nous lirons plus loin (voir page 4 la lettre de notre Président Dorig Le Voyer à M. le Président de Kendalc'h).

Cette décision rédonne à la B.A.S. toute l'autorité qu'elle avait perdue et une liberté de manœuvre qu'elle ne possédait pas. Elle place la B.A.S. au même rang que les autres groupements affiliés à Kendalc'h : JEB, Ar Falz, Bleun-Brug de Cornouaille et Léon. Désormais les Bagadou n'ont plus aucun rapport direct avec Kendalc'h mais uniquement par l'intermédiaire de la B.A.S.

Voici le texte de la lettre signée par les bagadou représentés à cette Assemblée et adressée le 29 janvier par notre Président à M. le Président de Kendalc'h :

Monsieur le Président,

Faisant suite à la décision prise lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de B.A.S. du 26 janvier 1958, les soussignés ont l'honneur de vous faire part de Suivent les signatures des délégués des Bagadou.

Ces possibilités de travailler librement étant récupérées, Robert Marie et Polig Monjarret acceptent de se représenter.

Les résultats des élections du nouveau bureau sont publiés page 7.

Nous reproduisons in-extenso les lettres adressées par le Président de la B.A.S. à M. le Docteur Dujardin, Président de la F.C.B., d'une part, et à M. Pierre Mocaer, Président de Kendalc'h, d'autre part.

Ces lettres sont suffisamment explicites pour se dispenser de commentaires.

Le Secrétaire de séance.

## L'ESPRIT DE B. A. S. ET D'AR SONER

AR SONER sera désormais une revue paraissant 10 fois par an. Tous articles autres que ceux concernant la culture bretonne, et particulièrement la musique sous toutes ses formes, seront prohibés.

Les journaux spécialisés dans les questions économiques, sociales, linguistiques, etc... ne sauraient de ce fait faire double emploi avec notre publication. Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de journaux et revues comme BREIZ, L'AVENIR, AR FALZ, BLEUN-BRUG, BRO-GWENED, AL LIAMM, BRUD, etc.

Nous refusons de prendre parti pour ou contre une orthographe quelle qu'elle soit. Nous estimons que la Langue Bretonne doit être un lien puissant entre les Bretons, et non un sujet de division. Pour cette raison, dans un esprit d'équité et d'union, nous accorderons l'hospitalité de nos colonnes à tous les écrivains bretons sans distinction d'orthographe. Tous ouvrages et publications bretons bénéficieront au même titre d'une publicité gratuite. Nous refuserons de participer à toute polémique linguistique et de considérer une orthographe supérieure à une autre, tant que l'une ou l'autre ne sera pas consacrée par l'enseignement rationnel et obligatoire de la langue bretonne dans toutes les écoles et établissements d'enseignement de Basse-Bretagne.

Toute discussion sur un sujet orthographique est formellement interdite dans les réunions de B.A.S. Les membres de B.A.S. peuvent librement, s'ils le désirent, prendre position en d'autres lieux et sur d'autres terrains, mais en leur nom personnel, ce qui ne saurait en aucun cas engager notre Assemblée.

Les divisions actuelles font le jeu des ennemis de la Langue Bretonne ; nous refusons de couper dans ce panneau et d'entretenir une querelle dont les seuls bénéficiaires sont les pontifes anonymes d'une Administration hostile à l'Enseignement du Breton.

Nous sommes par contre toujours prêts à appuyer les démarches qui seraient faites par les défenseurs du Breton, quels qu'ils soient, et à lutter avec eux pour obtenir ce droit sacré des Bretons d'apprendre à lire et à écrire leur langue nationale.

Polig MONJARRET.

## Lettre à M. le Président de la F. C. B.

RENNES, le 29 Janvier 1958.

Monsieur Dorig Le Voyer,  
Président de Bodadeg ar Sonerion

à  
M. le Docteur Dujardin,  
Président de la Fondation Culturelle Bretonne  
SAINT-RENNAN (Pinistère)

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-dessous le texte d'une motion votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale extraordinaire de Bodadeg ar Sonerion, réunie à Rennes le 26 Janvier 1958.

Je dois auparavant vous expliquer les raisons qui ont amené notre Assemblée à adopter cette attitude.

Tous nous pensons que la Journée de la Langue Bretonne est une manifestation extrêmement importante et que tout doit être entrepris pour la maintenir et en développer encore les résultats. Pourtant nos bagadou, et de nombreux membres isolés, nous ont fait part de leur intention de n'y plus participer à l'avenir.

Ils pensent que leur participation à des quêtes faites au seul profit de l'Association que vous présidez compromet la neutralité qu'ils entendent observer au point de vue orthographique. Refusant de participer aux querelles (comme celle regrettable qui occupa un bon temps lors de l'Assemblée Générale de Kendalc'h à Brest) ils craignent d'y être mêlés malgré eux en collectant des fonds pour une Association qui a pris position pour une orthographe précise.

Ils comprennent bien l'impossibilité dans laquelle se trouve la Fondation Culturelle Bretonne de reconnaître une orthographe autre que celle désignée sous l'appellation « Universitaire », mais celle-ci n'étant pas plus qu'une autre enseignée rationnellement, ils préfèrent rester dans l'expectative que de propager au sein de la B.A.S. des querelles qu'ils déplorent déjà au sein de Kendalc'h.

Toutefois, afin de sauver le principe même de la quête, aujourd'hui unanimement reconnu en Bretagne, notre représentant délégué à la F.C.B. Monsieur Robert Favennec a déposé sur le bureau de l'Assemblée le texte de la motion que voici :

« L'Assemblée Générale extraordinaire de Bodadeg ar Sonerion demande que les fonds recueillis lors de la Journée Nationale soient affectés en totalité à une campagne commune pour l'enseignement effectif de la Langue Bretonne ;

Que toutes les organisations défendant et propageant le Breton mettent tout en œuvre pour l'obtention rapide de cet enseignement ;

Que cette campagne ne soit soumise à aucune contrainte en ce qui concerne les positions orthographiques ou linguistiques actuelles ;

Que toute polémique soit rigoureusement écartée ;

« Ce qui permettra à TOUS LES GROUPES de participer efficacement et sans restriction à la Journée de la Langue Bretonne 1958 ;

Demande que la suite donnée à cette requête parvienne à M. le Président de Bodadeg ar Sonerion au plus tard le 15 mars 1958 ; la participation des Bagadou B.A.S. à cette journée de la Langue Bretonne dépendra de cette réponse ».

Je dois vous préciser que cette motion a été votée A L'UNANIMITE des 32 bagad présents et des 34 sonneurs isolés. Chaque bagad représenté se compose de 20 à 80 membres et parmi les sonneurs isolés quelques-uns dirigent également un Cercle Celtique.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments bretons les meilleurs.

Le Président de B.A.S. : Dorig LE VOYER.

COPIE DE CETTE LETTRE A ETÉ ADRESSÉE POUR INFORMATION :

- M. le Président de Kendalc'h ;
- M. le Président de « Kuzul ar Brezhoneg » ;
- M. le Président de la J.E.B. ;
- M. le Président du Bleun-Brug de Cornouaille et Léon ;
- M. le Président du Bleun-Brug de Vannetais ;
- M. le Président du Bleun-Brug de Trégor ;
- M. le Secrétaire Général d'Ar Falz.



## Lettre à M. le Président de Kendalc'h

RENNES, le 29 Janvier 1958

M. Dorig LE VOYER,  
Président de Bodadeg ar Sonerion,  
4, Rue Bourde-de-la-Rogerie,  
RENNES (I.-et-V.)

à  
Monsieur Pierre MOCAER,  
Président de Kendalc'h,  
13, Rue A.-Le Bras,  
QUIMPER (Finistère)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le texte de la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale extraordinaire de B.A.S., tenue à Rennes le dimanche 26 Janvier 1958 :

« Dans un esprit d'union et d'équité, l'Assemblée Générale extraordinaire de Bodadeg ar Sonerion déclare que :  
« La Fédération B.A.S. est inscrite à la Confédération Kendalc'h au même titre que les groupements suivants : AR FALZ, BLEUN-BRUG, JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE ;

« En conséquence :  
« Les Bagadou seront inscrits désormais directement à la B.A.S. et non plus directement à Kendalc'h ;

« Kendalc'h n'aura plus aucun contact direct avec les Bagadou ;  
« Toutes les relations entre Kendalc'h et les Bagadou se feront obligatoirement par le truchement des services compétents de la B.A.S. ;

« Aucun membre isolé de la B.A.S. ne pourra être inscrit individuellement à Kendalc'h, quelque soit l'Association à laquelle il peut appartenir par ailleurs ;

« Aucun Bagad ne pourra adhérer directement à Kendalc'h quelque soit la Fédération à laquelle il appartient ;

« La Trésorerie Générale de la B.A.S. paiera annuellement une cotisation globale à Kendalc'h au prorata de ses bagadou aptes à se déplacer ;

« Demande :  
« Une réunion des Bureaux de la B.A.S. et de Kendalc'h pour régler les détails de cette décision au mieux des intérêts réciproques de leurs Fédération et Confédération ».

Votants isolés : 34 sur 34 pour. Contre : 0.  
Votants représentant 32 bagad : 32 sur 32 pour. Contre : 0.

Je vous prie également, Monsieur le Président, de trouver ci-joint la lettre portant signature des représentants des bagadou et du bureau réélu. Cette lettre est la conséquence logique du texte ci-dessus adopté.

Vous voudrez bien m'informer des dates qui conviendraient le mieux aux membres du Bureau de Kendalc'h pour tenir cette réunion afin que j'en informe moi-même les membres du Bureau de la B.A.S.

Je vous donne la composition actuelle du Bureau de la B.A.S. élu au cours de cette Assemblée Générale Extraordinaire :

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments bretons les meilleurs.

Le Président de la B.A.S. : Dorig LE VOYER.

## EDITIONS NOUVELLES

CHWEZ ER BEUZ N° 2, contenant 100 airs de danses bretonnes, est sous presse.

CHWEZ ER BEUZ N° 3, contenant des airs qui ont déjà été publiés dans AR SONER, œuvres de Yann L'Hérogouac'h, Polig Monjarret, Herri Léon, Doria Le Voyer, Emile Allain, etc... et des airs de création récente, est à l'étude. Les programmes imposés des concours de bagadou de ces dernières années, seront ainsi réunis dans une

même brochure. Le tirage sera limité à 1.000 exemplaires sur papier ordinaire, l'utilisation pratique de la matière imprimée n'exigeant pas une apparence luxueuse. Le prix de revient de l'exemplaire serait donc très peu élevé : environ 200 francs.

A vendre : Biniou Kokobolo bon état.  
S'adresser à M. Jocky BRUN, 19, rue Commandant-Chorcot, Lorient.

## Le Concours des meilleurs Sonneurs de la Saint-Hervé

Le premier concours de couples de sonneurs s'est tenu à Gourin le 29 septembre dernier. La date, et un manque d'information, n'avait pas permis de réunir un grand nombre de couples. Six seulement se présentaient devant le jury.

Ce jury était composé, pour les épreuves normales, de Donatien Laurent, Albert Hémyer et Polig Monjarret. Pour les Prix d'Excellence et d'Honneur Dorig Le Voyer remplaçait Donatien Laurent.

Les couples inscrits étaient Pierre Guillou (Carhaix) et Jean Bouget (Rennes) ; Etienne Rivoalan et Georges Cadoudal (Bourbric) ; René Sergent (La Chapelle-Neuve) et Marcel Jaffré (Saint-Barthélémy) ; Jean-Pierre Lebreton et Samuel Le Poupon (Priziac) ; Jean-Claude Boedec et Yves Com (Spézet), et Le Roux et Connan (Lorient).

Devant le petit nombre de candidats présents le Comité organisateur et le jury, en accord avec les concurrents eux-mêmes, décidèrent de modifier le règlement.

Chaque couple se présenta trois fois devant le jury, interprétant la première fois une marche (marche nuptiale, marche de lutteurs, etc...), la seconde fois une danse et enfin une mélodie (sône, gwerze, air de circonstance, etc...).

La somme mise à la disposition des concurrents fut également réduite à 50.000 frs. Les 20.000 frs (9.000 francs offerts par l'E.C.B. et 11.000 francs par la B.A.S.) ne fut pas employée, aucun candidat ne s'étant présenté à l'épreuve de lecture à vue. Cette somme est réservée au concours de l'an prochain et sera ajoutée à celle qui récompensera cette épreuve de déchiffrement. Le Comité et le jury espèrent ainsi offrir un enjeu de 40.000 ou 50.000 frs aux sonneurs capables de lire à vue et d'interpréter correctement un air inédit après trois lectures.

RESULTATS : (notation sur 20)

## Catégorie MARCHÉ :

- 1<sup>er</sup> Prix : Sergent-Jaffré : 17,33 — 5.000 frs ;
2. Rivoalan-Cadoudal : 16,50 — 4.000 frs ;
3. Guillou-Bouget : 16,33 — 4.000 francs ;
4. Le Poupon-Le Breton : 13 — 2.000 francs ;
5. Boedec-Com : 12,50 — 500 frs ;
6. Le Roux-Connan : 11,66 — 500 francs.

## Catégorie DANSE :

- 1<sup>er</sup> Prix : Guillou-Bouget : 17,43 — 5.000 francs ;
2. Sergent-Jaffré : 17,16 — 4.000 francs ;
3. Rivoalan-Cadoudal : 16,80 — 3.000 francs ;
4. Boedec-Com : 12,83 — 2.000 frs ;
5. Le Poupon-Le Breton : 12,33 — 500 francs ;
6. Le Roux-Connan : 11 — 500 frs.

## Catégorie MELODIE :

- 1<sup>er</sup> Prix : Rivoalan-Cadoudal : 17,50 — 5.000 francs ;
2. Guillou-Bouget : 16,83 — 4.000 francs ;
3. Sergent-Jaffré : 16,66 — 3.000 francs ;
4. Le Poupon-Le Breton : 14,33 — 2.000 francs ;
5. Boedec-Com : 13 — 500 francs ;
6. Le Roux-Connan : 11,3 — 500 frs.

Seuls les couples ayant obtenu plus de 15 points sur 20 étaient admis à se présenter à nouveau devant le jury pour les prix d'Excellence et d'Honneur.

Les trois premiers couples de chaque catégorie, les mêmes comme on l'a pu voir, pouvaient interpréter l'air de leur choix, celui qu'ils jugeaient le plus convenable et le plus propre à mettre leurs possibilités en valeur. Le jury tenait compte à la fois de l'air (preuve de goût et de qualité artistique) et de l'interprétation (jeu traditionnel de la région de l'air adopté, réponses du biniou, etc...).

Deux couples sur trois se tenaient de très près : Rivoalan-Cadoudal et Sergent-Jaffré. Quelques centièmes de points séparaient ces deux équipes pratiquement aussi bonnes l'une que l'autre. Après délibération le jury définit le classement suivant :

Prix d'Excellence : René Sergent et Marcel Jaffré, 17,33 (2.500 frs), Meilleurs sonneurs de Bretagne 1957.

Premier Prix d'Honneur : Etienne Rivoalan et Georges Cadoudal, 16,66 (1.500 frs).

Second Prix d'Honneur : Pierre Guillou et Jean Bouget, 15 (1.000 frs).

Il est bon de noter ici en passant que Georges Cadoudal utilisait une cornemuse au timbre agréable mais qui, le jury l'a bien senti, enlevait énormément de possibilités à Etienne Rivoalan. La mélodie qu'ils choisirent (Héloïse et Abélard, du Barzaz Breiz) et son interprétation avec utilisation



des deux octaves de la bombarde prouvaient de très grandes qualités.

La danse interprétée par Sergent et son compagnon pour cette même preuve, fut une merveille. Plus d'un auditeur en avait les larmes aux yeux.

Ceux-là sont dignes des meilleurs champions de la Bretagne d'hier et nous pouvons être fiers et heureux de voir que la tradition se maintient sans rupture. Tant qu'il y aura des René Sergent et des Etienne Rivoalan en Bretagne, tous les espoirs nous seront permis.

Pierre Guillou et Jean Bouget sont aussi de cette veine. Mais on sent ici le transfiguré : Pierre Guillou est meilleur biniou que bombarde, son jeu de bombarde est un peu trop sec ; il ne coule pas comme celui de ses deux camarades plus haut cités. Son erreur aura surtout été d'interpréter une danse sans tenir compte de la géographie. Si une gavotte est en trois parties comme chacun le sait, il ne faut pas que la première soit pour-lette, la contredanse à tendance « fiscal » et la troisième du pays de Carhaix. Jean Bouget perd parfois des temps, que Pierre Guillou sait récupérer ; le jury lui reconnaît ce mérite ; la justesse de son biniou était aussi assez relative. On sent ici le couple d'occasion : pas assez de vie commune pour l'entente parfaite.

Quoiqu'il en soit, ces trois couples surclassent nettement les autres, et les concours des années à venir nous ménagent des instants musicaux des plus agréables.

..

Pour les concours à venir le jury et le comité organisateur de Gourin ont déjà pris des dispositions modifiant le règlement paru dans le précédent numéro.

Il sera établi deux catégories d'instruments : Les couples utilisant le *Biniou Koz* et ceux utilisant le *Biniou Braz* ne seront pas classés en même temps.

Sur 100.000 frs de prix, 80.000 frs seront destinés à récompenser les couples utilisant un *Biniou Koz*, et le reste ira aux *Biniou Braz*. Le Jury et le Comité entendent ainsi marquer l'intérêt qu'ils portent aux instruments traditionnels de couple, et faire comprendre à ceux qui ne l'ont pas encore admis, que le *Biniou Braz* DOIT ÊTRE EXCLUSIVEMENT RESERVE AU BAGADOU.

L'AMITIE PAR LE LIVRE, dont on sait l'activité, a publié cette année plusieurs ouvrages se rapportant à la Bretagne : de Maryvonne Rouzier, « Quand la mer descend » (Grand Prix des Provinces Françaises), de Paul Lebois « Nostalgie » : « La mer » de Paul Jouffroy, et un magnifique Florilège de l'œuvre poétique du célèbre écrivain breton René Guy Cadou. Elle compte également donner, avant la fin de l'année, un

recueil de poèmes choisis de Marie Paule Salonne, disparue il y a dix ans, qui est un des plus beaux poètes de la Bretagne et celui qui demeura, jusqu'à l'intransigeance, à la terre natale. Tous renseignements sur ces ouvrages seront donnés contre envoi d'une carte sans autre indication que le nom et l'adresse à Camille BIZOT, 11 rue de Brémont-d'Arz, QUIMPERLE (Finistère).

Que dire du pardon lui-même ? Le cadre de la Chapelle de Saint-Hervé est bien celui que l'on souhaite avoir pour un pardon des Sonneurs. Le Barde aveugle, auteur du célèbre cantique « Ar Baradoz », patron des musiciens et des bardes de Bretagne, est bien notre Saint vénéré, à nous Sonneurs.

Mais que dire de cette francisation intempête, déplacée même dirai-je, des cérémonies religieuses de cette magnifique journée ? Sermon en français pendant la messe, sermon en français pendant les Vêpres... Pour que ce pardon soit VRAIMENT le pardon breton que les sonneurs attendent, que les sonneurs désirent, il faut qu'il soit un PARDON BRETON. Et un pardon breton où l'on entend pratiquement que du français n'est pas un pardon breton.

Cette devise « DOUE HA BREIZH » n'était pas celle du Pardon de la Saint-Hervé 1957.

Combien de réflexions n'avons-nous pas entendues ? « Ça un pardon breton ? Ça le pardon des sonneurs ? C'est un pardon comme un autre, ni plus ni moins breton qu'un autre ! »

Or, nous voudrions que le Pardon des Sonneurs soit le plus breton des Pardons Bretons.

Nous aurions souhaité, une fois dans l'année, connaître l'intense joie d'une journée où s'exalteraient ensemble les sentiments chrétiens et les sentiments bretons. Les Prédicateurs bretonnants ne manquent pourtant pas, Dieu merci. Les Prédicateurs capables d'exalter ces sentiments chrétiens et bretons ne manquent pas non plus.

On a déploré cette transformation du cantique traditionnel : *Catholique et Breton toujours*, en *Catholique et Français toujours*...

C'est un peu la même impression que nous avons eue à ce pardon de Saint-Hervé 1957.

Si l'on ne veut pas voir les sonneurs rester chez eux ce jour-là, ce jour de leur pardon annuel, il faut qu'ils soient assurés d'y trouver une ambiance bretonne véritable. Il ne suffit pas de chanter des cantiques en breton, d'entendre un prône en breton (que l'abbé Péron en soit ici remercié), encore faudrait-il que les sermons eux-mêmes et les annonces soient dits dans notre langue nationale.

C'est là le plus vif désir de tous les sonneurs et de leurs amis.

Polig MONJARRET.

## Le nouveau Bureau de B.A.S.

Hervé LE MENN, président d'honneur, l'un des premiers, sinon le premier, pionnier de la renaissance musicale instrumentale bretonne. C'est un honneur pour nous de l'avoir à notre tête.

Doré LE VOYER conserve la présidence de B.A.S. qu'il détenait depuis 1943.

Les postes de vice-présidents sont supprimés.

Robert MARIE, conserve la Trésorerie, poste qu'il détenait depuis 1943, mais sera aidé dans sa tâche par Robert CROZON, de la Kevrenn de Rennes. Les expéditions de brochures, ouvrages édités par B.A.S. ne dépendront plus de la Trésorerie mais de la Coopérative « Breiz ». Toute commande adressée par erreur à notre trésorier sera automatiquement transmise à cette Coopérative. Tous ouvrages édités désormais par la B.A.S. seront confiés pour être vendus à cette coopérative.

La Trésorerie n'acceptera plus aucun versement de cotisation incomplet. L'une des raisons de sa démission était précisément l'impossibilité dans laquelle elle se trouvait de tenir à jour une comptabilité normale :

certains bagadou (la minorité) payaient intégralement la cotisation de groupe et adressaient au trésorier la totalité des cartes, mais d'autres procédaient différemment :

— versaient une partie des fonds et adressaient le total des cartes ;

— versaient la totalité des fonds mais n'adressaient qu'une partie des cartes ;

— adressaient la totalité ou une partie des cartes mais ne versaient rien ;

— versaient intégralement la cotisation et n'adressaient aucune carte.

Désormais ne sera prise en considération l'adhésion d'un bagad que lorsque le montant intégral de la cotisation lui sera parvenu. Les membres des bagadou n'auront plus de fiches individuelles à la trésorerie, à la présidence et à l'administration d'Ar Soner.

Polig MONJARRET abandonne la partie administrative du Secrétariat Général. Seuls les questions techniques et particulièrement la technique « couple » seront de son ressort. Il conserve la Rédaction d'Ar Soner.

Yann GUYOMARCH devient le Secrétaire Général administratif. Toutes les questions concernant la vie propre de B.A.S., questions techniques mises à part, sont de son ressort. Il sera aidé dans sa tâche par :

Patrick COU, qui prend en main l'organisation des fêtes et des concours, et pour ce la sera l'intermédiaire permanent entre le Secrétariat admin-

istratif de Kendalc'h et les Bagadou, et de

Yves GRIVEAU, membre du Bureau, mais qui s'intéressera plus particulièrement aux questions financières : indemnités allouées aux bagadou dans les fêtes, frais de déplacement, abattements de groupage, prix de concours, etc...

L'abbé Pierre-Jean DERIAN, dont les compétences musicales bretonnes sont connues, administrera Ar Soner, et sera membre de la Commission « Couple » dirigée par

Donatien LAURENT, notre ami, complètement remis de son grave accident de Pâques 1957, diplômé du Collège de Piping de Glasgow, est aussi un défenseur fidèle de la musique traditionnelle. Il formera sa commission comme il l'entend.

Herri LEON ar Big (La Pie) dirigera la commission des Bagadou, aidé d'Emile ALLAIN. Egalement diplômé du Collège de Piping de Glasgow, il travaillera en collaboration avec Donatien LAURENT pour éviter aux Bagadou de commettre des erreurs de tradition. Les membres de cette commission sont maintenus à leur poste. Jacques Malard (St-Malo) et Le Hégarat (St-Brieuc) sont également nommés membres de cette commission.

Maryvonnick ROCHARD sera responsable de la commission « Vielle ». Elle a toute liberté pour former sa commission et s'entourer de personnes compétentes.

Robert FAVENNEC conserve la fonction de délégué permanent de la B.A.S. à la Fondation Culturelle Bretonne. Il est en relation permanente avec la présidence et le secrétariat administratif. Toutes questions intéressant la participation des membres de B.A.S. aux collectes du jeudi de l'Ascension et des manifestations folkloriques sont de son ressort.

L'abbé Jakez DUCAMP, ancien Secrétaire général adjoint comme Emile Allain, est rattaché directement au Secrétariat administratif. Il aidera Yann GUYOMARCH dans son travail.

Le tableau ci-contre permet à chaque membre de savoir à qui s'adresser. Pendant une durée de six mois il sera toléré des erreurs de destination. Passé ce délai toute lettre adressée à un service incompétent sera jetée au panier.

Ce tableau paraîtra dans tous les numéros d'AR SONER afin de familiariser les membres de B.A.S. avec les services divers de leur Fédération.

Les envois d'AR SONER seront effectués individuellement pour les membres isolés et les abonnés directs.

(Suite page 10)

Président « Honoraire » :  
**Hervé MENN**  
3, Rue Franklin, PARIS 17.

Président :  
**Doris LUYOYER**  
4, Rue Basse-la-Rogerie  
RENNES (I.-et-V.) — Téléph. 24-47

Trésorier Général :  
**Robert MARIE**  
Rue Maupertuis  
RENNES (I.-et-V.) — Téléph. 60-30

Délégué permanent à la F.C. B. :  
**Robert FAVENNEC**  
Le Lézardeau (Finistère)  
QUIMPERLE

**Robert CROZON**  
10 bis, Rue Pierre-Martin  
RENNES (Ille-et-Vilaine)

Secrétaire Administratif :  
**Yann GUYOMARCH**  
Le Bassin  
MORLAIX (Finistère) — Téléph. 7-46

Rédacteur d'« Ar Soner »  
et Secrétaire Technique :  
**Polig MONJARRET**  
18, Boulevard Joffre  
LORIENT (Morbihan) — Téléph. 4-52

Commission « Fêtes et Concours » :  
**Patrick COUE**  
3, Rue d'Orléans  
RENNES (I.-et-V.) — Téléph. 39-39

Commission « Vielle » :  
**Marivonnick ROCHARD**  
1, Rue Paul-Chenu  
SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)

Administration « Ar Soner »  
et musique traditionnelle :  
**Abbé Pierre-M. DERIAN**  
Professeur au Séminaire  
SAINTE-ANNE-D'AVAY (Morbihan)

Commission des « Bagadous » :  
**Herri LEON (Ar Big)**  
« Radenoc » — PORSPODER (Finist.)  
Téléphone chez M. Pelé, N° 8

Commission des « Couples » :  
**Donatien LAURENT**  
44, Rue de Fleurus  
PARIS TÉL. LITTIRÉ 35-28

Membre :  
**Yves GRIVEAU**  
1, Rue du Casino  
ST-MALO (I.-et-V.) - Tél. 71-02 - 75-40

Membre :  
**Abbé Jakez DUCAN**  
Professeur au Collège de Fougères  
BREST

Membre :  
**Emile ALLAIN**  
La Haute Isle  
PONT-ROUSSEAU (L.-A.)

Pour les bagadou ils seront effectués par paquet de 25 exemplaires au nom du responsable du Bagad. Chaque membre de Bagad recevra donc désormais son exemplaire au cours d'une réunion de son bagad.

Les bagadou possédant plus de 25 sonneurs auront la faculté — comme il a été décidé lors de l'A.G. d'Auray en 1956 — de payer le supplément individuel à l'administration du journal.

TOUTES LES COTISATIONS de Bagadou, de sonneurs isolés, sont à adresser à la Trésorerie Générale : BODADEG AR SONERION, Rue Maupertuis, RENNES (1.-et-V.). — C.C.P. RENNES 1244-77.

Cotisation de Bagad : 18.000 francs (25 numéros gratuits d'Ar Soner).

La cotisation B.A.S. à Kendalc'h ne pouvant être fixée qu'au cours de la rencontre des Bureaux B.A.S. et Kendalc'h, nous en informerons nos bagadou dès que possible.

## A PROPOS DE "DASSON UR GALON"

« Il y a deux sortes d'écrivains » écrivais-je en substance quand j'ai publié les lettres inédites de Kallac'h, « ceux qui dans la vie ont vécu l'idéal exposé dans leur livres, et les autres... les autres souvent très illustres ».

« C'est à la première catégorie qu'il faut rattacher Loeiz Herrieu. Ceux qui ont eu le bonheur de le connaître se rendent compte

### Le soixante-cinquième numéro d'AL LIAMM

Revue littéraire en langue bretonne

Au sommaire du numéro de novembre-décembre 1957, nous avons trouvé :

Korn ar Gwenedeg, gant Ronan Huan.  
Fried ar Barzh, gant Yann-Ber Kallac'h.  
D'an Tad ar wrez, gant Abanna.  
Na Teuz na Reuz, gant Roparzh Braudig.  
Noz ar Pelligant, gant Inkeez Konan.  
Fonneg an Douzig Kozh, gant Youenn Drazan.

Dibenn an deiz, gant Ronan Huan.  
Izrel, gant Léon Luitz (fr. J. Priel).  
Tristan hag Izold, gant Langleiz.  
Prediadennou : Kallac'h, gant Y. Olier.  
Evit un deiz-ha-bloaz : Ober, gant Per Deniz.

Ar Skol-Veur hag ar Bobl, gant R.T. Jones (fr. Per Deniz).  
Hortus Mangroveensis (Kendalc'h), gant R. Justin.  
etc., etc.

AL LIAMM-TIR NA N-OG, revue littéraire bretonne bimestrielle (6 numéros par an) ; abonnements : sur papier de luxe : 1.500 frs par an ; sur papier ordinaire : 1.000 frs par an. Abonnement de soutien : 2.000 francs. P. LE BIRHAN, 4, Domaine des Hocquettes, SURESNES (Seine) — C.C.P. PARIS 5349-06.

Cotisation de badag d'enfants : 10.000 frs (5 numéros gratuits d'Ar Soner).  
Cotisation de membre isolé : 850 frs (1 numéro gratuit d'Ar Soner).  
Cotisation de Bagad n'effectuant aucun déplacement : 5.000 frs (2 numéros d'Ar Soner).

La décision de la commission technique « Bagadou » du 24 février 1957 conserve sa valeur : les responsables techniques régionaux sont :

Région de Brest : Herri LEON ar Big (Léon-Trégor).

Région de Nantes : Emile ALLAIN (Loire-Atlantique et Haut-Vannetais).

Région de Rennes : Christian HUDIN (Rennes et pays de la Rance).

Région de Lorient : Polig MONJARRET (Vannetais et Sud-Cornouaille).

que la vie de l'homme n'a pas démentie l'œuvre du barde. « Dasson ur Galon », c'est bien la résonance de son cœur, c'est encore bien plus la peinture de son âme.

« Il y a deux parties dans l'ouvrage », vous dit-on, « la partie folklorique et l'autre, beaucoup plus intéressante, où l'auteur expose ses sentiments ». En êtes-vous bien sûrs ? Cette distinction me paraît bien arbitraire. Pour ceux qui ignorent je dirai que Loeiz ne sortait pas des grandes écoles. C'est le type de l'autodidacte, de l'homme qui s'est fait lui-même, qui s'est élevé lui-même. Il n'est donc pas étonnant que ce jeune paysan de Caudan ait commencé à chanter et à écrire selon le style des chants populaires qu'il entendait autour de lui. Jeune homme, il a courtisé les filles, a aimé, été aimé, délaissé jusqu'à ce qu'il trouve enfin celle que son cœur cherchait. Ce sont toutes ces tribulations de l'amour breton discret, tendre et pur que nous trouvons dans « Men dous », « Segred me halon », « Eil iliz Kélon », « Rozenn Koadan » et bien d'autres. Et ces aventures de jeunesse se déroulent toutes dans un cadre bien défini : la maison de l'aïmère, l'église, le pardon, qui les pardons qui, en même temps que des fêtes religieuses, étaient des rendez-vous de jeunesse.

On sent que le poète a aimé toutes ces coutumes auxquelles la première guerre mondiale devait porter un coup décisif. Ces mandales devaient porter un coup décisif. Ces mandales nous amènent d'ailleurs tout naturellement à « La noce de Lennérou », dont rellement à « La noce de Lennérou ». Ce n'est certes pas la première fois que des poètes bretonnants nous décrivent une « noce de champagne » — comme on disait — Guillemin, en particulier, l'a fait avant lui. En fait, on ne voit pas dans ces noces core une fois, ne voyons pas dans ces noces autre, convention plutôt que tous ces rites que l'auteur nous décrit n'étaient que le reflet de l'âme bretonne, la marque et

## Le Certificat d'Etudes Supérieures de Celtique admis pour la Licence d'Enseignement

On se souvient que tout récemment, une audience avait été accordée par M. BILLERES, Ministre de l'Education Nationale, à une délégation de Parlementaires du C.E.L.L.B. et de la Fondation Culturelle Bretonne. L'une des questions évoquées au cours de cette entrevue se rapportait à la question de l'inscription d'un Certificat de Celtique sur la liste des Certificats d'Etudes Supérieures admis pour l'obtention de la Licence d'Enseignement de Langues Vivantes. M. BILLERES avait donné connaissance à la délégation bretonne du projet de Décret qu'il devait soumettre à l'approbation du Conseil Supérieur de l'Education Nationale.

Cette approbation vient d'être donnée : Dans sa réunion du 28 janvier, le Conseil Supérieur a adopté le projet de Décret préparé par M. BILLERES et qui fixe les conditions de l'examen de Grammaire et Philologie Celtique, désormais admis comme Certificat d'Etudes Supérieures.

Précédemment le projet avait été adopté par le Conseil Supérieur de l'Enseignement du Second Degré.

Ainsi va se trouver enfin satisfaite une demande présentée au cours de ces dernières années par l'Université de Rennes.

On ne peut que se féliciter de l'aboutissement de la campagne engagée avec méthode et persévérance par la Fondation Culturelle Bretonne, campagne qui a bénéficié de l'appui constant des Conseils Généraux, des Parlementaires et des organisations culturelles bretonnes.

l'épanouissement d'une civilisation bretonne rurale.

Qui, j'ai lâché le mot, une civilisation rurale. Ce peuple breton privé de concerts, de théâtre, de magasins de mode, transformait naturellement les noces en manifestations artistiques : chants, musique, conversations, danses, costumes. C'est dans les noces que notre peuple laisse à lui-même tenait ses assises culturelles. Voyez, par exemple, comment la maîtresse de maison met à cœur de transformer sa motte de beurre en une œuvre d'art, pour en faire présent aux nouveaux mariés.

C'est pourquoi, je ne me suis jamais étonné que ma grand-mère ait fait à pied le trajet Port-Navalo - Séné (15 kms) pour assister à la noce d'une de ses nièces (accompagnée de cinq de ses enfants). Ma compagne de cinq de ses enfants.

Mais dans « Dasson ur Galon », il y a aussi, je vous l'ai dit, toute l'âme du poète. Je vous dirai tout net que je trouve de vers de Loeiz Herrieu moins coulant que celui de Guilhem ou de Le Bayon par exemple.

Peut-être est-ce parce que sa pensée est plus subtile, plus nuancée que celle de ses devanciers ; dans l'analyse du cœur humain, il va beaucoup plus avant qu'eux.

Disons-nous que le vers libre semble avoir

été créé par les esprits indépendants des Celtes... et j'aurais aimé que Loeiz eût fait un emploi plus généralisé de la prose cadencée que nous trouvons dans « O huidériq eurus » et « Bizied ar Winienn ».

Par contre, ni Bayon, ni Guilhem, ni Kadig n'ont trouvé les sonorités que le poète nous fait goûter par l'emploi des rimes internes. Regardez les corolles emportées par le vent !

« Me wal, ged en eûl, ho tci gwanz à chanj penn »

« Ici le soleil vient de percer la brume ; écoutez :

« Térémeu en hoel  
E fibouk dre roug mantell mouq ar brum »

« Ou encore les cloches qui sonnent pour les noces :

« Dasson o hanenn dan groaj hé diskon  
sed Fé »

Et l'en passe. Vous découvrirez bien d'autres vers, peut-être par les mêmes que les miens. Dans une telle œuvre, il y en a pour tout les goûts.

De toutes façons, si vous êtes Breton en cœur ou peut-être simplement l'un ou l'autre, vous aimerez ce livre.

Car, en Loeiz Herrieu nous reconnaissons bien quelqu'un de notre race.

STEN KIDNA.



## DISQUES — NOUVEAUX

### SUITE VANNETAISE JABADAO DE SCAER ET FANTAISIES

Disque « Mouez Breiz »  
45 tours Medium n° 4540

Ce disque présente un certain nombre d'airs exécutés dans le style caractéristique des anciens sonneurs. C'est la bombarde qui commande et qui brille dans l'improvisation, avec ces détachés nerveux et cette utilisation du registre aigu où se révèle l'enthousiasme et l'inspiration des « talabardeurs ». Le biniau assume le soutien continu et s'accorde au mieux des variations de la bombarde. Les exercices de cette espèce sont de ceux qui mettaient à l'épreuve la cohésion du couple de sonneurs.

La première face débute par une introduction traditionnelle qui appelle à la danse et dont les « talabardeurs » se servent, en outre, pour éprouver leurs hanches. Chaque sonneur avait son introduction personnelle, qu'on appelait son « air » et qui le faisait reconnaître à l'audition.

Après l'introduction, les sonneurs attaquent la MARCHÉ DE PLUMELIAU. On n'y trouve pas cette régularité à laquelle nous nous sommes habitués depuis l'institution des « bagadou ». La bombarde se déchaine et le biniau, d'une étendue plus limitée, la suit dans le mesure de danses spécifiques du Morbihan : un LARIDE, un BAL et un AN DRO recueillis en 1947, à Locmariaquer, par l'un des deux exécutants. Et pour terminer la première face, nous entendons un PARDON DE QUELVEN, qui évoque une marche processionnelle de belle allure où la bombarde semble vouloir traduire les joies célestes.

Un manuscrit d'airs recueillis avant 1900 (manuscrit Louers) fournit, pour la seconde face, un beau JABADAO de la région de Scaer et une FANTAISIE du genre qui séduisait tant les vieux sonneurs. L'air qui suit nous vient du XVIII<sup>e</sup> siècle breton. C'est UR VAG NEVEZ, où la bombarde reprend seullement au refrain. Le biniau solo exécute enfin deux fantaisies d'intention évocatrice : LES CLOCHES DE CARHAIX et les ECHOS DE GUÉMENE.

P. HELIAS.

Bombarde : Emile Allain, 1<sup>er</sup> Prix de bombarde (Quimper 1949), pour le pays de Vannes, la Haute-Bretagne, Le Léon et Le Trégor.  
Biniau : René Dupont, penn-soner du bagad « Pays de Retz ».

### ZAIG chante

Viennent de paraître 3 nouveaux microsillons 45 T. de Zaig :

N° 4533 : M'annu un den yaouank ; — Glatu hag ahei e hra ; — Ar paueger Paris ; — A pe oën me denig ietoutank.

N° 4534 : Pe oën doh taol e koëmein ; — Un tammig em es kalon

## ECHOS DU CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE

PAR LA KEVRENN DE NANTES

Disque « Mouez Breiz »  
45 tours Medium n° 4539  
Musique patenée de l'Ordre  
des Chevaliers Bretons  
Premier Prix en Première Catégorie  
(Brest 1954)  
Diplôme de la Ville de Paris

La Kevrenn de Nantes présente quelques-uns des airs qu'elle sonne habituellement dans les défilés et cérémonies. La plupart de ces airs ont été choisis ou composés par le penn-soner Emile Allain pour donner à la Kevrenn un répertoire de nature à illustrer certains traits de la physiologie propre au pays de Nantes.

C'est ainsi que l'on peut entendre, sur la première face, le majestueux et presque fionnel de capitale fut anciennement Rezé et qui se trouva rattaché au royaume de Bretagne au cours du IX<sup>e</sup> siècle. Plus brillante et plus exaltée spécialement par le jeu des bombardeurs, est la marche VILLE DE NANTES qui lui fait suite. Après une MARCHÉ DE BATTERIE DE LA KEVRENN confiée aux tambours seuls, c'est la MARCHÉ DE PARADE DE LA KEVRENN DE NANTES. L'originalité de ce dernier air, outre ce même dynamisme des bombardeurs qui prime un bel accent au rythme du marche, précède du nombre des motifs utilisés. En effet, cette parade, sorte d'indicateur-moyen de la Kevrenn, s'accroît chaque année de nouveaux thèmes. Comme la marche VILLE DE NANTES, elle est la composition d'Emile Allain.

Sur la seconde face, nous reconnaissons d'abord la célèbre chanson de LA MAL-MARIE. C'est un air fort connu dans le Morbihan, mais qui fut également en vogue au pays de Nantes. Puis, c'est la SUITE D'AIRES DE DANSE DE LA REGION DE CHATEAULIN : une gavotte nerveuse s'enchaîne sur un jibidi marqué par les tambours pour amener un jabadao d'un très beau caractère, recueilli par le penn-soner au presqu'île de Crozon. L'audition s'achève par des airs consacrés à l'Ordre des Chevaliers Bretons dont la Kevrenn de Nantes est la musique patenée. Ils résonnent au Château des Ducs et dans son coillor lors des intronisations de nouveaux Chevaliers. SOIR DE SAINT VINCENT exalte le saint patron des vigneronn dont la journée de gloire, commémorée par une messe, s'achève dans des réjouissances de bon aloi. Les SOUVENIRS DE LA HAYE-FOUASSIERE honorent, dans le ton qui convient, l'une des capitales du vin breton, plus chéri qu'un fils unique : le muscadet. Des thèmes populaires y suscitent une allégresse à relents noblement bachiques.

PENN-SONER : Emile ALLAIN.  
P. HELIAS.

dies ; — Han de boursuñ me chan ; — Mab er Brigand.

N° 4535 : Sonen an Dourduff ; — War-zaw, evid Breiz, sonerion

An tri-ugent martolod ; — Kapitén Sant-Maleu ; — Sonenn ar Gemennerion.

(Accompagnement de Gérard Poudaven).

— aux disques « MOUEZ BREIZ »,  
6, rue Astor, QUIMPER (Finistère).

## SON HA KOROLL

« ORCHÉSTRE CELTIQUE DE BRETAGNE »

Notre ami Jean-Yves Moign dirige l'orchestre qu'il a fondé à Brest et qui porte le nom de « Son Ha Koroll » (Orchestre Celtique de Bretagne). Il a sorti chez Barclay un premier enregistrement de son habituel répertoire : une face bretonne, une face irlandais-écossaise.

Un bon disque...

Et qui fait honneur à la Bretagne.

Outre la qualité de l'enregistrement qui est indéniable, l'interprétation est plaisante.

Le « fiddling » typique des rives de la Clyde ou du Shannon ont été bien compris

sur les bords de la Panfeld. Tout Breton qui a participé à un Ceilidh en Eire ou en Ecosse

retrouve là des sonorités et un rythme qu'admettraient, nous n'en doutons pas, les

plus difficiles de nos cousins d'Outre-Manche. Nos « p'tits zeffs » ont bien compris le Ceilidh et là est leur mérite.

Mais cela est la première face.

La face bretonne, par contre, nous plaît moins. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas bonne. Elle nous plaît moins peut-être

parce que les phrases musicales très courtes de certains de nos airs montagnards durent

trop longtemps ? et que les connaissances trop nous lassent ? Peut-être aussi parce que

l'orchestration nous éloigne de cette première face plus brillante ?

Il faut reconnaître qu'en matière bretonne il fallait créer, alors qu'il suffisait d'imiter

ce que d'autres éditeurs comme Decca, His

Master's Voice, Parlophone, etc... ont déjà propagé et ce avec quel ils nous ont familiarisés depuis longtemps. En somme, nous nous attendions à quelque chose de précis en nous préparant à écouter la face irlandais-écossaise, et nous n'avons pas été déçu.

Nous n'avions aucune idée précise en ce nous attendions à autre chose ; à quoi exactement ? Nous ne pouvions le définir exactement, mais nous sommes persuadés que Jean-Yves Moign et ses musiciens répondront à cette question une autre fois.

Du moins osons-nous l'espérer ; un orchestre populaire de cette qualité a sa place dans toute discothèque, et ce premier essai est plus que prometteur. Une bonne étude de notre musique traditionnelle et un choix judicieux d'instruments pour l'interpréter, et cet « Orchestre Celtique de Bretagne » fera aussi « breton » qu'il n'a fait irlandais et écossais.

Il est nécessaire de préciser qu'on ne peut établir aucun rapport entre ce disque et celui de nos amis de la Kevrenn de Rennes (chez Ducrotel-Thomson). Ils ne font nullement double emploi, bien au contraire.

La Bretagne peut se réjouir de posséder deux orchestres populaires, et il est à souhaiter qu'ils fassent école. A quand un orchestre semblable à Nantes, à Quimper, à Lorient, à Saint-Malo ?

Ar Foeter Ment.

## LE GRAND PRIX DU DISQUE 1957

a été accordé à « GAVOTTE DE BRETAGNE » (Kan ha Diskan), enregistré chez « VOGUE » par le Cercle Celtique de Poullaouen, et édité sous l'égide de la Fédération des Sociétés Bretonnes de Paris

Un disque « Haute Fidélité » 30 cm, 33 tours 1/3, N° LMD 300.57

## NOTE DE L'ADMINISTRATION

La démission de Polig ayant entraîné une interruption dans la parution de cette revue, les abonnés directs seront servis pendant l'année 1958 d'un nombre de numéros correspondant à celui qu'ils auraient dû recevoir en 1957.

AR SONER paraîtra désormais 10 fois par an sur un total de 192 pages à répartir (16, 24 ou 32 par numéro).

Si des sonneurs de bagad désirent recevoir directement leur numéro, que leur penn-soner communique directement la fiche « AR SONER » à l'Administration. Ceci concerne plus particulièrement les sonneurs inscrits à une faculté, loin de leur cité d'origine, ou ceux accomplissant leur service militaire. Pour ces derniers, le service de la

revue leur est assuré gratuitement comme par le passé.

Toute copie manuscrite doit parvenir à la Rédaction avant le 15 de chaque mois. Tout sujet destiné à être cliqué (musique, photo, dessin, etc...) doit lui être adressé avant le 10 de chaque mois.

Cheque bagad est invité à rendre compte succinctement de ses activités mensuelles.

Cheque bagad est prié d'adresser à la Rédaction une bonne photographie du groupe, accompagnée d'un texte bref comme légende.

Une chronique « Vieille » est ouverte. Toutes suggestions et critiques constructives seront les bienvenues.

P. M.

## CONCOURS DE COUPLES DE SONNEURS

A QUIMPER.

à l'occasion des GRANDES FÊTES DE CORNOUAILLE 1958

NOMBREUX PRIX IMPORTANTS

SONNEURS. PRENEZ DATE

## KOMZOM, LENNOM HA SKRIVOM BREZONEG

Docteur TRICOIRE  
35, Rue Alsace-Lorraine  
CHATEAUBRIANT  
(Loire-Atlantique)

— Si vous avez du mal à apprendre seul, faites-vous inscrire à l'un des cours par correspondance utilisant cette méthode :

Soit M. Le Mercier, instituteur public à Glomel (C.-du-N.).  
Soit M. V. Seifé, Bleun-Brug, Châteaulin (Finistère), instituteur privé, en indiquant que vous possédez déjà la méthode « Komzom ».

— Si vous hésitez sur la prononciation, retenez de suite les disques, dont le premier (microsilicon 33 tours) va sortir bientôt (les 10 premières leçons), en écrivant à : M. Wolf, disques « Mouez-Breiz », Quimper (Finistère).

— Si vous avez bien appris la première partie :

— l'auteur serait heureux de recevoir votre opinion (et un petit mot en breton) ;

— vous pouvez écrire à l'auteur pour recevoir cette année l'avant-projet de la 2<sup>e</sup> partie (texte photocopié, 6 leçons par mois pendant dix mois) ;

— vous pouvez, à l'aide d'un dictionnaire, commencer à lire les revues ;

BRUD, revue littéraire avec textes pour les débutants ;

Litrad, revue littéraire d'Emgleo-Breiz, Boîte Postale 17, Brest - C.C.P.

1921-04 Rennes (un an : 900 frs).

BLEUN-BRUG, revue en breton populaire (catholique) ; Bleun-Brug, 21, rue Jos-Daury, Nantes - C.C.P. 1541-90 Nantes (un an : 500 frs, minimum).

Dictionnaire en orthographe universitaire (celui de la méthode et de toutes les publications indiquées ici) : Lexique Breton-Français et Français-Breton de Stéphane Seifé, 330 frs franco, à « Emgleo-Breiz », Fondation Culturelle Bretonne, Boîte Postale 17, Brest - C.C.P. 380-96 Rennes.

Emgleo-Breiz publie régulièrement des livres (prose et poésie) des meilleurs auteurs, et a commencé une série de livres illustrés pour enfants dont la lecture peut être très profitable aux débutants.

On publie également un journal mensuel en français (avec quelques articles en breton (que nous ne saurions trop recommander pour vous tenir au courant de l'activité culturelle bretonne) :

BREIZ, organe de la Confédération Kendalet, Boîte Postale 399 Rennes - C.C.P. 144-67 Rennes (un an : 300 francs).

KENDALC'H groupe tous les mouvements ci-dessus mentionnés.

## MOULADURIU AL LIAM

An Antekrist, gant Tangi Malmanche : 320 ha 180 lur.

Ar Spontailh, gant Jarl Priel : 480 ha 350 lur.

Anais Submersus, gant Storm, tr. P. Denez : 280 ha 150 lur.

Klenned an Tegn, gant Jarl Priel : 150 ha 100 lur.

Geovan hag an den gwer, danevell gozh gant R. Hemon : 50 lur.

Ar c'herf dindan dreid va zed-koz, romant pelit gant R. Hemon : 50 lur.

Brouisig kazh an tevenn, danevell gant Abeozen : 150 lur.

Breizhez, 100 barzhoneg berr etre 1350 ha 1950 : 400 lur.

Barzhonegou, gant Kerverziou : 400 ha 600 lur.

Cours élémentaire de Breton, gant R. Hemon : 380 lur.

Merc'hig ar Rozenn, gant Andersen : 150 lur.

Paotr e varv glas, gant Perrault : 150 lur.

Robison Krizo, gant de Foe : 180 lur.

Ar C'hemenet Bihan Kalonek, gant Grimm : 180 lur.

Va Zammig Buez, gant Jarl Priel : 800 ha 495 lur.

Evidon Va Unan, gant Rohan Huon : 800, 650 ha 460 lur.

Va Buhez e Rusia, gant Jarl Priel : 1,000, 800 ha 495 lur.

An ti a Drizek Siminal, gant Roparz Hemon : 495 lur.

Geotenn ar Merc'hez, gant Jakez Riou : 850, 550 ha 400 lur.

Ar C'hoz gant Heuziou Ler : 190 lur.

Istor Meudig : 190 lur.

Ar Goantenn e Koad ar C'houk : 190 lur.

Aman Hag Ahant, gant Jarl Priel : 1,500, 1,200 ha 800 lur.

Istor al Lennegzh Vrezhonek, gant Abeozen : 1,500, 1,200 ha 800 lur.

30 lur mizou-kas evit ar skouerennou boutin.

## SKOL DRE LIZHER « OBER »

## COURS DE BRETON PAR CORRESPONDANCE

A-drugarez da « Skol OBER » o deus gallet ur bern tud studiañ ha deskiañ ar Brezhoneg. En o meek e kaver lod eus hor skrivagnerion yaouank.

Perak ne rafech ket evelto ?

Kasit hoc'h anv da « Skol OBER ».

« Skol OBER », ar skol vrezhonek koshañ o'h ober gant an doareoù nevez !

C'est grâce aux cours « OBER » que beaucoup de nos compatriotes ont appris le Breton ou ont perfectionné leurs connaissances de notre langue.

Depuis plus d'un quart de siècle, les Cours « OBER » sont à l'origine de la vocation littéraire de nombreux jeunes écrivains.

Les Cours « OBER » vous feront faire des progrès rapides. Ses méthodes modernes s'adapteront à votre cas, soit que vous soyez d'une région où on ne parle plus notre langue et que vous désiriez reconquérir cette base essentielle de notre culture celtique, soit que vous connaissiez la langue parlée et que vous désiriez compléter votre formation bretonne en accédant à sa très belle littérature moderne.

Les Cours « OBER », grâce au désintéressement exemplaire de ses professeurs sont gratuits. Seuls sont à votre charge l'achat des livres et les frais de timbres.

Inscrivez-vous sans tarder : Cours « OBER », Direction : Mlle Gourlaouen, rue de la Corderie, Douarnenez. Renseignements sur demande.

## KUZUL AR BREZHONEG

Président :

M. l'abbé LE CLERC

Recteur

BUHULIEN

(Côtes-du-Nord)

Trésorier :

Louis MORVEZEN Fils

6, Avenue de la Gare

CONCARNEAU

(Finistère)

C. C. P. Nantes 1316.63

Il a été créé par les dirigeants des Sociétés mentionnées ci-après, le 2 Novembre 1957, une Association appelée KUZUL AR BREZHONEG, qui groupe :

1. SKOURR BREIZH AR C'HENDALC'H KELTEK ;
2. AL LIAMM ;
3. KEVREDIGEZH AR SKRIVAGNERION ;
4. AR VRO ;
5. BARR - HEOL ;
6. AR BEDENN EVIT AR VRO ;
7. AR SEOL ;
8. HOP YEZH ;
9. SKOULADURIU AN BIBL ;
10. KAMP AN VREZHONEGERION.

D'autres Sociétés ou Revues pourront, évidemment en faire partie à leur demande.

Le but est d'aider le travail fait pour la langue bretonne : Propagande, collecte de fonds et défense du Breton unifié.

L'aide à l'école bilingue de Plouezec fait partie du plan.

Tous les Bretons doivent aider le Kuzul ar Brezhoneg !

## Embannadurioù "EMGLEO BREIZ"

Lexique Breton-Français et Français-Breton (Stéphane Seifé), 335 frs, franco.

L'Orthographe Universitaire de la Langue Bretonne (Fol'hun-Dujardin), 190 frs, franco.

Mil Pok (J. Noel), 50 frs, franco.

Seiz Pennad-Lenn, 50 frs, franco.

Komzom, Lennom ha Skrivom Brezoneg (J. Tricoire), 300 frs, franco.

Mojennou Breiz : I) Ar Mor (Pierre Hélias), 305 frs, franco.

Geotenn ar Werhez (J. Riou), 385 et 535 frs, franco.

Barzonegou (Reunan ar Mough), 200 frs, franco.

Gand Red an Dour (R. Broudic), 200 frs, franco.

Ar Roh Toull (Jakez Kerrien), 385 frs, franco.

Cent Textes de Thèmes (Pierre Trépos), 285 frs, franco.

An Azennig Bihan (Evid ar vugale), 235 frs, franco.

Eur Henkbig Boudedao (Evid ar vugale), 235 frs, franco.

Deskom Brezoneg (Skeudennet) (Seite-Stephan), 670 frs, franco.

Embannet gant « KENDALC'H » :

Breiz Her Bro, 170 frs, franco.

Konan Uhel, 170 frs, franco.

Skaozeller gant « EMGLEO BREIZ » :

Desson ur Galon (Loeiz Herriou), 670 frs, franco.

Bleuniou Arvar (Mab an Dig), 220 frs, franco.

Gouennit anezo digand :

« FONDATION CULTURELLE BRETONNE »

Boîte Postale 17, BREST

C.C.P. 380-96 RENNES

« Emgleo Breiz » a embann ivez eur galouenn lennegel e brezoneg penn-da-benn :

Brud : Diou niverenn a zo deuet er-miz beta vrenon. Koumanont bloaz : 900 frs. Koumanont skaozeller : 1500 frs. Priz an niverenn : 250 frs. — Skriva da : « Brud », B.P. 17 Brest. C.C.P. 1021-04 Rennes.

## Grand Prix Littéraire de la Langue Bretonne 1958

LA FONDATION CULTURELLE BRETONNE

décerne tous les ans, comme on le sait, un Prix Littéraire pour une œuvre écrite en breton armoricain et qui procède d'une inspiration originale, à l'exclusion de toutes traductions ou adaptations d'œuvres françaises ou étrangères.

Cette année les œuvres présentées pour le Concours devront parvenir à la F.C.B. - B.P. 17 BREST, pour le 1<sup>er</sup> Juin 1958, dernier délai.

Le prix sera décerné indifféremment à une pièce de théâtre, une œuvre en vers, une nouvelle ou un ensemble de nouvelles, un roman, éventuellement à un essai. Les écrivains qui concourent pour le prix doivent accorder à la F.C.B. une option pour la publication de leur œuvre, soit en volume, soit dans « BRUD », la revue littéraire d'EMGLEO BREIZ. La F.C.B. ne sera pas tenue de procéder à cette publication qui, au tout état de cause, interviendrait dans l'orthographe universitaire.

Le Grand Prix Littéraire de la langue bretonne dont le montant est de cinquante mille francs (50.000) sera décerné au lauréat au cours de l'une des grandes fêtes folkloriques de l'été prochain.

## Souscription Volontaire pour le Monument de NOMINOÉ

Chaque bagad, chaque société bretonne, chaque Breton se doit de participer au règlement des factures restées impayées après l'érection du Monument au fondateur de la Bretagne, le Roi Nominé.

Adressez les fonds au Comité de Liquidation :

Pol MONJARRET, Trésorier du Comité Nominé  
18, Boulevard Joffre, LORIENT — C.C.P. RENNES 349-02

### CONCOURS DE MONOGRAPHIE

L'Entente Culturelle Bretonne rappelle qu'elle attribuera à la fin de l'année un prix à la meilleure monographie consacrée, soit à un canton rural, soit à une ville de Bretagne. Les concurrents sont invités à demander dans les meilleurs délais le règlement détaillé de ce concours, à l'adresse ci-après :

M. Hervé LE MENN  
3, Rue Francis-Garnier  
PARIS (XVII<sup>e</sup>) (Seine)

Le prix sera d'un montant de 30.000 francs.

Les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, seront acceptés.

### Le troisième numéro de " BRUD "

REVUE LITTÉRAIRE D'EMGLEO BREIZ

Le troisième numéro de " BRUD ", qui vient de paraître, répond aux espoirs soutenus par cette jeune et dynamique revue bretonne.

Vivante et bien présentée, elle intéressera tous ceux qui sont capables de lire un breton dont l'aisance et la simplicité n'excluent pas une excellente tenue littéraire.

Au sommaire nous trouvons une série importante de nouvelles, de contes, de poèmes, une pièce de théâtre et les rubriques habituelles, enrichies cette fois d'apports nouveaux. On suit avec un réel plaisir le déroulement du récit de Mab an Dig, « KARANTEZ » (Amour), histoire très vraisemblable d'un mariage manqué par suite de l'antagonisme de deux milieux sociaux. Les nouvelles de Yeun er Gow, si pleines d'observation vraie, nous font retrouver une ambiance bien bretonne, à la limite de la réalité et du surnaturel. A la plume toujours féconde de Pierre Hélias nous devons un poème d'une bonne tenue, et une nouvelle policière bien enlevée, dans la meilleure tradition du genre, « Ploù e-neus laz et en hini koz ? » (Qui a tué le vieux ?). Signalons encore un conte d'Urvan Perennès : « Ar re vezet » (Les noyés), et une fine analyse d'un drame de l'adolescence « Kerrent er

mor » (Le chemin de la mer), de Christian Brisson.

Les pages réservées aux jeunes, au breton vivant du peuple, au vannetais, plus pieuses que d'habitude, montrent par la diversité de leurs collaborateurs, que ces rubriques répondent à une nécessité et ont trouvé dans la population un écho favorable. Enfin une abondante moisson de notes, d'études linguistiques et historiques, quelques unes signées de L. LOK, l'érudit bien connu des bretonnants, donnent à la revue « BRUD » une tenue et une variété exceptionnelle.

« BRUD » poursuit un effort littéraire qui mérite d'être suivi de près, en offrant à tous les bretonnants, à quelque milieu qu'ils appartiennent, la possibilité de s'exprimer suivant leur originalité propre. Cette tentative doit lui assurer le soutien et la collaboration de tous ceux qui ont le souci de sauvegarder, d'exploiter et d'enrichir, dans le cadre de la vie française, le patrimoine culturel breton.

« BRUD » - Boîte Postale 17 BREST. C.C.P. 1921-04 RENNES. Abonnement d'un an : 900 frs ; de soutien : 1.500 francs ; le numéro 250 francs.

### SOMMES PERÇUES

Total précédent	38.300
Un groupe M.O.B. de Lorient	600
Jacques Laudy, Bruxelles	1.000
Pierre Locquet, La Baule	500
Jean-Yves Gicquel, Rennes	1.000
	41.400

### ISTOR AL LENNEGEZH VREZHONEG AN AMZER VREMAN PAR ABEOZEN

250 pages et 35 photos hors-texte  
(850 francs)

Sous Presse :  
GRAMMAIRE BRETONNE  
de Roparz Hamon  
3<sup>e</sup> Edition : 310 francs

DICTIONNAIRE HISTORIQUE  
DE LA LANGUE BRETONNE  
Tome I (224 pages) 1.000 francs  
par Roparz Hemon

LISEZ

## BRUD AR YEZ HAG AR VRO

Revue Littéraire en Langue Bretonne

d' « EMGLEO BREIZ »

B. P. 17 BREST

### Pour apprendre le breton SKOL - OBER

Cours gratuits  
par correspondance

M. GOURLAOUEN

30, Rue de la Corderie  
DOUARNENEZ (F)

## L'AVENIR

Organs de Défense  
des Intérêts Bretons

B. P. 89 BREST

Abonnement :

1 AN : 500 FRANCS

C. C. P. 11.3286 RENNES

## EDITIONS B. A. S. ET AR SONER

KANAOUENNOU — 12 chants bretons harmonisés à 4 voix mixtes par JEF LE PENVEN, l'exemplaire ordinaire	150 frs
l'exemplaire de luxe	240 frs
KAN A DISKAN, chants bretons sur feuilles volantes, les 6 franco	50 frs
YAOUANKIZ A GAN, 15 chants bretons harmonisés à 2, 3 et 4 voix mixtes par Polig Monjarret, l'exemplaire ordinaire	125 frs
l'exemplaire de luxe	200 frs
PETRA EO B.A.S. (Qu'est-ce que B.A.S. ?), Numéro spécial d'AR SONER (vendu 80 francs en 1952) contre 20 francs de timbres.	10 frs
Cartes postales « CHANTS BRETONS », la carte	7 frs
par 50, la pièce	140 frs
INSIGNE B.A.S. (vert, blanc, rouge, violet, jaune, orange) la pièce	190 frs
SKOL AR BINIOU, de Dorig Le Voyer	300 frs
CHOUERZ ER BEUZ, 80 airs recueillis et notés par Polig Monjarret	300 frs
TRAITEZ ELEMENTAIRE DE BINIOU, d'Emile ALLAIN	300 frs
METHODE DE BOMBARDE, de Yann L'HELGOUALCH	180 frs
DEK SONENN, de Roperh er Mason	500 frs
LA LUTTE BRETONNE A SCAER, R.Y. CRESTON	500 frs

S'adresser à Robert MARIE rue Maupertuis, RENNES. C. C. P. Rennes 1244-77.

## PAPIER A LETTRE BRETON

Le bloc de 50 feuilles, franco : contre 8 timbres à 20 francs.

Sonneurs de bagadou, groupez vos commandes :

10 blocs, franco ..... 1.400 frs

20 blocs, franco ..... 2.260 frs

Passer vos commandes à AR SONER, B. P. 307, LORIENT (Morbihan).

500 blocs vendus en deux mois !





la chaîne  
de nos amis

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

**COBRASEL**



**SEL FIN**

En boîte de carton de 0 kg. 500

**SEL GROS**

En boîte de carton de 1 kg.

Marque "COBRASEL"

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H  
EGET AN HOLEN-MAEN

Le Sel Marin Breton  
Lavé, Séché

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DES SELS MARINS DE L'OUEST  
BATZ (Loire-Inférieure) Téléphone 57 Batz

**" STOUVTOUL "**

- PRODUIT D'ENTRETIEN ET D'ETANCHEITE POUR SACS DE BINIOU.
- Contenance 1/4 de litre.
- Prix de vente du bidon : 400 frs, port en sus.

FOURNISSEUR EXCLUSIF :

**Dorig LE VOYER**

Rue B. de la Rogerie

RENNES (Ille-et-Vilaine)

Le Gérant Responsable : Polig MONJARRET  
Editions et Imprimerie de Bretagne, Lorient

C.P.P.P. N° 26062

11<sup>e</sup> ANNEE — N° 104 — Le Numéro : 60 francs.

JUILLET 1958  
GOUHERE

**AR SONER**

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE  
ORGANE DE BODADEG AR SONERION



Le Cercle Celtique et le Bagad de Marseille

## FOLKLORE DE BRETAGNE

DISQUES 78 TOURS ET MICROSILLONS

### Mouëz - Breiz

Demandez Catalogue à M. WOLF

5, Rue Astor

QUIMPER

Lisez

## AL LIAMM

REVUE EN BRETON

14<sup>e</sup> année (66 numéros)

La plus lue.

La moins chère : 620 pages en 1957.

Nos plus grands écrivains : ABOZEN — ROPARZ HEMON — MAODEZ GLANNDOUR — JARL PRIEL — YOUENN DREZEN — M. KLERG — JAKEZ KONAN — LANGLEIZ R. GESTIN, etc...

Abonnement : 1.000 francs les 6 numéros — P. LE BIHAN, 6, Domaine des Hocquettes, SURESNES (Seine). — C.C.P. 5349-06 Paris.

## KINNIG - LABOUR

Kenskriverien-genvverzh goulennet evit Breizh a-bezh hag evit an holl drevadennoù evit studian hag urzhian marc'hadou ar gevredigezh.

Skrivan da : "KENWERZH" - BREIZH HA DIAVAEZ — D. B., 23, straed Etienne-Marcel, PARIS.



11<sup>e</sup> ANNEE — N° 104

JUILLET 1958  
GOUHÈRE

# AR SONER

ORGANE DE BODADeg AR SONERION

Rédaction (ventes et publicités) : Polig MONJARRET  
Administration : Abbé P. J. DERIAN  
18 Bd Joffre — Tél. 4-52 (Morbihan) LORIENT  
C. C. P. NANTES 1436-15

Directeur : Dorig LE VOYER  
Ste-ANNE D'AURAY (Mhan)

ABONNEMENTS :	
3 mois .....	200 frs
6 mois .....	350 frs
Un an .....	600 frs
Soutien .....	1.000 frs
F.O.M. et étranger, un an ..	800 frs

## DEMAIN, IL SERA TROP TARD...

Tout le petit monde folklorique de Bretagne connaît l'excellente initiative de LOEIZ ROPARS qui s'est développée sous le nom de « KAN HA DISKAN », dans la région de Poullaouen, et qui s'étend aujourd'hui aux trois départements bretonnants.

C'est ainsi qu'en Vannetais, à Sainte-Anne-d'Auray, à Saint-Yves-Bubry, à Camors, le Kan ha Diskan a déjà réuni près d'une centaine de chanteurs populaires et qu'une cueillette de chants inédits pour la plupart, a pu être faite.

L'idée de LOEIZ ROPARS intéresse aujourd'hui une quinzaine de paroisses morbihannaises. Nous aurons bientôt des réunions de chanteurs à Landaul, à Locmalo, au Croisty, à Plouhinec, à Cléguer, etc...

Ce pays de chanteurs et de la belle musique bretonne qu'est le Vannetais va ainsi permettre de sauver de l'oubli tout ce que les Loelz Herrieu, Duhamel, Jef Le Penven, Bourgault-Ducoudray, etc... n'ont pu transcrire.

Mais un tel travail ne peut être fait dans l'anarchie. C'est pourquoi une association a été créée. Elle porte le nom de « KANERION HA DISKANERION BRO-GUENED ».

Les animateurs en sont pour l'instant : JOB JAFFRE, MAX LE FUR, POLIG MONJARRET et M. l'abbé PIERRE-JEAN DERIAN. Nous reproduisons ci-dessous quelques articles des statuts qui vont être déposés à la Sous-Préfecture de Lorient.

Article 1. — Il est créé entre toutes les personnes qui ont adhéré ou qui adhéreront aux présents statuts, une association désignée sous le nom de « KANERION HA DISKANERION BRO-GUENED ».

Article 2. — Elle est ouverte à toutes les personnes ou collectivités s'intéressant à la musique populaire du département du Morbihan, sans distinction de rang, de classe, de profession, d'opinion ou de confession.

Article 3. — Elle a pour but d'organiser ou d'aider à organiser, sur tout le territoire du département du Morbihan et des cantons limitrophes utilisant un dialecte breton vannetais, des réunions de chanteurs populaires, de musiciens d'orchestres et chorales, etc... afin de maintenir et de développer l'intérêt de la population pour son folklore musical ; d'enregistrer, de noter, de transcrire, d'éditer, de diffuser par tous les moyens propres (périodique, brochure, livre, d'enregistrement sonore, émissions radiophoniques, etc...) la musique populaire du département du Morbihan.

Article 4. — Les fonds collectés au cours de ces réunions seront en grande partie réservés à l'achat de matériel d'enregistrement, à l'édition des airs et des textes enregistrés ; une part des fonds recueillis pourra être attribuée aux chanteurs, sous forme de prix en nature ou en espèces et à titre d'encouragement afin de provoquer l'émulation nécessaire aux compétitions réunissant ces chanteurs et musiciens.

Article 5. — L'Association sera représentée dans chaque canton par une ou plusieurs personnes connues pour l'intérêt qu'elles portent au folklore en général et à la musique en particulier.

Les autres articles des statuts sont conformes au texte de la Loi du 1er Juillet 1901 et des règlements concernant les œuvres d'Education Populaire.

Au cours de l'hiver prochain se tiendra une Assemblée Générale constitutive qui permettra de régler définitivement les questions encore en suspens, telles que programme des manifestations K.H.D. 1959, constitution du Comité pour les trois années à venir, etc...

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du développement de cette association qui nous laisse dès l'instant entrevoir la perspective de belles manifestations de l'âme bretonne.

AR FOETER HENT

## Concours de Sonneurs de Danses des Fêtes de Cornouaille 60.000 francs de Prix

### I. — PRINCIPES GENERAUX REGLEMENT DU CONCOURS

**Article 1.** — Le concours des sonneurs de danses des fêtes de Cornouaille est ouvert à tous les sonneurs de Bretagne ou résidant hors de Bretagne affiliés ou non à la B.A.S. ou à un cercle celtique de la Confédération Kendalc'h.

**Article 2.** — Ce concours s'adresse à des couples de sonneurs (bombardeminiou traditionnel ou bombarde — binlou « bras », non à des isolés. Le couple de sonneurs ne peut être dissocié.

**Article 3.** — Les couples de sonneurs déjà classés hors concours ne peuvent participer à ces épreuves. Il s'agit de L. GUEVEL et LE GRUMELLEC de Paris d'une part, de A. SALAUN, père et fils d'autre part.

**Article 4.** — Les couples de sonneurs participant aux épreuves devront se présenter à Quimper, Place de la Résistance, un quart d'heure au moins avant le début des éliminatoires fixées à 16 heures.

**Article 5.** — Les inscriptions des couples candidats doivent être adressées avant le 15 juillet dernier délai à M. le Président du Comité des Fêtes de Cornouaille.

**Article 6.** — Les sonneurs inscrits et présents à Quimper le samedi après-midi s'engagent à respecter le règlement du concours ainsi que le règlement général des Fêtes de Cornouaille.

**Article 7.** — Les candidats devront se présenter en costume breton, traditionnel ou rénové, ou dans la tenue uniforme de leur bagad.

### II. — ORGANISATION

**Article 1.** — Les éliminatoires commenceront à 16 heures pour se terminer à 18 h. 30. Le jury proclamera à 19 heures les noms des 3 meilleurs couples désignés pour disputer la finale.

**Article 2.** — La finale se déroulera sur la scène de la Place de la Résistance au cours de la soirée du chant breton qui commencera à 21 heures. Les finalistes accompagneront les danseurs du Cercle Celtique de Quimper.

**Article 3.** — Chaque couple devra interpréter pour la première série des épreuves :

1. — Un air ou un enchaînement d'airs traditionnels de gavotte et un air de bal traditionnel du pays de l'Aven.

2. — Un air de danse traditionnel d'un autre terroir breton.

**Article 4.** — Les trois couples finalistes accompagneront alternativement les trois séries traditionnelles de gavotte-bal de l'Aven exécutées par le Cercle de Quimper.

**Article 5.** — Les couples finalistes auront la possibilité de faire un essai avec les danseurs à 20 h. 30 avant l'ouverture du spectacle du soir dans un endroit qui leur sera désigné en temps utile.

**Article 6.** — Les couples finalistes devront se tenir à la disposition du Comité le dimanche matin pour le défilé, et surtout le dimanche après-midi pour le festival breton et international de danses, chant et musique populaires.

### III. — JURY PRIX ET RECOMPENSES

**Article 1.** — Le jury sera composé de 5 membres dont 2 techniciens de la bombarde et du binlou désignés par la B.A.S., 2 techniciens de la danse désignés par Kendalc'h et un spécialiste de la musique et de la danse populaires bretonnes désigné par le Comité des Fêtes de Cornouaille.

**Article 2.** — Les membres du jury se concerteront avant le concours pour harmoniser leurs systèmes respectifs de notations.

**Article 3.** — 60.000 francs de prix en espèces seront répartis entre les 3 couples finalistes de la manière suivante :

Premier prix : 30.000 frs.  
Deuxième prix : 20.000 frs.  
Troisième prix : 10.000 frs.

Ces prix seront remis aux vainqueurs au cours du festival du dimanche après-midi.

Le spectacle du soir sera offerte à tous les concurrents en costume.

**Article 4.** — L'entrée gratuite au spectacle du soir sera offerte à tous les concurrents en costume.

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> Prix de ce Concours seront engagés par la maison d'enregistrements « MOUEZ-BREIZ » pour l'édition de disques.  
M. H. WOLF offre pour ces enregistrements une somme de 25.000 francs au premier et 15.000 francs au second.

## Commission Technique de B. A. S.

Une réunion de la Commission Technique de B.A.S. s'est tenue à Rennes le dimanche 13 Avril. Etaient présents : Donatien Laurent, Christian Hudin, Ferdy Kerné, William Pesce, Alain Le Hégarat et Jean Bouget. Excusés : Henri Léon et Jean L'Helgouach, tous les deux sous les drapeaux, et Jacques Malard, Emile Allain, Polig Monjarret, Dorig Le Voyer, Albert Hémerly.

Après un rapide compte-rendu par Donatien Laurent de la réunion B.A.S. à Vannes le 30 Mars dernier, lecture de l'ordre du jour est donnée, d'où il ressort que de nombreuses questions sont à étudier, dont :

Règlement du concours des Bagadou.  
Répertoire du concours de Brest 58.  
Matière pour AR SONER.

Etablissement des listes de moniteurs et de jurés.

Définition précise des termes bagad et kevrenn.

En l'absence du Secrétaire et du Président, William Pesce est désigné pour assurer l'intérim de ces deux fonctions et est chargé de prendre contact avec Emile Allain et Henri Léon.

Règlement de concours des bagadou :

Des aménagements ont été apportés à certains points du règlement paru sur le numéro 101 d'AR SONER. Voici le nouveau texte qui sera dorénavant appliqué (voir page 4).

La Commission émet le vœu de ne plus voir les épreuves du concours se dérouler sous le kiosque de la Place Wilson de Brest ; ceci pour des raisons techniques : accès malaisé et sonorité excessive à l'intérieur.

— Répertoire du Concours 58 :

Air imposé à arrangement libre pour bagadou de première catégorie :

Il s'agira que malgré les précautions prises au sujet de sa notation : épreuve notée sur 20 et publiée à part (voir AR SONER n° 100, réunion du C.T. du 9-12-56), le jury a pu être influencé par les arrangements dans l'ensemble de ses notations, aussi il n'y aura pas d'air à arrangement libre cette année. A titre d'essai, cette année, pour répondre aux vœux de quelques membres de la C.T., il est décidé de ne pas publier les notes obtenues.

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

tion de Commission Technique Bagadou ».

— Liste des moniteurs pour camps d'été, journées d'étude...

**BINIOU** : Donatien Laurent, William Pesce, Emile Allain, Henri Léon, Alain Le Hégarat, Marcel Lemaître, Gilbert Le Lievre, Bernard Lacroix, Maurice Pesce, Yvan Kopars, Jean-Pierre Duval.

**BOMBARDE** : Jean L'Helgouach, Emile Allain, Albert Hémerly, Jean Bouget, William Pesce, Jean Desnoyer, Gaston Mesnard, Albert Le Faou.

**TAMBOUR** : Ferdy Kerné.

— Liste des Jurés pour concours : **BINIOU** : Donatien Laurent, William Pesce, Emile Allain, Henri Léon, Alain Le Hégarat, Christian Hudin.

**BOMBARDE** : Jean L'Helgouach, Polig Monjarret, Dorig Le Voyer, Emile Allain, Albert Hémerly, Jean Bouget.

**TAMBOUR** : Ferdy Kerné.

— Définitions précises des termes bagad et kevrenn.

Il appartient à la C.T. de définir ces termes et leur emploi, mais cette question ne sera qu'abordée.

Cependant, la C.T. rappelle que le bagad est un ensemble ou orchestre de sonneurs comportant des binious, des bombardes et des tambours. Elle émet donc le vœu que chaque formation emploie le terme bagad avant son appellation propre notamment quand cette appellation comporte le mot kevrenn ; c'est-à-dire : bagad de la kevrenn de X... Dans la liste des groupes citée plus haut, cette dénomination est d'ailleurs employée.

La définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;

— Concours des bagadou, règlement de classement ;

— Examens des sonneurs ;

— Principes généraux d'adaptation de la musique bretonne à la technique instrumentale.

— Définition de la kevrenn est plus délicate du fait qu'elle ne se présente nulle part de la même façon, aussi cette discussion est reportée faute de temps, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, lequel comporte :

— Statut de la Commission, règlement intérieur et extérieur ;

— Matière pour AR SONER ;

— Définition du terme kevrenn ;



## Règlement du Concours annuel de classement des Bagadou

### 1. --- CONCURRENTE.

Peuvent être concurrents, les bagadou B.A.S. comprenant un minimum de 6 binious, 6 bombardes, 3 tambours de fond et une grosse caisse.

Chaque sonneur ou batteur ne peut concourir que dans un seul groupe.

### 2. --- CATEGORIES.

a) Adultes : Il existe 3 catégories de classement parmi lesquelles les groupes sont répartis selon leur valeur.

Les résultats de l'année précédente sont impératifs. Les groupes ne peuvent se présenter que dans la catégorie où les a classés le concours de l'année précédente. Toutefois, un groupe sera toujours autorisé à se présenter dans une catégorie inférieure.

b) Juniors : Il existe des catégories spéciales pour enfants correspondant aux catégories pour adultes et dans lesquelles peuvent concourir les ensembles de sonneurs et batteurs dont l'âge moyen est inférieur à 15 ans, et dont aucun des membres n'a dépassé 17 ans.

Toutefois, un moniteur de plus de 17 ans est toléré dans chaque pupitre ; son âge n'entre pas dans le calcul de l'âge moyen.

c) 4<sup>e</sup> catégorie : Les groupes qui ne concourent pas même une seule année sont classés en 4<sup>e</sup> catégorie. Toutefois si leur abstention est dûment motivée, leur cas pourra être étudié par la commission technique qui statuera souverainement.

### 3. --- CLASSEMENT.

A la suite du concours annuel, les groupes sont classés comme suit en fonction des moyennes définies plus loin.

a) 1<sup>re</sup> catégorie :  
— Premier Prix : ceux qui ont obtenu un minimum de 17 sur 20.

— 2<sup>e</sup> Prix : ceux qui ont obtenu entre 15 et 17.

— 3<sup>e</sup> Prix : ceux qui ont obtenu entre 13 et 15.

Les groupes ayant obtenu : moins de 10 points, sont déclassés en 2<sup>e</sup> catégorie.

Moins de 7 points, en 3<sup>e</sup> catégorie.

b) En 2<sup>e</sup> catégorie :

Des premiers, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rubans sont attribués suivant la même moyenne que les prix de 1<sup>re</sup> catégorie.

Les premiers rubans sont classés en 1<sup>re</sup> catégorie.

Les groupes ayant obtenu moins de

10 points sont déclassés en 3<sup>e</sup> catégorie.

c) En 3<sup>e</sup> catégorie :

Des premiers, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mentions sont attribuées suivant la même moyenne que les prix de 1<sup>re</sup> catégorie.

Les premières mentions sont classées en 2<sup>e</sup> catégorie.

d) Dans toute catégorie :

Une moyenne de 19 donne droit au titre supplémentaire de « à l'unanimité ».

La note 7 dans l'un des chapitres servant à l'établissement de la moyenne élimine un groupe du classement de sa catégorie sans lui faire perdre ses droits à cette catégorie si l'ensemble de ses notes lui permet quand même d'y rester. Un 5 déclassé un groupe dans la catégorie inférieure quelles que soient ses autres notes.

### 4. --- JURY ET NOTATION.

Le jury sera composé des 4 membres ou groupes de membres suivants : présidence, bombarde, binou, tambour. Ces 4 fractions de jury noteront suivant les tableaux portés en annexe du présent règlement. Ces notations seront regroupées dans un tableau porté également en annexe du présent règlement.

Le classement final sera obtenu en faisant la moyenne des notes sur 20 dans chacun des chapitres suivants : introduction, justesse, sonorité, cadence, technique binou, technique bombarde, technique tambour.

On pourra admettre dans le jury des jurés étrangers pour les chapitres purement techniques (binou et tambour). Mais en aucun cas ces jurés ne pourront avoir la majorité dans le jury. Les jurés seront isolés des concurrents et du public depuis le début des épreuves jusqu'à la fin des délibérations.

### 5. --- PROCLAMATION DES RESULTATS.

Seul le président du jury est habilité à publier les résultats.

Le jury publie le classement en prix, rubans et mentions ; et d'autre part, le nouveau classement par catégories des groupes en ordre alphabétique et en fonction des déclassés et reclassés, ce nouveau classement est valable jusqu'au prochain concours annuel.

Le jury fournira un commentaire écrit et détaillé du jugement sur tous les groupes. En aucun cas par contre, les notes obtenues ne pourront être publiées.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

A RENNES, le 13 Avril 1958.

### ANNEE 1958 — TRIOMPHES

L'air imposé dans toutes les catégories pour les triomphes est : « Bale Guéméné » (voir document joint).

### CONCOURS

Le répertoire est le suivant (jeunes et adultes) :

1<sup>re</sup> catégorie : Devront être joués enchaînés dans l'ordre suivant :

« AN ENES C'HLAS », cadence 80 à jouer une fois ;

« AN DURZUNEL », cadence 52 à jouer une fois ;

« GAVOTTE DE SCRIGNAC », cadence 160, à jouer 2 fois.

2<sup>e</sup> catégorie : Devront être joués enchaînés dans l'ordre suivant :

« GWERZ MARO POKALLEG », cad. 48 à jouer une fois ;

« BALE MESLAN », cadence 92 à jouer 2 fois ;

« AN DRO D'ELVEN », cadence 112 à jouer 2 fois.

3<sup>e</sup> catégorie :

« BALE GUÉMENE », cadence de marche (ornementation facultative) ;  
« AR ROUEJOU GLAS », cadence de marche lente.

« Ar Rouejou Glas » se trouve dans « C'houez er Beuz » n° 71, page 41. Tous les autres airs sont joints à cette circulaire et peuvent être demandés au secrétariat provisoire de la commission.

A la suite des concours de 1957, sont habilités à se présenter :

En 1<sup>re</sup> catégorie :

Bagad al Lisé, Sant Brieg ;

Bagad A-Naoned ;

Bagad Ar Baol ;

Bagad Brest Ar-Flamm ;

Bagad de la Kevrenn Brest-St-Marc ;

Bagad de la Kevrenn de Rennes ;

En 2<sup>e</sup> catégorie (adultes) :

Bagad ar Vartecloded Lann-Bihoué ;

Bagad Kemperle ;

Bagad Quic-en-Groigne, St-Malo ;

Bagad Raoul II, Fougères.

(Juniors) :

Bagad ar Villin C'hlas, Penhars ;

Bagad de Paimpol ;

Bagad Yaouankis Breiz, Rennes.

En 3<sup>e</sup> catégorie :

Tous les autres groupes.

### CAMP KENDALC'H 1958

Ce camp se tiendra à Châteauneuf-du-Faou du 4 au 15 Août.

Retenez dès maintenant vos vacances pour participer à ce camp.

Tous les groupes doivent déléguer 1 ou 2 membres.

## HOR FAMILH VRAS

DIMEZI (Mariages). — Nos amis Yannick CADORET, du Bagad et du Cercle Brixoux de Lorient, et Claudine GOURRIER, du C.C. de Quimper, se sont unis le 15 février 1958, en l'église N.-D. de l'Assomption, à Quimper.

Nos amis Roland TOSTIVINT et Louise MALBERT, du Cercle Celtique de Saint-Brieuc se sont unis le 7 avril dernier en l'église de Saint-Quay-Portrieux.

Nos amis Yves HUET et Hélène LE GOFF, du C.C. de Rennes, se sont unis le 17 mai 1958, en l'église N.-D. de Rennes.

Nos meilleurs vœux de bonheur à tous.

GANEDIGEZ (Naissances). — Hor mignoné MIKAELE PREMORVAN hag e vrag e zo laouen da gemenn deoc'h ganedigezh o vrec'h GWENOLA. D'ar 5 a viz mae 1958 e Versailles.

Gand levezet vrag e kemenn deoc'h an Aostrou hag an Intron YANN SICARD, Barz Yann Brekilian, hag o Bugale Youenn, Judikaelo, Alan, Berhed, Hervé, Arzella ha Padrig, ganedigezh en o ziegezh, d'ar 26 a viz mae, eur nobig ROMAN.

Kerc'houlou-Deiz « Kerc'h al lann », KERFEUNTEUN (P. ar B)

Gildes et Anne LE QUINTO ont le joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur GWENN.

A PLOUIGNEAU, le 13-2-58.

# BATTERIES

## Frappé obligatoire de l'air des Triomphes 1958

Cette année comme précédemment l'air prévu pour le Triomphe des Sonneurs est un air du concours de 3<sup>e</sup> catégorie.

La Commission Technique des Bagadou a choisi la Marche de Guéméné. Tous les bagadou doivent l'apprendre et toutes les batteries la battre. Tel on arrive à un point important. Chaque Chef de Tambour a son idée personnelle sur la manière d'accompagner un air. Cela tient du rythme et de l'expression que l'on veut donner. Du nombre de rudiments que l'on connaît des batteurs du groupe. On ne peut imposer à des débutants des choses inaccessibles. Ce serait perdre du temps. La mode aussi intervient. Les battements d'un certain genre qui plaisent une année, l'année suivante sont moins employés au profit de nouveaux.

C'est pour cette raison que deux Chefs Tambours ne composeront pas les mêmes frappes. Chacun ses goûts et c'est bien ainsi. Le meilleur est celui qui fait ce qui est le plus juste sur le rythme d'un air. C'est le même rythme que pour le sonneur. Variez les battements sur un rythme s'il revient trop souvent pour rompre sa monotonie mais ne changez pas sa structure qui est essentielle.

Mais un triomphe est une réunion de batteries. Cela implique une discipline à réaliser et je crois que le moment est venu d'adopter une frappe unique pour tous. Je compte que cette année on y arrivera.

Peu de batteurs lisent la musique de tambour. J'ai aussi pensé à ceux qui ne connaissent que peu de battement.

Donc pas question de vous présenter quelque chose d'écrit ni de trop difficile. J'ai composé quelque chose de simple. Ça ne suit pas exactement le rythme par endroit mais il fallait rester pratique.

En combinant les 2 phrases, prenant des notes de l'une pour les placer sur l'autre où il n'y en a pas, j'ai construit une frappe de 16 temps qui servira pour tout l'air. C'est plus vite appris et c'est mieux retenu.

Pour apprendre une frappe il faut procéder de la manière suivante :

On exprime par des sons à la bouche ce qu'on doit jouer. Ainsi un roulement se prononcera PRRRAP dans la durée d'où il commence à où il finit. Un coup de baguette sud le pied gauche ou le pied droit se dira TAP. Un coup entre les 2 pieds PA. Donc 3 coups d'un pied à l'autre sera TAP-PA-TAP. Cinq coups de baguettes du pied gauche au pied droit sera TAP-PA-PA-PA-TAP.

Marchez sur place à l'allure de marche habituelle et sur la table exercez-vous d'abord à rouler du pied gauche au pied droit PRRRAP. Puis du pied droit au pied gauche après (comme un roulement de départ PRRRRRRRRRAP.) Donner une série continue de TAP-PA-TAP-PA-TAP etc... TAP sur le pied gauche, PA dans le vide, TAP sur le pied droit, etc...

Puis toujours à la même vitesse battre 5 coups réguliers du pied gauche au pied droit. 5 coups à répéter à droite, etc...

Ceci bien su, on peut maintenant attaquer la frappe.

On apprend pas à pas. Ne pas chercher à aller plus avant tant qu'on ne sait pas bien.

On joue comme une marche pour tambours seuls.

G : pied gauche --- D : pied droit.

Quand on saura cet air à fond sans rater un coup on s'exercera à jouer l'air en sifflant ou en chantant soi-même tout en battant et en marquant le pas. C'est supérieur comme entraînement. Evidemment il faut bien savoir siffler l'air.

Puis on accompagne les sonneurs au tambour.

Cette frappe n'est pas imposée au concours. J'espère en entendre de meilleurs. Pour un jeu de masse il faut un jeu simple et aéré.

En formation de Triomphe les batteries se placeront comme suit :

Derrière les bombardes, les tambours basses et derrière ces derniers, les ténors.

Ensuite les Chefs tambours, puis les batteurs.

La phrase biniou et bombardes sera accompagnée par toute la batterie. La phrase des biniou seuls par les Chefs tambours uniquement.

Jeu léger des basses et ténors.

Beaucoup de batteries ont perdu des points au concours de 1957 pour un jeu trop sonore des basses et ténors. Les Bagadou ne sont pas des cliques.

Ferdy KERNE.

PRRRRAP - PA - PRRRRRRRRRRAP - PA - TAP - PA-TAP-PA-PA-PA-TAP
G D G D G D G D
1 2 3 4 5 6 7 8
PRRRRAP - PA - TAP SILENCE PRRRRRRRRRRAP SILENCE
G D G D G D G D
9 10 11 12 13 14 15 16

## KEVRENN DE NANTES

Malgré la période hivernale une activité fébrile règne dans les deux sections « Ville de Nantes » et « Pays de Retz » de la Kevrenn de Nantes. La tâche est rendue difficile dans la première par les succès des locaux. Dans l'une et l'autre, chaque semaine trois réunions, plus celles spontanées où par petits groupes on se retrouve avec les instruments, ou à écouter des disques. En ce début d'année il nous fallait palier au départ de très bons éléments, pour le service militaire, notre tâche fut grandement facilitée par un recrutement important : nos élèves de l'an passé, d'autres avec quelques notions, et la grande masse pourquoi c'était l'inconnu. Travail délicat, tout le monde n'ayant pas des dons d'instructeur, mais avec la bonne volonté de tous nous pouvons à la « Semaine Bretonne » nous présenter à quarante.

Parallèlement sont venues se greffer pour l'élément de base, de nombreuses sorties. En effet la Kevrenn de Nantes prend place peu à peu dans l'activité nantaise, récompense de nombreuses années d'effort de notre Penn-Soner. Le groupe a maintenant sa place dans les faits marquants de la cité : Réception de la Municipalité de Mosges ; Ouverture du Match France-Suisse Espagne de Gymnastique, réception de l'Ambassadeur de Bulgarie au château des Ducs de Bretagne. Election des Reines de la Mi-Carême, aubade à ces majestés, réception de celles-ci et d'une délégation de l'équipage du

Cassard, à l'Hôtel de Ville. Intronisation dans l'ordre des Bretons des présidents des sociétés viniques de France-Fête de la Saint-Vincent et n'oublions pas l'adieu aux vénérables tramways nantais ; l'inauguration de la « Semaine Bretonne » des grands magasins « Decré » le jeudi, par les jeunes du groupe et le samedi par la Kevrenn au grand complet après avoir défilé dans le centre de la ville, première mise à l'épreuve de la résistance de nos sonneurs. Pour occuper nos soirées nous participons à l'Emission Nantes-Cardiff de la B.E.C. et R.T.F. dans le cadre des échanges internationaux et à l'improvisation quart d'heure d'Emission pour Paris-Inter. Pour compléter restant à mettre au point, pour une partie d'entre nous, les airs du répertoire de la tournée qu'ils viennent d'entreprendre avec le Cercle Celtique de Rennes, à travers l'Allemagne et la Suisse.

Nous sommes partis pour cette nouvelle année d'un très bon pied, les sorties dans les régions voisines font leur apparition. Nous pouvons prévoir nos instruments en parfait état pour de longs mois.

N.B. — La Kevrenn a reçu cette année la Médaille d'Argent de la Ville de Nantes, distinction destinée à récompenser une association locale s'étant particulièrement distinguée l'année écoulée. Après le diplôme de la Ville de Paris, voilà une distinction tout indiquée.

J.-C. COIC.

Lisez

**BREIZ**

Organe de Kendalc'h

B. P. 399

**RENNES**

**LA BRETAGNE REELLE**

ORGANE DE RECHERCHE  
DU CELTISME MODERNE

Direction : J. Quatrebueff, S.P. 128  
Rennes (I.-et-V.) — C. C. P. Rennes  
754-82.

Prévision : 1.000 frs pour 4 cahiers.  
Jeunes : 1/2 tarif, 500 francs les 4 cahiers.

Numéro spécimen sur demande.



1<sup>re</sup> CATEGORIE



♩ = 80

AN ENES C'HLAS

Bombardas

Binrous

Musical score for the left page, featuring two staves: Bombardas and Binrous. The music is in 6/8 time and consists of ten systems of notation.

Musical score for the right page, consisting of ten systems of notation for a single staff.



♩ = 52

AN DURZUNELL

*Bombardes*

*Biniou*

GAVOTTE DE SCRIGNAC

♩ = 160

*Bombardes*

*Biniou*

FÊTES DE CORNOUAILLE

**QUIMPER**

25 — 26 — 27 JUILLET 1958

Président d'Honneur :  
**Hervé LE MENN**  
3, Rue Franklin D. Roosevelt, PARIS 17<sup>e</sup>

Président :  
**Dorlig LI VOYER**  
4, Rue de la République, RENNES (L.-et-V.)  
Téléph. 24-47

Trésorier Général :  
**Robert MARIE**  
Rue Maupertuis  
RENNES (L.-et-V.) — Téléph. 60-30

Délégué permanent à la F.C. B. :  
**Robert FAVENNEC**  
Le Lézardeau (Finistère)  
QUIMPERLE

**Robert CROZON**  
10 bis, Rue Pierre-Martin  
RENNES (Ille-et-Vilaine)

Secrétaire Administratif :  
**Yann GUYOMAR'H**  
Le Bassin  
MORLAIX (Finistère) — Téléph. 7-35

Rédacteur d'« Ar Soner »  
et Secrétaire Technique :  
**Polig MONJARRET**  
18, Boulevard Joffre  
LORIENT (Morbihan) — Téléph. 4-62

Commission « Fêtes et Concours » :  
**Patrick COUE**  
3, Rue d'Orléans  
RENNES (L.-et-V.) — Téléph. 39-39

Commission « Vielle » :  
**Marivonnick ROCHARD**  
1, Rue Paul-Chenu  
SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)

Administration d'« Ar Soner »  
et musique traditionnelle :  
**Abbé Pierre-André DERIAN**  
Professeur au Séminaire  
SAINTE-ANNE ENAY (Morbihan)

Commission des « Bagadou » :  
**Herri LEON (Ar Big)**  
« Radenoc » — PORSPODER (Finistère)  
Téléphone chez M. Pelé, N° 8

Commission des « Couples » :  
**Donatien LAURENT**  
44, Rue de Fleurus  
PARIS Tél. LITtré 35-28

Membre :  
**Yves GRIVEAU**  
1, Rue du Casino  
ST-MALO (L.-et-V.) - Tél. 71-02 - 75-40

Membre :  
**Abbé Jakez DUCAMP**  
Professeur au Collège de Pontivy  
BREST (Finistère)

Membre :  
**Emile ALLAIN**  
La Haute Isle  
PONT-ROUSSEAU (L.-A.)



2<sup>e</sup> CATEGORIE



BALE MESLAN

*Bombardés*

*Biniou*

The musical score for 'BALE MESLAN' consists of two staves: the top staff is for 'Bombardés' and the bottom staff is for 'Biniou'. The music is written in a key with two flats (B-flat and E-flat) and a 2/4 time signature. It features a series of rhythmic patterns and melodic lines typical of Breton bagad music.

*Bombardés, 2<sup>e</sup> fois pour finir...*

This block contains the continuation of the 'BALE MESLAN' piece, specifically the 'Bombardés' section. It is marked '2<sup>e</sup> fois pour finir...' and shows the final rhythmic flourishes of the piece.

*♩ = 48*

GWERZ MARO PONTKALLEG

*Bombardés*

*Biniou*

The musical score for 'GWERZ MARO PONTKALLEG' consists of two staves: the top staff is for 'Bombardés' and the bottom staff is for 'Biniou'. The music is written in a key with two flats and a 6/8 time signature. It features a series of rhythmic patterns and melodic lines typical of Breton bagad music.



$\text{♩} = 110$

AN DRO D'ELVEN

*Bombardas*

*Biniou*

Musical score for 'AN DRO D'ELVEN' featuring two parts: Bombardas and Biniou. The score is written in 4/4 time with a key signature of one flat (B-flat). It consists of six staves of music. The first two staves are for Bombardas and the next four are for Biniou. The piece concludes with a final instruction: *Bombardas: d jouer la 2<sup>e</sup> fois pour finir*.

FESTIVAL INTERNATIONAL  
DES

**CORNEMUSES**

**BREST**

1<sup>er</sup>, 2 et 3 AOUT 1958

3<sup>e</sup> CATEGORIE

Cet air est imposé pour toutes les Catégories pour tous les Triomphes

BALE GEMENE

$\text{♩} = 96$

Musical score for 'BALE GEMENE' in 3/4 time with a key signature of one flat (B-flat). The score is written on ten staves. It begins with a tempo marking of  $\text{♩} = 96$ . The piece is a single melodic line.

## Un appel du Comité des Fêtes de Cournouaille

Le Comité des Fêtes de Cournouaille a pris la décision d'ouvrir une souscription publique afin de réaliser un bronze, pour perpétuer le souvenir de notre ami Louis LE BOURHIS, fondateur des Fêtes de Cournouaille.

Nous sommes persuadés que tous ceux qui l'ont connu et estimé, s'empres-

seront de répondre à notre appel.

Louis LE BOURHIS est certainement un des Quimpérois qui a laissé parmi

ses compatriotes, un souvenir des plus marquants.

Quimper et la Bretagne ont envers lui une dette de reconnaissance, car, il

est indiscutable qu'il fut à la base du maintien de nos plus belles traditions, et

son dévouement à la cause Bretonne porte aujourd'hui ses fruits inestimables.

Les Grandes Fêtes de Cournouaille dont il fut le fondateur en 1923, rayonnent

aujourd'hui à travers le monde.

La Bretagne qui fut tant ridiculisée, discréditée, a repris dans ce pays la

place qui lui revient. Il est incontestable que nous le devons, au départ, à notre

ami Louis LE BOURHIS, et c'est un devoir pour tous les Bretons de perpétuer

sa mémoire dans la ville qui fut la sienne, et qui lui doit tant.

Les souscriptions peuvent être versées au compte-courant postal du Comité

des Fêtes de Cournouaille, 6062 — RENNES, au nom de M. QUERE, Trésorier

du Comité, en précisant :

« SOUSCRIPTION LOUIS LE BOURHIS »

Chacun pourra, s'il le désire, procéder par tout autre moyen à sa convenance.

Nous sommes persuadés que notre appel sera entendu de tous, et vous en

remercions bien sincèrement à l'avance.

Pour le Comité des Fêtes de Cournouaille :

Le Président,

F. BEGOT.

Le Comité des Fêtes de Cournouaille a confié à notre illustre compatriote sculpteur breton QUILLIVIC, la réalisation du bronze commémoratif de notre ami Louis LE BOURHIS.

Cette plaque commémorative perpétuera son souvenir sur la maison où il vécut, Rue Sainte-Catherine, à QUIMPER.

L'inauguration est prévue au programme des Fêtes de Cournouaille 1958. Des précisions à ce sujet, seront portées, en temps utile à la connaissance du public.

Nous rappelons que les souscriptions pour la réalisation de cette œuvre, peuvent être versées au Compte-courant Postal du Comité des Fêtes de Cournouaille 6062 — Rennes, au nom de Monsieur QUERE, Trésorier, en précisant :

« SOUSCRIPTION LOUIS LE BOURHIS »

Chacun pourra, s'il le désire, procéder par tout autre moyen à sa convenance.

Nous tenons à remercier les généreux donateurs qui se sont déjà manifestés, et tout particulièrement le COMITE DES FETES DES

FILETS BLEUS ET LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE CONCARNEAU.

— Merci Concarneau.

Le Comité.

## PETITES ANNONCES

— JE CHERCHE les numéros 38 (nov. 1952) et 97 (nov. 1954) d'AR SONER. En de la 1<sup>re</sup> année de parution, sauf numéro 1. échange le puis proposer 2 numéros au choix S'adresser YVON LAIGLE, 4B, Parc Oberthur, RENNES (Illet-V.).

— RELIES, les 2 premières années d'AR SONER, (22 numéros), s'adresser Y. LAIGLE, même adresse.

— A VENDRE, Biniou et bombarde ébène sélectionnés : bon état. S'adresser François Le Mour, 4 Gwern ar c'hamm - VIEUX MARCHÉ, C.-du-N.

— A VENDRE, Magnéphone GRUNDIG neuf. S'adresser P. Lemoine, 35, Rue Brossollet, BREST.

— A VENDRE, Batterie Bagad Lann-Bihoué S'adresser Maître-Principal Romégu, B.A.N. Lann-Bihoué (Morbihan).

## NOUVELLES ADRESSES

HENRI LEON (La Pie) :  
2<sup>me</sup> transmetteur HENRI LEON, 1<sup>re</sup> Cie  
3<sup>me</sup> Section, 38me R.I.T. LAVAL (Mayenne)  
RONAN GRUBER :  
St-Michel des Monts, CHATEAUBRIANT (L.A.)

## DISQUES BRETONS

Les KANERIEN BRO LEON de Landivisioù ont enregistré pour vous :  
SONIOU BREIZ : 25 cm. 33 t. Voxigrave F.G. 225.

5 chœurs à Capella : a) Ar Galv ; b) Kendalc'homp ; c) Alan el Louarn ; d) Pe trouz'zo war an douar ; e) Kanova.  
5 cantiques populaires bretons : a) Spered Santel ; b) Eun Doué a z'eu ; c) Gwir vugolé ar Werc'hez ; d) Doue gwir bried ; e) O nag ar ez an noz.  
BREIZ A GAN : 25cm, 33 t. Voxigrave F.B.

125. 6 chœurs profanes : a) Salud Breiziz ; b) Pootred Rosko ; c) Ar Pilhaouer ; d) An hini s'aran ; e) Tuchant e orriuo en han ; f) hir eo an noz.

6 cantiques populaires : a) Pedenn ar mintin ; b) Mari hor Mamm garantez ; c) Ni ho salud, leun e c'hres ; d) Piu lavarva ; e) Goudeit va deoulagad ; f) Lavaromp ar chapeled.

QUATRE CHORALS GALLOIS, 17 cm, 45 t. Voxigrave F.G. 117.

4 chœurs mixtes : Bale gwazed Harlech Delc'h Sonj (air irlandais) ; An tri Anjelus ; A hed an noz.

5 disques super 45 tours aux Editions MOUEZ BREIZ, Quimper :

1) Chant dans la nuit ; M.B.1.

2) Au pays des calvaires M.B.2

3) Cantiques Bretons M.B.3

4) Folklore Gaslique N° 1 M.B. 4

5) Folklore Gaslique N° 2 M.B. 5

Au Pays des Cornemuses : 17 cm. 45 t. Voxigrave F.G. 217.

Cinq chants écossais : HIRVOUDOU, EN TU ALL D'AR MOR DON, NOZ YAD DOUSIG, AN HUNVREOU KAER, LUSKELL VA BAG.

En préparation : NOEL EN BRETAGNE et CHANSONS D'IRLANDE, deux disques 33 t.

Conditions de vente : Ces disques MOUEZ BREIZ et VOXIGRAVE sont en vente chez M. le Directeur des « Kanerien Bro Leon », Landivisioù (Finistère) le disque 45 t. 850 fr. le disque 33 t. 1.900 frs ; franco de port et d'emballage.

Tout disque défectueux est repris sous trois jours.

Règlement : Mlle Janelle LARVOR, LANN-DIVISIAU, C.C.P. RENNES 1712-25.

▲

VIENT DE PARAITRE : aux Editions Mouez Breiz, Rue Astor Quimper, une excellente rétrospective de la manifestation bretonne que sont les FETES DE CORNOUAILLE. Ce disque rappellera à tous, spectateurs et participants des groupes folkloriques, le passage des folkloristes étrangers dans la Capitale du Roi Grelidan.

DISQUE MOUEZ BREIZ 33 t. 25 cm.



« Si la route te manque, fais-la...  
« Un hent a gavan, pe a zigaran »

## Groupe "BLEIMOR" des Malades Bretons SCOUTS ET GUIDES EN SANAS OU CHEZ EUX

Ce groupe se compose de malades bretons, scouts et guides de dix-sept à vingt-cinq ans, qui aiment la Bretagne et veulent vivre leur idéal scout dans un vrai climat breton, tout en développant en eux l'immense richesse de la culture bretonne. Il existe déjà un scoutisme breton à toutes les branches de l'active, pourquoi n'y en aurait-il pas aussi à la branche Extension, qui est celle des malades.

C'est ce que nous avons fait en créant l'Equipe « Saint-Hervé » il y a cinq ans. Comme toutes les autres Unites par Correspondance nous utilisons le procédé des Cahiers dits « Roulantes » qui circulent d'un malade à l'autre. Ces cahiers donnent des nouvelles de chacun et traitent de sujets très divers : scoutisme, religion, Bretagne, études histoire, littérature. Comme nous avons choisi en guise de Service de « Faire connaître et aimer la Bretagne » à nos compatriotes en Sanas ou isolés chez eux, nous avons :

— Un Service gratuit de Revues et de Journaux sur le scoutisme et la Bretagne, ainsi que sur l'arboriculture, l'apiculture, l'étude de la nature.

— De plus nous pouvons offrir des livres d'étude du Breton et du Gallois aux malades qui le désirent.

Il n'est pas nécessaire de faire partie du groupe scout pour bénéficier de ces avantages, il suffit d'être malade. Si notre action vous intéresse nous vous serons reconnaissant si vous nous aidez à être plus connus par les malades ou à augmenter le nombre des livres ou des revues de notre bibliothèque.

Au nom de tous, merci !

— Une Bibliothèque scoutie et surtout bretonne, qui a ceel de particulier qu'elle est ouverte à tous les malades, même n'étant pas scouts.

M. Guy CREACH, 23, rue A-Daudet, Champrosay, DRAVEL (S.-et-O.).

## LIBRES & REVUES

Les Editions « Skrid ha Skeudenn » présentent :

« Youenn vras hag e leue » de YUENN DREZEN, un recueil de quatre comédies gaies et un drame de la mer. Ce livre truculent et joyeux est en vente chez :

Mlle Anne ALBERT, 9, rue Georges Guyenne, Nantes, C.C.P. 2248-70 à Nantes.

Au prix de 600 frs + port 70 frs — envoi franco à partir de 5 exemplaires.

### LES DEUX AMOURS DE BRIZEUX

par Job de Roincé

L'ANNEE 1958 sera en Bretagne l'année Brizeux. Il y aura, en effet, cent ans le 3 mai 1958, qu'est mort le chanteur de « Marie » le poète admirable auquel la Bretagne doit tant.

Pour commémorer cet anniversaire et afin de permettre aux Bretons de mieux apprécier Brizeux, Job de Roincé vient de publier un petit ouvrage qui, tout en retraçant la vie du poète, montre aussi combien celui-ci aime sa Bretagne. Et avec Brizeux, Job de Roincé fait revivre les principaux personnages de ses poèmes.

Au moment où, à Lorient sa ville natale à Arzano qu'il illustra, à Guilfigomarc'h où repose Marie, ainsi que dans d'autres localités, on va célébrer le centenaire de la mort de Brizeux, il était utile de mettre à la disposition du public un livre qui lui permette de mieux connaître le grand Breton que fut Brizeux.

L'ouvrage de Job de Roincé vous dira ce que fut ce poète qui mit tout son talent au service de son pays.

Ce petit livre, « Les Deux Amours de Brizeux », est en vente chez l'auteur Job de Roincé, 50, avenue du Mail, à Rennes. Prix 250 frs. Envoi franco mandat de 290 frs. adresse à :

JOB DE ROINCE, 50 avenue du Mail à RENNES, C.C.P. Rennes 76-995.

### CAHIERS D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE CAHIERS PARUS

Première série :

Elle comprend les numéros un, deux et le volume « ACTUALITE DE L'ART CELTIQUE » (3-4).

## LES TOURNOIS DE LUTTES BRETONNES

Calendrier provisoire de la F. A. L. S. A. B.

15 Juin : Plozévez-Moëdec.  
15 Juin : Plozeur.  
22 Juin : Moëdec.  
29 Juin : Merlevenez.  
30 Juin : Prot.  
3 Juillet : Lorient.  
6 Juillet : Peumerit, Fédéral.  
6 Juillet : Hennesbont, Champ, du Morbihan.  
20 Juillet : Plomelin, exhibition.  
20 Juillet : Saint-Caradec, Fédéral.  
20 Juillet : Fouennant, Champ, du Finistère.  
20 Juillet : Plouail, Fédéral.  
27 Juillet : Guidel.

Seconde série :

5. — LUCIDITE DE L'HOMME.  
6. — L'HISTOIRE CREATRICE.  
7-8. — PAYS BASQUE TRADITIONNEL ET PRESENT, à paraître à Pâques 1958.

ABONNEMENTS

à une série  
— ordinaire : 1.200 frs ; de soutien : 1.800 frs.

Nota. — Tous les abonnements portent avec le n° 1 de chaque série.  
— le volume « Actualité de l'Art Celtique » seul : 800 frs.

C.C.P. Association Fr. Duine, Rennes 1640-03.

« Le programme des Cahiers d'Histoire et de Folklore prévoit pour chaque numéro une pensée, une étude directrice et des articles s'enroulant autour d'un thème culturel. Le numéro cinq Lucidité de l'Homme et le numéro six l'Histoire créatrice correspondent aux données essentielles de l'âme celtique ».

(La Bretagne à Paris).

« Lisez Actualité de l'Art Celtique. Le domaine à ouvrir pour nous est celui d'un ordre humain où l'art et la poésie sont les clés d'une science qui mérite le nom de Sagesse ».

André ROUSSEAU  
(Le Figaro Littéraire).

« C'est un document que je recommande tout particulièrement au public cultivé breton ».

(La Bretagne à Paris)  
L. TOULEMONT

« La lecture de ce volume est capitale pour la connaissance de notre tradition ».

(Le Musée Vivant).

**SOUS PRESSE.** — Notre ami Ronan GRUBER, de Chateaubriant, vient de mettre au point une méthode de binou qui paraîtra prochainement sous le titre « DOARE KLOK DA ZESKI SENI BINIOU ». Cette méthode est ainsi présentée : « Les doigts ; Comment travailler le jeu mélodique avec exercices à 1 et 2 voix. L'ornementation simple, avec exercices progressifs ; les battements simples, avec exercices ; les battements doubles ; variantes sur les battements. Règles d'ornementation ; les battements spéciaux ; la transposition. Quelques airs précieuses avec ornementation et conseils aux binouiers ».

Un disque 33 tours est à l'étude pour compléter le livre par un équivalent sonore.

## HOR YEZH

HOR YEZH a zo a paouez embann he niverenn 15. Div vech muioc'h a skouerennoù a vez tennet ganti breman eget er bloavezh kentan, kreskin a ra niver ar genlabourerien, stad ar c'hef a zo mat ; an ur ger berr, diazezel-stad eo buhez ar galouenn.

Labour HOR YEZH a c'hell bezan rannet e teir lodenn : studion istor ar brezoneg hag ar gerioù a zo ezhomm evit lakaat ar brezhoneg da vezañ ar yezh a-vremañ goust ebet ; labour war HOR YEZH a-hed ar 700 zo bet moullet war embann betek-hen. Bez e pajenn labourout avat he deus HOR YEZH c'hellomp a-bouez war bep hini eus an roet skridoù a-bouez war bep hini eus an tachennoù-labour menec'h uheloc'h ; da skouer ISTOR AR YEZHOU KELTIEK gant Arzel Even (160 pajenn embannet betek gant Arzel Even) hag ar wech kentan gant WERN embannet (evit ar wech kentan) gant F. Elies — an Dastumad Peniwarn a zo, evel ma ouzer, un tenzor saoziezh a werziou

ha sonioù poblek, natennet er c'hantved diwezhan ha chomet diembann, evit an darn vrasañ.

Da skouer ur roll gerioù dastumet e Sant Ivi pe anvioù pesked dastumet gant aron ar Berr ;

da skouer studiadennoù diwar-benn ar striaouriezh, diwar-benn gerioù a-vremañ ar vuhez penneziel, diwar-benn ar gerioù skiantel e-trevedal.

Studiadennoù a-bouez a zo da vezañ moullet en niver ennoù da zont : Anvioletec'h parrez Sant Vig, Gerioù ar mor e Douarnenez, Gerioù ha Yezh Skiantel, h.a. Marteze e plija deoc'h, kenvad ker, koumanantin 500 lur evit peder niverenn lies-skriveret kempenn dindan ur golo brav ha kulet

Lavarout a reomp frugere en a-raok, hag e kasomp deoc'h hor gwellañ gourc'hemennoù breizhet.

ARZEL EVEN — PER DENEZ — ABANNA Tenzorian ; G. ETIENNE, Moen ar Ya, CHATEAULIN C.C.P. 1162-91 RENNES.

## DEUX GRANDS LIVRES

Le premier grand livre que les Editions 'Al Liamm, dirigées par Ronan Huon, viennent d'écrire est une légende celtique bien connue dans le monde entier. Il a cependant fallu attendre la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle pour voir paraître le texte breton « Tristan et Izeld ».

Ce chef-d'œuvre a été traduit par le peintre et écrivain breton Xavier de Langlais, auteur de poésies (Kannou en Noz) éditées par la revue Gwalarn, d'une étude sur le nombre d'or (Ene al Linnenn) d'un drame (An div zenn) et du roman « Enez ar Rod », édité aussi en français par les Portes du Large (Nantes) sous le nom de « L'île sous Cloche ».

TRISTAN ET IZELD... l'un des plus émouvants romans d'amour de tous les temps !

Le roman de Tristan et d'Izeld est né en Grande-Bretagne, fort probablement en Ecosse, mais, de l'aveu de Joseph Bédier lui-même, (dont l'admirable adaptation de Tristan en français moderne est désormais classique) ce fut, sans doute, par des bardes bas-bretons, bilingues, que l'Occident entendit conter pour première fois, sous sa forme actuelle, cette merveilleuse histoire d'amour, où s'affrontent la jeunesse et l'âge mûr, la folie et la sagesse, la trahison et la fidélité, LA VIE ET LA MORT.

La version bretonne que Xavier de Langlais (LANGLEIZ) vient d'achever marque le retour de TRISTAN ET D'IZELD en « Petite Bretagne »... après un long périple à travers le monde. A l'exemple d'André Mary, de Pierre Champion et de Joseph Bédier, Xavier de Langlais ne s'en est pas tenu à une traduction littérale d'un seul poème ancien ; plusieurs variantes ont parfois inspiré son texte définitif.

Cette version bretonne, écrite dans une langue à la fois simple et riche, c'est-à-dire vivante, sera facilement accessible à tous. Merveilleusement nuancée, la syntaxe bretonne devait d'ailleurs s'adapter sans effort au rythme passionné qui anime le récit : VIEUX DE PLUS DE 600 ANS, LE ROMAN DE TRISTAN ET D'IZELD DEMEURE LE PLUS JEUNE ET LE PLUS ACTUEL DES ROMANS D'AMOURS... Il doit encore faire battre plus d'un cœur.

AL LIAMM, en éditant ce livre, qui figurera un jour, sans nul doute, parmi les meilleurs livres classiques de langue bretonne, a assumé une lourde charge. L'édition d'un pareil ouvrage de grand format (1. x 24) comportant PLUS DE 20 ILLUSTRATIONS AT 235 PAGES, n'aurait pas été possible sans

## EDITES PAR AL LIAMM

l'appui de quelques souscripteurs particulièrement généreux. LE CERCLE CELTIQUE DE RENNES, ayant été le premier touché par notre appel, a été également le premier à nous apporter son concours, d'autres CERCLES d'autres KEVRENNIOU suivront, nous en sommes certains, son exemple.

LES ASSOCIATIONS DE BRETONS EMIGRES et LES CERCELES DE HAUTE BRETAGNE comprendront également l'intérêt exceptionnel que présente l'édition d'un pareil ouvrage qui restitue à la langue bretonne l'un des joyaux les plus authentiques de sa littérature ancienne.

« Le Dictionnaire Historique » de Roparz Hemon est le premier volume d'un monument linguistique aussi important que la « Grammaire Bretonne » de Keravello, sinon plus.

Ce premier volume de 224 pages, l'œuvre complète se composera d'une douzaine de volumes et coûtera environ 3 millions de francs. Son but est de donner chaque mot de la langue avec des exemples tirés des textes du 15<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

La tâche est si vaste qu'il a fallu faire un choix. On a cherché à donner, dans la mesure du possible : 1) des exemples datant du moyen-breton (XV<sup>ème</sup> XVII<sup>ème</sup> siècles) ; 2) des exemples des divers dialectes datant de l'époque prémoderne (XVIII<sup>ème</sup> siècles) ; 3) des exemples des divers dialectes datant de l'époque moderne (XIX<sup>ème</sup> siècles) ; 4) des exemples tirés de l'œuvre littéraire d'aujourd'hui.

Le dictionnaire est très important pour l'histoire de la langue. Il n'imagine rien, n'invente rien sur l'origine ou la sens des mots. Il donne les faits quand ils existent. Quand ils n'existent pas il ne donne rien.

Hâtez-vous avant qu'il ne soit trop tard de vous procurer le volume du plus important dictionnaire de tous les temps.

— TRISTAN HAG IZOLD, 25 illustrations, 235 pages :

Sur Alfa, numéroté 1800 frs.  
Sur Offset numéroté 1200 frs.

Ordinaire : 850 frs.

Jointes 100 frs pour les frais d'expédition

— GERIADUR ISTOREL, 224 pages :

Sur Offset : 1000 frs.

Ordinaire : 1200 frs.

Ajouter 50 frs pour le port.

Pour toutes vos commandes notes l'adresse

P. BODENAN, 3 CHEMINS DES POTIERS, ERGUE-ARMELE, QUIMPER, C.C.P. 213-23 RENNES.



## QUATRIEME NUMERO DE " BRUD "

Le quatrième numéro de BRUD vient de paraître avec la régularité qui caractérise cette revue depuis son origine. C'est un copieux fascicule de 112 pages, présentant un ensemble de textes vivants qui doivent intéresser à des titres divers tous les lecteurs bretonnants. Le but poursuivi n'a pas varié : publier des œuvres anciennes restées inédites, tout en accordant une large place aux écrivains actuels, favoriser l'expression du vannetais et redonner aux bretonnants, par des œuvres accessibles, le goût de leur langue écrite.

Nous avons lu avec un plaisir particulier dans ce numéro un récit de Yann Bréklilien « Ar Yod dro », où se trouvent utilisées et fort habilement romancées des connaissances précises de l'antiquité celtique. Dans « Ar Pab Inosant » d'Urvan Pérénnès respire une Bretagne mystique et médiévale, dans le cadre d'une langue cantilène naïve. La Bretagne contemporaine est également présente dans « BRUD » avec une nouvelle de Pierre HELIAS, « Yannig an Tarmaji », pleine de drôlerie et d'observation vraie. Une œuvre de plus longue haleine, « Kizier-Naz Sant-Pabu » de Mab an Dig, nous raconte l'histoire palpitante des phénomènes étranges qui se produisent dans un petit village de la Finistère et que l'on attribue d'abord à la présence de créatures maléfiques. Signalons encore la suite d'une série déjà longue : les nouvelles de Yeun ar Gow, que les lecteurs de BRUD lisent toujours avec le même plaisir. Enfin les chroniques habituelles (œuvres vannetaises, parties des jeunes, breton vivant du peuple, notes d'érudition, etc...) sont plus fournies que jamais.

La poésie est brillamment représentée dans ce numéro par un long poème de Padrig Hellen (Névez-Amzer) qui se range parmi ce qui a été écrit de plus beau en matière de poésie bretonne. L'alternance des brèves et des longues, des rimes internes, l'utilisation expressive des accents et des sonorités, donnent à ce poème une harmonie et une perfection de forme rarement égales. Tous les bretonnants voudront lire et posséder ce numéro de BRUD qui leur apporte des œuvres originales et vivantes, destinées à figurer désormais parmi les classiques de la littérature bretonne.

Administration : « BRUD » — B.P. 17 BREST — Abonnement d'un an : 1.000 frs C.C.P. 1921-04 RENNES.

## EMBANNADURIOU " EMGLEO BREIZ "

EDITIONS DE LA FONDATION CULTURELLE BRETONNE — Boîte Postale 17 BREST — C.C.P. 380-86 RENNES.

— LEXIQUE BRETON-FRANCAIS — FRANCAIS-BRETON (Stephan-Seté), 335 frs — L'ORTHOGRAPHE UNIVERSITAIRE DE LA LANGUE BRETONNE (FALC'HUN-DU-ARDIN) 190 frs franco.  
— SEIZ PENNAD LENN — 55 frs franco.  
— MIL-POK (J. Nabil), 55 frs franco.  
— KOMZOM, LENNOM ha SKRIVOM BREZONEG (J. Tricore) — 305 frs franco.  
— MOJENNIOU AR MOR (Pierre Helias), 305 frs franco.  
— GEDTEHN AR WERHEZ (Jakez RIOU), 385 et 535 frs franco.  
— BARZONIGO (Reunan ar MOUGH),

## LE SOIXANTE CINQUIEME NUMERO ET LA QUATORZIEME ANNEE DE AL LIAMM REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE

« AL LIAMM » est la plus ancienne revue littéraire et culturelle bretonne, le premier numéro ayant paru en Février 1945, dès la fin de la guerre. Elle est aussi la plus lue 505 abonnés, et le moins chère : 6 numéros pour 1000 francs, 620 pages en 1937.  
« AL LIAMM » contient des articles pour tous les goûts : des poèmes, des nouvelles et des contes en langue populaire accessible à tous. Sa direction considère que la langue bretonne est capable, comme toute langue, d'aborder tous les sujets, elle contient aussi des articles philosophiques pour initier, des critiques littéraires, des informations pour tous et une page des jeunes. AL LIAMM c'est la Bretagne vive, jeune et moderne qui veut aller de l'avant.  
Le numéro 65 paru à Noël, est selon le grand écrivain breton Roparz Hemon l'un des meilleurs qui ait paru au point de vue littéraire.

Ce numéro de 108 pages contient quatre nouvelles dans une langue facile. Nous y trouvons sous la plume trégoroise de Jakez Kozan un très beau conte de Noël à la fois moderne et traditionnel « Noz ar Fellgant ». C'est une joie pour tous que cet écrivain doué se ramette à nous envoyer des petits chef-d'œuvres comme celui du lointain Canada où il est allé vivre. « Foeneg an Douzig kozh » est de Youenn Drezen l'illustre auteur de Itron Varia Gormez. « Dibann an Deiz » de Ronan Huon est un drame émouvant dans le cadre de notre grand port de Brest où déjà Roparz Hemon avait situé plusieurs de ses nouvelles. « Israel » est une traduction du Russe de notre plus grand écrivain actuel, Jori Priel, l'auteur de « Va Zammig Buhez », de Buhez e Rusia » et de « Aman hag ehont », éditées ces dernières années par Al Liamm.

C'est aussi pour donner un avant-goût de l'édition lors en cours de Tristan et Izelt qu'Al Liamm en édite ici un passage. A l'occasion du 40ème anniversaire de la mort de Calloc'h Youenn Olier a écrit une étude approfondie du poète, de sa langue, de ses idées politiques et de son caractère. Un autre anniversaire est celui d'Ober que nous rappelle Per Denex dans un aperçu historique de la première école par correspondance en breton. Les poètes sont représentés par Calloc'h, Abanna et Roparz Broudig.

AL LIAMM, Directeur : Ronan Huon, 132 rue de Verdun Brest — Abonnement : P. Le Bihan, 6, Domaine des Hocquettes, Suresnes. C.C.P. 5349 06 PARIS.

200 frs franco.  
— GAND RED AN DOUR (Roparz Boudig) 200 frs franco.  
— AR ROH TOULL (J. Kerrien), 385 frs franco.  
— CENT TEXTES DE THEMES (Pierre Trepos), 285 frs franco.  
— AN AZENNIG BIHAN (Evid ar vugale) 235 frs franco.  
— SKOAZELLET GAND « EMGLEO BREIZ » : — DASSON UR GALON (Loeiz Herrieu), 670 frs franco.  
— BLEUNIOU ARVOR (Mab an Dig), 220 frs franco.  
— DESCOM BRENEONEG (SEITE-STEPHANI) 670 frs franco (vient de paraître)  
EDITIONS « KENDALC'H » : — BREIZ HOR BRO, 170 frs franco.  
— KANON UHEL, 170 francs franco.

## POUR LE MONUMENT DE NOMINOÉ 41.500 francs ont été payés...

A ce jour une somme de 41.500 francs a été versée au Service Contentieux des Ets Beggi, de Quimper, exécuteur de la statue de NOMINOÉ dont la maquette est l'œuvre du sculpteur breton RAFFIG TULLOU.

Mais il reste encore plus de 600.000 francs à payer !

Il ne sera pas dit que ce problème laissera les Bretons indifférents et que la statue du fondateur de l'unité bretonne restera impayée. Un Comité de Liquidation a été créé afin de collecter les sommes nécessaires au paiement des factures laissées en suspens par le Comité Redonnais.

Versez votre obole à P. MONJARRET, Trésorier Comité Nominéo, 18, Boulevard Joffre, LORIENT - C.C.P. RENNES 349-02.

TOTAL PRECEDENT : 41.500 FRANCS.

## DOURNSKRIDOU PENGUERN

(Bibliothèque Nationale, Paris ; manuscrits fonds celtique, tome 94, page 204)

### R I W A L

Et e kornig koz d'an euret  
et e a ne ket distroct,  
Tapet eo, tapet eo,  
en toul ar blei hag hen meo.

Lavaret a re an oac'h koz,  
pa voa arri tost d'anter nos ;  
Pa e gwir ne deu ket Riwal  
Kornig koz n'eman ket a bell  
Arri e er c'hoad ar c'hastel  
Brennanzont, pa voamp o tonet,  
he vombard a meump bet klevet.  
Pa voa Kornig o vont er c'hoat,  
an douar torras 'dan he droad.  
Ha koue a eure en toul-trap,  
e lec'h ma voa eur blei tap,  
eur blei loued, ha garo,  
treut evel gazek an anko,  
ne daoulagad ru tan gwai  
a lugerne en nos tenval  
hag hen o tapout he vombard  
hag hen o c'hoeza emmi stard  
hag al loen, souezet meurbet,  
a chome chouchet d'hen klevet.

Nemet pa paoueze, kerkent  
ar blei a skrigne e zent  
ha Kornig koz, o goelet se,  
a haste da sonn adare ;  
ha pa paoueze c'hoas, raktal  
ar blei re d'he zent strakal.  
Allas ! siwas ! ar sonner kes  
ne voa ket henon en ez.  
Tud an euret a lavare,  
O vont d'ar ger deus ar beure :  
-chomet c'hoas ar mevier koz,  
o c'hober e dro 'pad an nos.  
E man duze en eun toufle,  
berc'hoezet gant ar jufere.  
Eur pennat c'hoaz voa klevet sonn  
war bannat e che an ton  
ar blei didrous, pa c'hwrilas  
lampas warnhan, hag an tagas.  
Biken, biken, mamm birviken  
Riwal vars na gourdrous den  
eman en toul gant ar blei

ha ne welo an del.  
Tapet eo, tapet eo.

(Penguern' zo marvet kant vloaz' eo  
1856).



## CONCOURS DE MONOGRAPHIES DE L'ENTENTE CULTURELLE BRETONNE

Le prix 1957 de l'Entente Culturelle Bretonne de la région parisienne, destiné à récompenser une monographie d'un canton ou d'une commune de Bretagne, et dont le montant était de 40.000 frs, a été partagé également entre deux auteurs particulièrement méritants, Mlle J. Lorin, assistante sociale, pour son étude du canton de Messac (I-et-V.) et M. Le Barzic, professeur de l'enseignement libre, pour ses deux ouvrages consacrés à Mur de Bretagne et à la Roche Derrien (C.-d.-N.).

Malheureusement encore inédite, l'œuvre de Mlle Lorin fournit, outre les notions historiques indispensables à un tableau extrêmement vivant et précis des conditions actuelles de vie et des moeurs paysannes dans ce pays de Redon que l'auteur connaît à la perfection. En la récompensant, le jury a voulu marquer son intérêt pour des études axées sur la vie actuelle, matérielle, intellectuelle et morale, de nos populations, trop souvent négligées par les auteurs au profit du passé. La passionnante monographie de Messac, si elle est publiée, sera une mine de précieux renseignements pour la sociologie d'aujourd'hui comme pour l'historien de demain.

Plus classiques, les ouvrages de M. Le Barzic, diplômé d'Etudes Supérieures Celtiques, conviennent le lecteur à un voyage plein de charme et d'imprévu dans deux pittoresques régions de la Haute Cornouaille et du Trégor, sans en négliger pour autant l'histoire la géologie, la linguistique et les coutumes traditionnelles. D'une lecture agréable autant qu'instructive, ils ont déjà reçu en librairie un accueil des plus favorables.

Le Jury a cru devoir signaler en outre, parmi les ouvrages qui lui ont été soumis, ceux de l'abbé Auffret sur la Ville és Monais, de M. Danet sur Arradon, de Mme Lanco sur Belle-Ile-en-Mer et de M. Leclerc sur Allaire, tous travaux intéressants et d'un grand mérite.

## GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LANGUE BRETONNE 1958

LA FONDATION CULTURELLE BRETONNE rappelle qu'elle décerne tous les ans un Prix Littéraire pour une œuvre originale, à l'exclusion de toutes traductions ou adaptations d'œuvres françaises ou étrangères.

Les œuvres présentées pour le Concours devront parvenir à la F.C.B. — Boîte Postale 17 — BREST, pour le 15 JUIN 1958, dernier délai.

Le prix sera décerné indifféremment à une pièce de théâtre, une œuvre en vers, une nouvelle ou un ensemble de nouvelles, un roman, éventuellement à un essai. Les écrivains qui concourent pour le prix doivent accorder à la F.C.B., une option pour la publication de leur œuvre, soit en volume, soit dans « BRUD », Revue Littéraire d'EMGLEO BREIZ. La F.C.B. ne sera pas tenue de procéder à cette publication qui, en tout état de cause, interviendrait dans l'orthographe universitaire.

Le grand Prix Littéraire de la Langue Bretonne dont le montant est de Cinquante Mille francs (50.000) sera décerné au lauréat au cours de l'une des grandes Fêtes Folkloriques de l'été prochain.

## Bleun-Brugou 1958

E 1958 a vezo greet ar Bleun-Brug :

- 1) E PONT'N-ABAD d'an 22 a viz MEZEVEN en enor d'an Intron Varia. (Bleun-Brug Kerne).
- 2) E NOAL-PONDI d'ar 13 a viz GOUERE en enor da Zan-tezed Breiz (Bleun-Brug Bro-Wened).
- 3) E SANT-THEGONNEC d'an 20 a viz GOUERE en enor d'or Halvariou koz (Bleun-Brug Léon).

LISEZ

## BRUD AR YEZ HAG AR VRO

Revue Littéraire en Langue Bretonne

d' « EMGLEO BREIZ »

B. P. 17 BREST

### Pour apprendre le breton SKOL - OBER

Cours gratuits  
par correspondance

M. GOURLAOUEN  
30, Rue de la Corderie  
DOUARNENEZ (F)

## L'AVENIR

Organe de Défense  
des Intérêts Bretons

B. P. 89 BREST

Abonnement :

1 AN : 500 FRANCS  
C. C. P. 11.3286 RENNES

## EDITIONS B. A. S. ET AR SONER

KANAOUENNOU — 12 chants bretons harmonisés à 4 voix mixtes par JEF LE PENVEN, l'exemplaire ordinaire	150 frs
l'exemplaire de luxe	240 frs
YAOUANKIZ A GAN, 15 chants bretons sur feuilles volantes, les 6 franco	50 frs
mixtes par Polig Monjarret, l'exemplaire ordinaire	125 frs
l'exemplaire de luxe	200 frs
PETRA EO B.A.S. (Qu'est-ce que B.A.S. ?). Numéro spécial d'AR SONER (vendu 80 francs en 1952) contre 20 francs de timbres.	10 frs
Cartes postales « CHANTS BRETONS », la carte	7 frs
par 50, la pièce	140 frs
INSIGNE B.A.S. (vert, blanc, rouge, violet, jaune, orange) la pièce	190 frs
SKOL AR BINIOU, de Dorig Le Voyer	300 frs
CHOUËZ ER BEUZ, 80 airs recueillis et notés par Polig Monjarret	300 frs
TRAITE ELEMENTAIRE DE BINIOU, d'Emile ALLAIN	300 frs
METHODE DE BOMBARDE, de Yann L'HELGOUALC'H	180 frs
DEK SONENN, de Roperh er Mason	500 frs
LA LUTTE BRETONNE A SCAER, R.Y. CRESTON	500 frs

S'adresser à la Coopérative BREIZ, B.P. 399 Rennes — C.C.P. Rennes 144-67.

## PAPIER A LETTRE BRETON

Le bloc de 50 feuilles, franco : contre 8 timbres à 20 francs.

Sonneurs de bagadou, groupez vos commandes :

10 blocs, franco ..... 1.400 frs  
20 blocs, franco ..... 2.200 frs

Passer vos commandes à AR SONER, B. P. 207, LORIENT (Morbihan).

500 blocs vendus en deux mois !



# la chaîne de nos amis

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

## COBRASEL



**SEL FIN**  
En boîte carton  
ou en sachet polyéthylène | 500 gr.

**SEL GROS**  
En boîte carton  
ou sachet polyéthylène | 1 kg

Marque "COBRASEL"

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H  
EGET AN HOLEN-MAEN  
Le Sel Marin Breton  
Lavé, Séché

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DES SELS MARINS DE L'OUEST  
BATZ (Loire-Inférieure) Téléphone 57 Batz

## " STOUVTOUL "

- PRODUIT D'ENTRETIEN ET D'ETANCHEITE POUR SACS DE BINIOU.
- Contenance 1/4 de litre.
- Prix de vente du bidon : 400 frs, port en sus.

FOURNISSEUR EXCLUSIF :

**Dorig LE VOYER**

Rue B. de la Rogerie

RENNES (Ile-et-Vilaine)

Le Gérant Responsable : Polig MONJARRET  
Editions et Imprimerie de Bretagne, Lorient

C.P.P.P. N° 26062

1<sup>re</sup> ANNEE — N° 105 — Le Numéro : 100 francs

A O U T  
E O S T 1958

# AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE  
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

## C'HOUEZ ER BEUZ !...

Dans ce numéro 54 airs de danses  
de Haute-Cornouaille



LE BAGAD DU MOULIN VERT (Section de Kevrenn C'hlozik)  
En haut, à droite, M. Léon GORAGUER, fondateur et Directeur du Bagad,  
qui vient d'être élu maire de Penhars



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA B. A. S. le Dimanche 19 Octobre 1958, à GUINGAMP

Notre Assemblée générale aura lieu à Guingamp, salle municipale, à 10 heures. Il importe que tous les groupes B.A.S. y soient représentés par un ou plusieurs membres : de nombreuses et importantes questions sont en effet à examiner.

L'ordre du jour ne sera fixé qu'après réception au Secrétariat Général des suggestions que vous voudrez y voir figurer.

Un repas en commun étant prévu à l'Hôtel de l'Avenue à Guingamp (600 frs par tête). Il est nécessaire que chaque Bagad précise l'importance de sa délégation pour le 12 octobre au plus tard.

Y. GUYOMARCH.

N.-B. — Adressez toutes correspondances à Yann GUYOMARCH, Secrétariat Général de B.A.S., « Le Bassin », MORLAIX (Finistère), Téléph. 7-35.

## LE CONCOURS DES FETES DE CORNOUAILLE

Il avait pour but de sélectionner les trois meilleurs couples et de confirmer leurs qualités dans la gavotte et le bal de l'Aven.

Une première épreuve permit de classer au cours de l'après-midi du samedi les couples SERGENT-JAFFRE de St-Barthélémy (Morbihan), RIVOALAN-CADOUDAL (Bourbriac) et les Frères Alexandre et Georges LOUET (d'Elliant).

La seconde épreuve réunit ces trois couples le samedi soir devant un public nombreux. Chaque couple devait faire danser le Cercle Celtique de Quimper (Gavotte et Bal de l'Aven). Le classement des sonneurs fut le suivant :

- 1<sup>er</sup> Prix : Alexandre et Georges LOUET, d'Elliant.
- 2<sup>e</sup> Prix : Etienne RIVOALLAN et Georges CADOUAL, de Bourbriac.
- 3<sup>e</sup> Prix : René SERGENT et Marcel JAFFRE, de Saint-Barthélémy.

Les commentaires seront publiés dans le prochain numéro.

## CONCOURS DES BAGADOU - Brest, 2 Août 1958

PREMIERE CATEGORIE (Bruded). — Pas de Premier Prix décerné.

Deuxième Prix : Kevrenn Brest Ar Flamm.

Troisième Prix : Kevrenn Brest Saint-Mark et Kevrenn de Rennes.

Non classé mais maintenu en première catégorie : Kevrenn du Lycée de Saint-Brieuc.

Non classés et rétrogradés en deuxième catégorie : Kevrenn de La Baule et Kevrenn de Nantes.

DEUXIEME CATEGORIE (Krennarded). — Aucun bagad classé.

Est maintenu en deuxième catégorie : Bagad du Moulin-Vert de Penhars.

Est rétrogradé en troisième catégorie : Bagad de Paimpol.

DEUXIEME CATEGORIE (Bruded). — Pas de premier ni de deuxième ruban décerné.

Troisième Ruban : Bagad Quic-en-Croigne de Saint-Malo.

Non classés mais maintenus en deuxième catégorie : Kevrennou de Lann-Bihoué, Fougères, Quimperlé et « Cadoudal » de Rennes.

TROISIEME CATEGORIE (Krennarded). — Première mention : Bagad de Bourbriac, autorisé à concourir en deuxième catégorie en 1959.

Non classés : Bagadou de Vannes, Cléguer et Saint-Nazaire.

TROISIEME CATEGORIE (Bruded). — Première mention : Kevrenn « Nominoë » de Redon, autorisée à concourir en deuxième catégorie en 1959.

Deuxième mention : Kevrennou de Saint-Brieuc (C.C. de Penthièvre) et Combril.

Troisième mention : Kevrennou « Morgaz » de Paris, Tours (Mouez ar Vro), Kastel-Pol, Quimper, Dinan.

Non classé : Kevrenn d'Erquy.

Les détails de ce concours seront donnés dans le numéro à suivre.

## NOUVELLES ADRESSES

HENRI LEON — 2, Transmetteur LEON  
Henri, 2-38 R.I.T., 2<sup>e</sup> Section, ST-BRIEUC (Côtes-du-Nord).

PAUL KERAUDREN — Linguistics Division,  
United Nations, NEW-YORK (U.S.A.).

11<sup>e</sup> ANNEE — N° 105

A O U T  
E O S T 1958

# AR SONER

ORGANE DE BODADeg AR SONERION

Rédaction (ventes et publicités) Directeur : Dorig LE VOYER  
Polig MONJARRET Administration :  
18 Bd Joffre — Tél. 4-52 (Morbihan) Abbé P. J. DERIAN  
LORIENT Ste-ANNE D'AURAY (Mhan)  
C. C. P. NANTES 1436-15 Ste-ANNE D'AURAY (Mhan) étranger, un an .. 800 frs

ABONNEMENTS :  
3 mois ..... 200 frs  
6 mois ..... 350 frs  
Un an ..... 600 frs  
Soutien ..... 1.000 frs  
F.O.M. et étranger, un an .. 800 frs

Trésorerie Générale : B.A.S. Rue Moutperruis, RENNES, C. C. P. Rennes 1244-77

## AVANT-PROPOS

C'est à vous Sonneurs traditionnels de la Bretagne et de l'Emigration que je dédie cet ouvrage.

Puisse-t-il vous persuader mieux encore de la nécessité de marcher dans les pas des générations précédentes, sans rien négliger de l'héritage qu'elles nous ont légué, sans rien y ajouter non plus qui ne soit authentique.

Puisse-t-il surtout créer de nombreuses vocations de « semeurs de joie », de joie saine, et saine parce que bretonne, et redonner à nos chers instruments la place qui fut la leur il n'y a pas encore si longtemps.

Puisse-t-il enfin vous aider à étendre votre répertoire, vous perfectionner dans votre métier de sonneur, vous donner le goût du vrai et du beau, en un mot vous faire aimer un peu plus notre Bretagne à travers ce qui est l'une de ses plus belles émanations : LA MUSIQUE DES BRETONS.

..

J'aurais certes préféré que ce « C'HOUEZ ER BEUZ N° 2 » fasse l'objet d'une plaquette identique à celle déjà éditée en 1954. Mais des raisons nombreuses nous ont imposé ce mode d'édition, et l'une d'elle que vous apprécierez, je n'en doute pas, est l'économie de près de 25 % réalisée ainsi par notre trésorerie : AR SONER doit à son inscription à la Commission Paritaire des Papiers de Presse (C.P.P.P. N° 26062) d'être exonéré de la T.V.A. (Taxe à la Valeur Ajoutée). Ainsi la diffusion de cette centaine d'airs de danses nous coûtera beaucoup moins cher et nous permettra ainsi d'envisager la publication d'airs plus particulièrement destinés aux bagadou.

Les avantages de ce système de vulgarisation sont nombreux. C'est tout d'abord la plus grande diffusion ainsi donnée immédiatement aux matières imprimées, sans débours nouveau pour le membre adhérent ; celui-ci recevra donc sous forme de quatre numéros d'AR SONER, le C'HOUEZ ER BEUZ N° 2 au titre de sa cotisation. La clicherie permettra en outre d'éditer par la suite une plaquette complète de ces quatre numéros et de la mettre dans le commerce ; sa vente sera pratiquement un bénéfice net pour notre Assemblée.

..

Cette première part de l'ouvrage est réservée aux airs des Montagnes. Cinquante-quatre airs de danses notés au hasard des déplacements, des rencontres, des noées, des réunions paysannes.

# DANSES DE HAUTE - CORNOUAILLE

1 Gavolenn BRICARD

$\text{♩} = 116$

2 Gavolenn BRICARD

$\text{♩} = 116$

Gavolenn BRICARD

$\text{♩} = 116$

Gavolenn BRICARD

$\text{♩} = 116$

Gavolenn BRICARD

$\text{♩} = 116$

Gavotenn

♩ = 116

7 8 9 10

Gavotenn

♩ = 116

11 12 13 14

Gavotenn

♩ = 110

15 16 17 18

Gavotenn

♩ = 116

19 20 21 22

Gavotenn

♩ = 116

23 24 25 26

Gavotenn

♩ = 116

27 28 29 30

Gavotenn

$\text{♩} = 116$

Musical notation for Gavotenn on page 8, measures 13-15. It consists of three staves of music in 12/8 time, featuring a melody in the upper voice and accompaniment in the lower voices.

Gavotenn

$\text{♩} = 116$

Musical notation for Gavotenn on page 8, measures 16-18. It consists of three staves of music in 12/8 time, continuing the melody and accompaniment.

Gavotenn

$\text{♩} = 120$

Musical notation for Gavotenn on page 8, measures 19-21. It consists of four staves of music in 12/8 time, with a more complex rhythmic pattern.

Gavotenn

$\text{♩} = 120$

Musical notation for Gavotenn on page 9, measures 22-24. It consists of four staves of music in 12/8 time, continuing the piece.

Gavotenn

$\text{♩} = 116$

Musical notation for Gavotenn on page 9, measures 25-27. It consists of four staves of music in 12/8 time, featuring a melodic line with some rests.

Gavotenn

$\text{♩} = 116$

Musical notation for Gavotenn on page 9, measures 28-30. It consists of two staves of music in 12/8 time, concluding the piece.



10

Gavolenn

$\text{♩} = 110$

Je dois préciser qu'une grande part des airs qui précèdent ont été notés à Poullaouen de 1942 à 1950. Grâce à mon ami Loeiz Ropars j'ai eu l'occasion de sonner dans une cinquantaine de mariages de cette région, tantôt comme talabarder, tantôt comme binawer, accompagné des fameux sonneurs de la nouvelle génération : Dorig Le Voyer, Efflam Kaven, Iffig Hamon, Iffig An Digabel, Yann Ar Foll, Loeiz Raoul, Job Noel, Loulou Cloc'h, etc...

Je n'ai pourtant pas jugé bon d'identifier ces airs comme étant de Poullaouen car je considère que cette sympathique bourgade est une plaque tournante où se rencontrent les courants chorégraphiques et musicaux descendus des hauteurs de Scrinigac ou de Berrien, de Saint-Herbot et de Plouy, ou montés de la vallée de l'Aulne, de Carhoix, Kergloff, Plourac'h, Trébrivan, Spézet...

C'est ma manière d'expliquer la richesse et la variété du folklore de Poullaouen, et la faveur populaire qu'il y connaît, toujours et de mieux en mieux, grâce aux Journées Kan ha Diskan.

C'est ainsi que les airs numérotés de 2 à 19 et un bon nombre de ceux qui suivent identifiés de Locarn à Glomel et sont connus et estimés. Ils sauraient y mettre en branle les danseurs les plus difficiles. Il est donc vain de dire « gavotte de Chateaulin » ou « gavotte de Scrinigac » pour un air défini. Une fois dépouillé du triole initial cher au petit secteur de Kergloff, ou des deux doubles croches en faveur au pays de Glomel, tout air de gavotte à toutes les chances de bien « faire danser » à Poullaouen, à Gourin ou à Bolazec, à Chateaulin ou à Meel-Carhoix.

J'ai eu cette chance et cet honneur d'être le dernier compère de Guillaume Léon, mieux connu sous son surnom de « LÉON BRAZ », par opposition à celui dont son frère « LÉON BIHAN » était gratifié. Pendant trois années passées en plein cœur du pays Peher j'ai pu apprécier la richesse et la variété de son répertoire, et surtout ses dons artistiques certains et son jeu parfait à peine amoindri par l'âge (Léon Braz est mort en 1950 à l'âge de 82 ans). C'était un sonneur émérite, un peu cabotin comme tous les vieux sonneurs, et imbu de ses qualités. Soixante quatorze années de métier ! Plus de 5.000 noces à son actif, trois compères « usés » ou service de la musique !, la majorité des premiers prix enlevés de haute lutte aux compétitions bretonnes du siècle dernier ; tout cela en faisant un personnage de légende et un conteur intarissable. Il possédait des journées entières à conter les centaines d'anecdotes de sa vie de sonneur et déchaînait le rire et les larmes.

Lorsqu'il accordait à quelqu'un la faveur de toucher sa bombarde il ne manquait jamais de préciser : « Celle-là a élevé cinq enfants ». Et c'était vrai. C'était au temps où le métier de sonneur s'apprenait et se pratiquait comme toute profession honorable et honorée. Léon connaissait et aimait son métier. Il en conserva jalousement les petites ficelles et son immense répertoire jusqu'en 1948. C'est vers cette époque qu'il se mit enfin à considérer la B.A.S. comme une affaire sérieuse et à porter fièrement son insigne. Je l'entends encore me dire, au cours de l'hiver 49-50 alors que malade il lui était interdit de quitter l'hospice de Carhoix : « Bah maintenant je peux m'en aller, je sais bien qu'après moi il y aura encore de vrais sonneurs ! » Et c'était tellement vrai que lorsqu'il entendait l'un de nous interpréter l'un de ses airs favoris, dans son style propre, il avait les larmes aux yeux et nous regardait en hochant la tête : « Gost, si tu voulais travailler un peu plus, tu ferais un bon sonneur », et il prenait sa bombarde pour nous donner une leçon. Il me fut un conseiller précieux et tous ces airs de montagne lui furent soumis.

Il avait pourtant une terrible influence pourlette. Attiré par les fioritures brillantes de cette région limitrophe, et aussi je le crois, marqué par l'époque de sa jeunesse où ces deux terroirs voisins n'offraient pas les mêmes contrastes qu'aujourd'hui, il avait une tendance à abuser des finales du pays de Plouy peu prisées en pays Peher. A sa décharge il convient d'ajouter que ses compères furent presque tous des pourlettes. Il avait malgré cela un sens aigu des airs à danser de son terroir propre. Il savait détecter l'appogature importune et corrigée, une phrase musicale adoptée à un texte par un chanteur de fortune. Les mordants inutiles, les triolets déplacés, le style trampetard de mauvais sonneurs du Sud-Cornouaille avaient le don de le mettre en fureur. « C'est des tons de petits sonneurs ! » disait-il. Ou encore : « La bombarde c'est pas un cloison, voilà comment on fait », et il jouait à sa façon l'air incliné, et c'était toujours tellement mieux !

Pour lui l'air de la gavotte était net, rythmé, sans ombre de liés, et les deux notes palpées des fins de phrases étaient pour lui le contre-sens, la marque, le seau d'une musique bien écrite pour la danse.

Les airs qui vont suivre se classent en cinq catégories. La première comprend les airs « fisel » du pays dont Glomel serait le centre ; la seconde les « Podou-ter » de Plouy-Gollorez ; la troisième les airs « Fanch » d'une vaste région comprenant Plauguerevel, Saint-Nicolas-du-Pélem, Collec ; la quatrième partie réunit quelques airs de « dans a-dal » de cette danse appelée sans aucune raison « Piler-lann » que le peuple a toujours ignoré et ignore encore ; enfin la dernière partie est réservée aux « contredances », variantes de Pochpi et bals divers.

11

Dañs-fisel

$\text{♩} = 120$

Dañs-fisel

31

$\text{♩} = 120$

(FREOGAN)

Dañs-fisel

37

$\text{♩} = 120$

(CROWWELL)

Dañs-fisel

41

$\text{♩} = 120$

(LOMAN)

Dañs-fisel

34

$\text{♩} = 120$

(LIDON)

Dañs-fisel

35

$\text{♩} = 120$

(CROWWELL)

Dañs-fisel

35

$\text{♩} = 120$

27 **Dañs-fisel** ROSENA

$\text{♩} = 120$

28 **Dañs-fisel** ROSENA

$\text{♩} = 120$

29 **Dañs ar boked** PLIET (GROUWEL)

$\text{♩} = 120$

La danse du « bouquet de rose » se pratique dans presque toute la Haute-Cornouaille, de Pleyben à Gouezec, de Gourin à la Feuillée. On la danse à la sortie de la messe de mariage sur la place du bourg.

30 **Dañs-fisel** ROSENA

$\text{♩} = 120$

31 **Dañs-fisel** PLANT MILI (GROUWEL)

$\text{♩} = 120$



Dañs-fisel

32  $\text{♩} = 120$  TRADITIONNEL

Dañs-fisel

33  $\text{♩} = 120$  TRADITIONNEL

Podou-fer

34  $\text{♩} = 120$  TRADITIONNEL



Podou-fer

35  $\text{♩} = 116$  TRADITIONNEL

Podou-fer

36  $\text{♩} = 116$  TRADITIONNEL

Podou-fer

37  $\text{♩} = 116$  TRADITIONNEL



11  $\text{♩} = 120$  Dañs-Fanch (TEMERCOU)

18  $\text{♩} = 120$  Dañs-Fanch (DREAZH)

25  $\text{♩} = 120$  Dañs-Fanch (DREAZH)

40

41  $\text{♩} = 120$  Dañs-Fanch (DREAZH)

42  $\text{♩} = 120$  Dañs-Plin (DREAZH)

JE RECOMMANDE  
**FEST-NOZ à Glomel**  
 Disque 33 tours — 25 cm.  
 aux Editions « MOUEZ BREIZ » — QUIMPER  
 Cette cire a sa place dans la discothèque de tout sonneur  
 P. M.

Les trois airs qui suivent sont des airs de dans a-dol. Cette danse se pratique au sud de la chaîne des Monts d'Arrez, approximativement entre La Feuillée et Saint-Rivoal (elle aurait même été pratiquée au Faou) avec une pointe au sud jusqu'au Pont-de-Buis et Saint-Herbot. Elle est connue également au nord de la chaîne, aux environs de Sizun et aux abords de Morlaix, de Commana à Ploneour-Menaz et Saint-Thégonnec.

Elle a été propagée sous une dénomination erronée. Ce nom curieux de « piler-lann » proviendrait du premier vers d'un chant écrit aux environs de 1930 et propagé d'abord dans les milieux folkloriques de la colonie bretonne de Paris : « Fidom douzig tralala, pilomp lann er blo-man ». Cette appellation serait donc relativement récente. Une enquête serrée et étalée de « piler-lann » ne fut connue du peuple. Plus de deux cents personnes interrogées, presque toutes âgées de plus de soixante ans, m'ont donné la preuve que les airs de cette région étaient de la même veine que ceux du Pays de Chateaulin et de Carhaix.

Il me faut aussi d'ailleurs préciser que la dénomination de « dans a-dol » n'est guère plus usitée dans cette région. Je ne l'ai entendue qu'une seule fois, à Plougonven, et encore n'était-elle employée que pour distinguer la danse « de front » appelée Dérabée, de la danse en rond (gavotte appelée « Dans-Kerne »).

Leon Braz, dont le rayon d'action s'étendait jusqu'à Dinéault en presqu'île de Crozon, du moins jusqu'en 1914, interprétait un air de Dérabée à chaque fois que je lui demandais de sonner un air du pays de Brospartz. Par recoupements j'ai été amené à conclure que les airs de Dérabée du Pays de Guerlesquin ou lannour étaient avant 1900 en honneur dans ce secteur de l'Arrez.

Quand on voit que la Dérabée a été pratiquée sur presque toute la côte nord de la Bretagne de Dol à Brest on n'y voit là rien de surprenant. L'évolution naturelle de la chorégraphie en Bretagne, avec l'interpénétration des pas de danses et des musiques ad hoc, peuvent suffire à démontrer le bouleversement qu'a connu à la fin du siècle dernier la géographie musicale de la Cornouaille-Nord, du Trégor et du Haut-Léon.

C'est ainsi que l'on a vu la Danse en rond, la Dans-tro qui groupe toutes les danses aujourd'hui appelées « gavotte des montages », dans-fanch, dans-fisel, dans-piin, podou-fer, gavotte pourloix, dans d-ruz, etc... pousser une pointe jusqu'à la côte trégorroise entre Lannion et Morlaix où on l'appelle « Dans-Kerne » ce qui situe bien son origine.

C'est ainsi aussi que l'on a vu la dérabée se faire refouler en Trégor jusqu'à disparaître presque totalement, dans sa forme et sous son identité du moins, des régions où elle était en honneur il n'y a pas encore un siècle. On voit encore aujourd'hui cette Dans-Kerne gagner constamment du terrain ; en 1941 elle avait atteint Belle-Isle en Terre, aujourd'hui elle ne serait pas loin de Plouaret, et déjà ses pointes avancées se situent aux environs de Trézécan, de Buhulien et Ploumilliau.

Dans ce bouleversement, une évolution lente a fait se fixer ce que d'aucuns persistent à appeler « piler-lann ». J'ai entendu de nombreuses explications de cette danse données par les chorégraphes de nos Cercles Celtiques. Explications qui me semblent sujettes à caution ; il est vrai qu'à vouloir trop prouver on ne prouve rien.

On a prétendu que cette danse dite « piler-lann » appartenait à la catégorie des danses de métier. Comme elle semblait être un spécimen unique du genre, ce qui risquait de compromettre la stabilité des théories élaborées, on n'hésita pas à en inventer une autre. Ainsi voulut-on que soient rouis sur le champ les lins du Trégor : on la baptisa « piler-lin ». Un air « fanch » de la région de Botoho, incomplet d'ailleurs, prêta son caractère à cette fan-taisie, et aujourd'hui encore cette invention porte des coups à l'authenticité du répertoire. Si le pas et la musique ont une origine « fanch », le pseudonyme de « piler-lin » n'a absolument rien à y voir.

On a donc créé cette légende du piler-lann « danse de métier ». On a prétendu, et on le prétend encore, de bonne foi d'ailleurs, qu'on la pratiquait pour piler l'ajonc. Je tiens à souligner en passant que je n'ai rien contre le pilage de l'ajonc, et que je ne me soucie pas de savoir s'il est avantageux de le broyer mécaniquement ou de l'écraser à coups de batons. Mais qu'on accorde à nos grands-parents une paternité, avant l'heure, de cette sorte de « Travail par la Joie » me laisse rêveur. C'est à n'en pas douter une bien belle image que celle de ces jeunes gens du siècle écoulé qui savaient allier le dur labeur au divertissement. Elle tend à démontrer que nos aïeux avaient le « rythme dans la peau » ; qu'ils n'avaient pas leurs égaux pour servir aux chevaux un ajonc consommable et nourrissant. De la belle ouvrage que celle qui était faite à coups de sabots, en cadence, en présence du beau sexe.

Car bien entendu les cavalières étaient là. Elles avaient les pieds si délicats et fragiles qu'on limita leur participation à des révérences autour du tas de lances. Les sourires qu'elles accordaient n'avaient d'autre but que d'émoussiller les costauds qui s'y affairaient ! C'était un divertissement lucratif !

Pour le touriste c'est de bon folklore aisé à gôber. Pour nous c'est une fausse note qu'il convient d'éliminer. Ne s'agit-il pas de savoir en effet si l'on dansait à chaque fois que le cheval avait faim, ou si le cheval n'avait faim qu'aux jours de danses ? Pendant les quarante jours de carême, période d'interdiction de danser, l'animal devait dépérir !

Cependant cette explication a un fond de vérité. Il est exact qu'en d'autres pays de Cornouaille, et en d'autres temps, l'ajonc fut effectivement broyé à coups de sabots (Saint-Gilles-Pligeaux, Kerpert, Kergist-Moellou), et je ne vois aucun inconvénient à laisser entendre que ces sabots contenaient des pieds de danseurs.

J'ai également entendu une version différente. J'ai écouté raconter devant un public en état de réceptivité, l'histoire rocambolesque que voici : le « piler-lann » est une danse qui trouve son origine dans le fureur anti-chorégraphique du clergé léonard ! La danse par couple étant formellement condamnée par les prêtres, les jeunes gens imaginèrent cette dissociation. Gars d'un côté, filles de l'autre, la morale était sauve, et l'obéissance au clergé assurée. On ajouta aussi parfois que ces jeunes gens craignant le colère de leurs pasteurs franchisés, saient le Roc'h Trévézal comme un Rubicon pour s'en venir en Cornouaille pratiquer ces exercices. L'histoire dit aussi que le clergé cornouaillais était plus tolérant à cet endroit, se contentant de ne pas se mêler, car d'un côté comme de l'autre de l'Arrez, les ripailles diurnes ou nocturnes qui accompagnaient généralement ces souteries n'étaient guère prises dans les presbytères.

Il est possible, après tout, que ce soit le clergé le responsable de la disparition des danses en Bas-Léon. Il est possible encore, je ne vois aucun inconvénient à cela, que ce soit lui le promoteur de la danse dite « de front ». Pourtant cela se pratique ailleurs et jusqu'en pays vannetais. La dans-fisel, la dans-fanch, la dans-Suennour, ont des adeptes masculins qui préfèrent voir les jeunes filles esquiver leurs pas plus loin, tandis qu'ils se dépensent en efforts, en mouvements de jambes violents et pénibles. Et je ne vois là aucune influence de la cure !

L'explication de cette danse est pour moi toute différente. Et je ne serai certes pas contredit par ceux qui s'y sont intéressés, comme Yann Poem et Loëiz Ropars, par exemple.

J'affirme que cette danse appelée « piler-lann » n'est qu'une résurgence de la Dérabée encore pratiquée dans l'ouest du Trégor (Plestin, Lannour, Plougonven, Plougonven).

Pour vous en convaincre comparez les attitudes des danseurs et danseuses dans ces deux démonstrations. Comparez aussi les mouvements gracieux des jeunes filles. Ne vous semblent-ils pas avoir une origine commune ?

Le pas des hommes a été remplacé par un pas montagnard du Poher et du Rouzic. La révérence des cavalières est marquée un peu plus en Cornouaille et en Haut-Léon alors qu'en Trégor elle est à peine esquissée. On peut peut-être en attribuer la responsabilité aux pots de fleurs des danses de concours. Mais ces pots de fleurs n'ornaient pas toujours le chef des danseuses et je connais certains pays de Trégor où la révérence (ou saluts ?) est aussi marquée que dans la danse de l'Arrez (Loc-Envel par exemple). On imagine mal en effet une « fest-noz » ou un bal de noces transformés en concours permanent ! Je ne pense pas que nos jeunes filles oient pu consentir une fois de danser jusqu'à une heure avancée de la nuit avec un pot de fleurs de plusieurs kilos sur la tête.

Leon Braz affirmait que dans sa jeunesse cette danse de pots fleuris se pratiquait dans le pays de Brospartz ; qu'il avait même assisté à cette danse en pays glazik, et par d'autres sources je sais que cela se fit également jadis en Bigouden et en Vannetais.

Leon Braz sonnoit pour ces danses de Brospartz, des airs de dérabée.

Mais il existe une autre erreur monstrueuse et qui a la vie dure. Il s'agit cette fois d'une légende que nous avalons encore, nous sonneurs. Le... « piler-lann » se caractériserait, paraît-il, par sa mesure irrégulière : 4/4 — 5/4 (ou 12/8 — 15/8). C'est bien mal connaître les Bretons que de leur prêter cet instant d'aberration. Ce qui caractérise précisément leurs danses, c'est ce rythme carré et régulier. J'avoue avoir cru sincèrement il y a une quinzaine d'années à l'existence d'airs ainsi construits. J'ai passé beaucoup de temps à en rechercher un exemplaire. Jusqu'au jour où je me suis convaincu que cela appartenait à un passé définitivement mort et qu'il était vain d'y consacrer mon temps et ma peine.

Cependant je sentais confusément une erreur mais je ne savais à qui ou à quoi l'attribuer. J'étais déjà convaincu de l'inexistence de ces mesures irrégulières quand un jour je faillis tomber tête baissée dans le panneau !

Dans toutes ces régions de Montagnes la danse chantée est toujours pratiquée. Le « kaner » et le « diskaner » mènent la danse. La tradition exige que le Kaner fasse tracer la dernière note de sa phrase musicale et que le « diskaner », pour ne pas risquer la rupture du rythme, attaque sa reprise sur cette même note. De nombreux sonneurs en font autant et ils sont les plus prisés du peuple.

Un jour en notant un air à Collorec je constatais que le chanteur traînait la dernière note de chaque phrase, tant dans le « kan » que dans le « diskan ». J'étais déjà très fier d'avoir, enfin ! découvert ce que je croyais être un authentique air de... « piler-lann ». Je notais donc : première mesure 4 temps, deuxième mesure 5 temps. Le soir même ce « kaner » menait la gavotte, accompagné cette fois d'un « diskaner ». Quelle na fut pas ma déconvenue de constater que l'air noté le matin était bel et bien un air comme les autres, un air en 12/8 bien carré et bien régulier.

Le « kaner » respectait la tradition ; il « tenait » la dernière note alors que son « diskaner » avait déjà attaqué le répons. En somme cette dernière note du « kaner » se prolongeait sous la première note du « diskaner ». Ainsi le rythme était net et assuré.

Depuis cet instant je suis absolument convaincu que l'air noté habituellement pour le « piler-lann » a été chanté par un « kaner » isolé, et que le folkloriste qui le nota ne connaissait pas suffisamment son métier pour repérer la faute.

Il a donc créé cette légende de toute bonne foi. Elle se propage ensuite et trouve crédit auprès de tous les néophytes de nos cercles de danses. La B.A.S. intervint pourtant à plusieurs

raprises depuis 1949 pour que la fiction fasse place à la réalité. Quelques Cercles Celtiques se plurent pour un temps aux exigences des musiciens, mais ils sont tous retombés aujourd'hui dans la même faute ; de bonne foi, ou plus exactement par ignorance précieuse. Je pense pourtant que cette erreur n'a que trop duré et qu'il est temps de reconsidérer cette affaire. C'est à vous sonneurs de couples d'imposer cette vérité à vos danseurs.

33 **Dañs a-dal** (PLOWEN-AR-REZI)

$J=110$

34 **Dañs a-dal** (PLOWEN-AR-REZI)

$J=110$

35 **Dañs a-dal** (GANN-RECHER)

$J=110$



45 **Pachpi** (GANN-RECHER)

$J=110$

46 **Pachpi** (GLOUNCH)

$J=110$

47 **Pachpi** (GLOUNCH)

$J=110$

Dans la série des contredanses (Bal, Bal à deux, Bal à quatre, tamm kreiz, etc.) la pachi occupe une place de choix. On peut se demander d'ailleurs pourquoi cette ancienne danse de cours, assez fatigante malgré tout, est employée comme « danse de repos » entre leurs formes, y compris les bals « fanch » et « fisel » assez pénibles eux aussi, possèdent des variantes en Vannetais et en Sud-Cornouaille.

Le « pachi » possède trois variantes principales : celle de Guerlesquin, celle de Paul-laouen et celle de Corlay aujourd'hui moins pratiquée.

Ces trois variantes sont d'une construction identique. Il m'est arrivé de les sonner à Poulleouen en 1949, j'y ajoutais la variante plus connue : « Choukomp del ». Ces quatre formes assemblées ont été très prisées des danseurs.

**Bal-Fanch** (BANT-ARREZ)

**Bal-Fanch** (BANT-ARREZ)

**Bal fisel** (BANT-ARREZ)

**Tamm kreiz**

(BANT-ARREZ)

**Bal à huit**

(BANT-ARREZ)

**Bal**

(BANT-ARREZ)





la chaîne  
de nos amis

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

**COBRASEL**



**SEL FIN**

En boîte carton ou en sachet polyéthylène 500 gr.

**SEL GROS**

En boîte carton ou sachet polyéthylène 1 kg

Marque "COBRASEL"

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H  
EGET AN HOLEN-MAEN

Le Sel Marin Breton  
Lavé, Séché

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DES SELS MARINS DE L'OUEST  
BATZ (Loire-Inférieure) Téléphone 57 Batz

## " STOUVTOUL "

- PRODUIT D'ENTRETIEN ET D'ETANCHEITE POUR SACS DE BINIOU.
- Contenance 1/4 de litre.
- Prix de vente du bidon : 400 frs, port en sus.

FOURNISSEUR EXCLUSIF :

**Dorig LE VOYER**

Rue B. de la Rogerie

RENNES (Ille-et-Vilaine)

Le Gérant Responsable : Polig MONJARRET  
Editions et Imprimerie de Bretagne, Lorient

C.P.P.P. N° 26062

ANNEE — N° 106 — Le Numéro : 100 francs

SEPTEMBRE 1958  
GWENGOLO

# AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE  
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

## C'HOUEZ ER BEUZ !...

(Suite)

Dans ce Numéro :

Le Jeu traditionnel des Sonneurs (D. LE VOYER)

Règlement du Concours de Gourin.

Le Concours des Sonneurs de Quimper.

Lettre d'un émigré.

Le Style Régional (P. MONJARRET)

Airs inédits.

Chroniques habituelles.

## FOLKLORE DE BRETAGNE

DISQUES 78 TOURS ET MICROSILLONS

### Mouëz - Breiz

Demandez Catalogue à M. WOLF

5, Rue Astor

QUIMPER

Lisez

## AL LIAMM

REVUE EN BRETON

14<sup>e</sup> année (66 numéros)

La plus lue.

La moins chère : 620 pages en 1957.

Nos plus grands écrivains : ABOZEN — ROPARZ  
HEMON - MAOZEZ GLANNDOUR - JARL PRIEL - YOUENN  
DREZEN — M. KLERG — JAKEZ KONAN — LANGLEIZ  
R. GESTIN, etc...

Abonnement : 1.000 francs les 6 numéros — P. LE BIHAN, 6,  
Domaine des Hocquettes, SURESNES (Seine) — C.C.P. 5349-06 Paris.

## KINNIG - LABOUR

Kenskriverien-gevverzh goulennet evit Breizh  
a-bezh hag evit an holl drevadennoù evit studian  
hag urzhian marc'hadoù ar gevredigezh.

Skrivan da : " KENWERZH " - BREIZH HA  
DIAVAEZ — D. B., 23, strada Etienne-Marcel,  
PARIS.



11<sup>e</sup> ANNEE — N° 106

SEPTEMBRE 1958  
GWENGOLO

# AR SONER

ORGANE DE BODADeg AR SONERION

Rédaction (ventes et publicités)

Polig MONJARRET

18 Bd Joffre — Tél. 4-52  
LORIENT (Morbihan)

C. C. P. NANTES 1436-15

Directeur : Dorig LE VOYER

Administration :

Abbé P. J. DERIAN

Ste-ANNE D'AURAY (Mhan)

ABONNEMENTS :

3 mois ..... 200 frs

6 mois ..... 350 frs

Un an ..... 600 frs

Scoutien ..... 1.000 frs

F.O.M. et étranger, un an .. 800 frs

Trésorerie Générale : B.A.S. Rue Maupertuis, RENNES, C. C. P. Rennes 1244-77

## Le jeu traditionnel des sonneurs a sa place au bagad

La B.A.S. a eu quinze ans en mai 1958. C'est également au printemps de cette année que le Premier Bagad Breton — celui des Cheminots de Carhaix — a fêté son dixième anniversaire. La multiplication de ces ensembles est constante depuis cette date. Nous assistons chaque année à leur perfectionnement — lent mais sûr —, et à la vulgarisation d'une technique particulière et nouvelle chez nous.

Je crois que nous avons le droit de nous en réjouir.

Mais hélas nous constatons aussi que cette multiplication des bagadou a correspondu depuis le premier jour à la désaffection, tout autant constante, des couples de sonneurs et du jeu traditionnel. On a cru, on a dit, que les Bagadou avaient étouffé la tradition que la B.A.S. s'était donnée pour tâche de maintenir.

En apparence c'était sans doute exact. Cependant depuis déjà deux années le jeu traditionnel de couple connaît une ferveur nouvelle, et les sonneurs de Bagad eux-mêmes s'y intéressent.

On comprend l'enthousiasme des jeunes pour le bagad, l'engouement naturel pour tout ce qui est neuf et plaisant. On doit pourtant admettre le besoin de certains d'entre eux de sortir du rang et de se laisser aller à une technique très différente et plus attachante encore. Sans doute ces exceptions sont-elles plus douées que d'autres, plus réceptives au sens breton de notre musique. Elles sont en tout cas méritantes et j'applaudis chaleureusement à ces initiatives. La B.A.S. se doit de les encourager si elle veut retrouver son équilibre. Elle doit

par DORIG LE VOYER

continuer la tradition pour le bien des générations à venir. Bagadou et couples de sonneurs doivent poursuivre sur des voies parallèles, vers un but commun, un travail différent dans ses aspects, et dans ses aspects seulement. Seul le jeu que nous ont légué les anciens est un jeu breton, et les uns et les autres ont constamment besoin de revenir aux sources de la vérité aux heures d'indécision.

Je crois qu'en ce quinzième anniversaire de notre Assemblée il est bon de jeter un regard sur le long chemin parcouru depuis les années 42-43.

B.A.S., à sa fondation, n'était composée que de sonneurs isolés. Pas même de sonneurs travaillant réellement en couple. Les « couples » n'étaient pas, ne pouvaient pas être associés immuablement comme jadis. Tel biniou répondait à un *talabard* de rencontre, pour une occasion précise : un pardon, une noce, une séance ou une répétition de cercle celtique. Le plus souvent même le biniou bras n'était qu'un soliste voué à sa solitude.

En une année, de mai 43 à juin 44, la B.A.S. enregistra 161 adhésions. Et il est symptomatique de constater que dans ce nombre à peine quatre ou cinq sonneurs appartenaient à ce que l'on peut appeler « les vieux sonneurs ».

Le premier travail de la B.A.S. fut l'unification de la tonalité des instruments. Avant la B.A.S., les tons les plus divers, du fa dièze à l'ut, avaient cours en Bretagne. Ces tonalités diverses n'étaient pas une gêne pour les sonneurs en couple, mais grâce à l'unification (ton de si bémol) la porte fut ouverte aux rassemblements les plus importants, à ces « triomphes » de plus en plus étoffés chaque année et qui semblent avoir eu leur apogée au 6<sup>e</sup> Festival des Cornes-muses de Brest en août dernier.

Un autre travail de la B.A.S. des jeunes années a été de réunir, de confronter, de propager à nouveau, la technique des vieux sonneurs. Ceux-ci étaient déjà en voie de disparition quand la B.A.S. s'est lancée. Ce fut la chance de notre patrimoine musical que ce lancement à une heure encore favorable. Nous avons pu ainsi nous pencher sur le chevet d'une tradition moribonde et, des lèvres mêmes de ceux qui la détenaient, recueillir le maximum de ce qui pouvait l'être, afin que, sans rupture, nous puissions la maintenir et lui redonner le souffle de la vie.

Cette propagation de la technique des anciens nous l'avons assurée dans nos camps-écoles : Gouézec 1943, Argol 1946, Sarzeau 1947 et 1948, Foesnant 1949, Quimper-Pont-l'Abbé 1950, Pont-l'Abbé 1951...

Le Camp de 1952 n'eut pas lieu. Le nombre des inscriptions de sonneurs diminuait chaque année, et cette fois il était tel que nous avions estimé préférable d'abandonner cette affaire. Cet abandon du Camp-Ecole annuel au moment où se fondait le quarantième bagad, où la B.A.S. enregistrait les adhésions nouvelles par centaines, est également symptomatique.

Pourquoi cette désaffection soudaine des sonneurs ? Je pense qu'il faut l'attribuer au fait que chaque bagad possédait déjà le caractère d'un centre permanent d'entraînement, et que ses membres n'éprouvaient plus le besoin d'aller se désaltérer à la source. L'idée du camp a cependant été reprise par d'autres ce qui prouve bien la nécessité actuelle d'une école de formation de sonneurs ; dans les Camps d'Ar Falz et de Kendalc'h, dans les « Journées d'Amicales », un grand nombre de sonneurs suivent des cours et en retirent de précieux avantages.

Aux débuts des bagadou la seule technique connue et enseignée était celle du jeu traditionnel des sonneurs de couple. Elle ne pouvait convenir en tous points. Ici la Bombarde chef de couple devait s'abaisser au niveau des binious, se borner à bien apprendre la leçon et à la réciter fidèlement, simplement, aux temps fixés. Finies les fantaisies de la tradition, les envolées à l'octave, les broderies sur le thème ; finies les phrases longues, longues jusqu'au bout du souffle ; mauvaises ces appoggiatures typiques, ces mordants propres aux styles régionaux ; nuisibles ces cadences libres et irrégulières des marches nuptiales...

Le Bagad devenait un moule d'airain où devaient se façonner selon un standard de simplicité d'expression les *talabardiers* de l'avenir. Le jeu riche et varié était prosaïté par nécessité. Pincement des lèvres identique pour tous, abolition des expressions : tout en *mezzo-forte* ! doigté simple et uniforme...

J'ai connu des « pennsonnerien » aux alentours de ces années 1950 qui considéraient les bombardes comme une source intarissable d'ennuis divers, et certains même poussèrent l'inconscience jusqu'à envisager leur retrait pur et simple du Bagad.

C'était il faut le dire à une époque où le jeu traditionnel était encore en vogue, et dont les bons sonneurs de couple fourvoyés au bagad n'arrivaient pas à se défaire.

Ceci n'est pas une condamnation du jeu de Bagad. Je sais la nécessité d'un jeu uniforme et relativement simple, je sais aussi que depuis ces trois dernières années un sérieux effort a été fourni pour revaloriser ce pupitre ; il n'est que d'entendre des bagadou comme Bourbriac ou Brest-Saint-Marc pour s'en rendre compte : là les bombardes sonnent breton !

Tout ceci n'est dit que pour démontrer les différences énormes qui existent entre les deux techniques : celle du jeu traditionnel, et celle du bagad, nouvelle et mise au point après bien des tâtonnements.

Certes la Bretagne possède aujourd'hui encore de bons couples de sonneurs. Des Sergent-affré, des Rivoallan-Cadoudal, des frères Louet, des Palamour, des Yann Péron, des Loëiz Roparz, des Pierre Guillou, etc... valent souvent beaucoup mieux que la plupart des anciens de la génération disparue. Tous selon le style de leur région propre contribuent à maintenir la tradition. Ils sont les gardiens, les seuls véritables gardiens de l'héritage sauvé *in extremis*.

Pour ma part j'ai préféré, et je préfère encore, le jeu des premiers bagadou. Si l'ensemble était très inférieur à ce que l'on entend aujourd'hui il avait cependant ce quelque chose de breton, ce cachet qui le maintenait dans la tradition. Les Bombardes de bagadou de 1948-49 étaient d'une classe très supérieure à celle des meilleurs d'aujourd'hui. Le nivellement progressif du jeu a permis cependant d'obtenir de bons ensembles *mais je prétends qu'il est possible, qu'il est même nécessaire, de leur donner le cachet breton du couple*. Cela était peut-

être impossible hier encore. Aujourd'hui l'entraînement intensif et la formation acquise par chaque individu permet ce retour à la tradition. Loin d'être amoindri le Bagad en sortira au contraire plus riche et meilleur.

C'est le plus souvent une affaire de partition. Il a été admis par la Commission Technique des Bagadou (Réunion de Rennes 1953) que la partition traditionnelle des Bombardes, qui est en fait la seule à pouvoir servir de base, serait respectée, et qu'en fonction du style précis de sa région d'origine, y serait adaptée une partition de binlou à ornementation écossaise. Cela n'a pas toujours été appliqué.

On ne peut évidemment traiter le bagad exactement comme le couple. Mais le contraste existant que nous parviendrons un jour à adapter au bagad l'essentiel de ce qui peut l'être en provenance du jeu de couple. Ce jour-là nous aurons gagné la partie et nos groupes ne seront plus de pâles inspirations de ce qui se fait chez nos cousins écossais.

Le jeu de couple n'est pas un. Il est multiple. Tous les styles régionaux ont des principes communs, mais chaque région possède des particularités qui font la richesse de notre folklore musical.

Le Bagad a déjà adopté certains de ces principes communs : tout d'abord le contraste existant dans le jeu de couple : *bombards forte, binlou doux*. Le souci du nombre de musiciens, de leur répartition par pupitre, a conservé dans le bagad les reprises de binlou et les attaques des bombardes, ce qui lui accorde au départ une supériorité incontestable sur les pipe-bands d'Eire ou d'Ecosse. Le Bagad a également respecté le principe de la Bombarde maîtresse du jeu : c'est toujours elle qui semble prendre l'initiative en attaquant les airs enchaînés et en laissant aux binious la reprise.

Il est d'autres principes que le bagad peut sans peine généraliser et certains essais se sont avérés concluants (airs imposés au concours de Brest), il s'agit d'utiliser les possibilités de la bombarde au second octave. Là est la bonne voie. Il est aussi possible en partant de ce principe d'imposer aux binious une partition conforme à celle des anciens sonneurs. La réponse du binlou s'inspire de la fantaisie lancée par la bombarde ; cette réponse n'est jamais quelconque, elle n'est pas toujours non plus la reproduction exacte du thème initial ; l'essentiel de la tradition a lui aussi une certaine liberté de manœuvre, l'essentiel est que sa réponse se termine par une invite au *talabarder* à reprendre le thème ou qu'elle lui inspire une variation nouvelle, une autre broderie...

Mais en bagad tout doit être minutieusement réglé à l'avance. C'est donc une affaire de partition et seuls ceux qui ont connu les vieux sonneurs disparus sont aujourd'hui capables d'écrire une partition selon les règles sacrées de la tradition. Je crois sincèrement que le moment est venu de tenter un essai. Si hier encore ç'aurait été courir sûrement à l'échec, aujourd'hui tous les espoirs de succès nous sont permis.

L'intérêt que portent aujourd'hui au jeu de couple des sonneurs de bagad, plus en plus nombreux est un signe qui ne trompe pas. L'intérêt que nous naissent les compétitions réservées aux couples est une autre preuve de notre redressement, j'allais écrire de notre réhabilitation. Nous avons été dépassés par les événements, submergés par la marée montante des bagadou, et nous avons négligé sans trop nous en rendre compte l'essentiel de notre rôle. Aujourd'hui nous reprenons conscience. Les Bagadou sont actuellement majeurs, ils ont acquis de l'expérience, ont précisé une technique nécessaire. Ils sont maintenant aptes à s'engager sur les chemins privés des couples de sonneurs. Si le couple de sonneurs n'a rien à espérer du bagad, le bagad par contre a beaucoup à apprendre du couple. L'heure est venue d'une confrontation des possibilités du bagad avec les nécessités du jeu traditionnel. Cette heure a sonné le joyeux carillon du renouveau. Nous devons nous en réjouir, car cela aurait pu être le glas de notre tradition.

## HOR FAMILH VRAS

Notre ami Pierre-Yves FRAYALLO, B.A.S., est heureux de vous faire part de son mariage avec Mademoiselle Jeanine RIGUIDEL, d'Auray, en l'Eglise du Bienheureux Charles de Blois d'Auray, le 14 Juin 1958

Notre ami Roger CHARLES, du C.C. de Guingamp et de la B.A.S., est heureux de vous annoncer son mariage avec Mademoiselle Monique WOLF, de Rennes, en la Basilique N.-D. de Bon Secours de Guingamp, le 16 Août 1958

Toutes nos félicitations et nos vœux.



## Concours des meilleurs Sonneurs de Bretagne A GOURIN, LE 28 SEPTEMBRE 1958 150.000 Francs de Prix

### RÈGLEMENT

Art. 1. — La compétition annuelle des sonneurs à danser se tiendra à Gourin le 28 Septembre 1958. Tous les couples de sonneurs, appartenant ou non à une association de sonneurs, peuvent y participer, à l'exception des couples mis hors concours au cours des années passées.

Art. 2. — Les inscriptions pour ce concours sont reçues par M. BUZIT, Président du Comité des Fêtes de Gourin. La date limite de l'inscription est fixée au Samedi 27 Septembre à midi (voir en additif le modèle de lettre d'inscription). Cette inscription est gratuite. Toutefois chaque sonneur de bombarde, traditionnellement responsable du couple, devra joindre à sa lettre une enveloppe à son adresse et timbrée à 20 francs.

Art. 3. — Les sonneurs inscrits devront être présents à Gourin le Dimanche 28 Septembre à 9 heures précises. Ils ne pourront quitter Gourin avant 20 heures et participeront aux épreuves organisées par le Comité des Fêtes de Gourin en accord avec la Commission « Couples » de la B.A.S., aux lieux et heures prévus : 9 heures : Tirage au sort.

De 9 heures à 10 h. 30 : Sonneries dans les différents quartiers de la ville « pour se mettre en train ».

A 10 h. 30 : Départ pour la chapelle de Saint-Hervé (Messe à 11 heures). Repas à midi pris à Gourin.

Départ du défilé à 13 h. 45. Les couples seront espacés de 50 mètres au minimum et interpréteront les « marches » prévues au concours (départ de la route de Scaër) (épreuve jugée en marchant).

A l'issue des Vêpres, sur le placître de la chapelle Saint-Hervé, épreuves de « mélodie » et de « danse ».

A 18 heures, à Gourin, annonce des résultats du concours et épreuves pour les couples admis à se présenter au Championnat de Bretagne : Prix d'Excellence et Prix d'Honneur. Ces épreuves se limiteront à des airs de danse (trois airs de danse de trois régions de Bretagne).

Art. 4. — Chaque couple devra interpréter obligatoirement une marche, une mélodie, une danse, de la région bretonne de son choix. Les couples classés pour le Championnat devront obligatoirement interpréter trois airs de danse des cinq régions musicales (Basse-Cornouaille, Haute-Cornouaille, Pourlette, Vannetais, Léon-Trégor-Gallo).

Art. 5. — Afin de classer les concurrents selon leur capacité, trois catégories sont désormais créées. Les sonneurs de couples seront donc le 28 Septembre à Gourin répartis en catégories comme les Bagadou. Ne seront admis à se présenter au Prix d'Excellence que les couples classés en première catégorie et au Prix d'Honneur les couples classés en seconde catégorie. Les couples classés en troisième catégorie, s'ils obtiennent l'année suivante une note supérieure à 17 pourront être surclassés en seconde catégorie. De même les couples de seconde catégorie ne pourront être admis en première catégorie qu'à l'aide de cette même note.

Les notes de 12 à 15 points : troisième catégorie (Prix d'Excellence).

Les notes de 15 à 17 points : seconde catégorie (Prix d'Honneur).

Les notes de 17 à 20 points : première catégorie.

Art. 6. — Les prix en nature et en espèces seront répartis selon ces catégories.

Art. 7. — Le prix offert par l'Entente Culturelle Bretonne et la B.A.S. en 1957 et qui ne fut pas attribué, sera décerné cette année au meilleur couple d'une épreuve de lecture à vue ou de composition.

Art. 8. — Le jury sera désigné par le Comité des Fêtes de Gourin, en accord avec la Commission technique « couples » de la B.A.S. Sont membres du Jury pour le Concours du 28 Septembre 1958 : MM. Albert Hémerly, Dorig Le Voyer et Polig Monjarret. Le jury pourra s'adjoindre des personnes compétentes pour les aider à juger les airs de danse. Ses décisions seront sans appel.

Art. 9. — Le jury ne fera aucune discrimination entre les sonneurs de binlou braz ou de binlou koz. Les concurrents ont la faculté d'utiliser le binlou braz

pour les épreuves de marche et de mélodie et le binlou koz pour l'épreuve de danse ou vice-versa. Mais il est entendu que le couple reste indissociable.

Toutefois, à titre exceptionnel, des vieux sonneurs privés de leur compère habituel pourront se faire accompagner par un compère appartenant à un couple concurrent. Il reste entendu que la répartition des prix en nature ou en espèces ne pourrait en ce cas concerner que les sonneurs en question. En aucun cas le compère appartenant à un couple déjà candidat ne pourrait prétendre y avoir droit.

Cette tolérance n'est valable que pour l'année en cours et ne saurait constituer un précédent. Elle a pour but de permettre à quelques anciens, peu connus des jeunes sonneurs, de faire entendre les airs de leur répertoire et de montrer leur style particulier.

Toutefois ces anciens ne seront admis au concours qu'après une demande écrite et motivée. Cette tolérance ne concerne bien entendu que les sonneurs de bombarde, leur partenaire d'occasion devra nécessairement utiliser le binlou koz.

Art. 10. — Le port du costume breton est obligatoire pour tous les couples candidats. Il ne sera pas toléré cette année d'uniforme B.A.S. (kabig et bérêt).

#### MODELE DE LETTRE D'INSCRIPTION

Je soussigné (Nom, prénom, adresse exacte, date et lieu de naissance), sonneur de bombarde, déclare m'inscrire au Concours des Sonneurs du 28 Septembre à Gourin.

Mon compère sonneur de binlou est (Nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).

Nous avons pris connaissance du Règlement du Concours et nous engageons à le respecter.

(Signature)

Ci-joint une enveloppe timbrée à mon adresse.

### UN GESTE EXEMPLAIRE

LA KEVRENN DE BREST (BAGAD DE BREST-SAINT-MARC)  
DONNE 20.000 FRANCS POUR LE MONUMENT DE NOMINOE

La Trésorerie du Comité de Liquidation a reçu à la fin d'Août un chèque de 20.000 francs du Pennbagad de Brest-Saint-Marc. Voilà un geste qui honore ce groupe.

Yann Camus accompagne cet envoi d'un mot bref, mais qui, espérons-le sera pris en considération par tous :

« Voici inclus un chèque de 20.000 frs pour le Monument du Roi Nominéo. J'espère que les groupes de danse ou de sonneurs, qui se disent bretons, feront le même geste ».

Nous ne pouvons que féliciter Yann Camus et sa Kevrenn de ce don généreux. Puisse-t-il, en effet, inspirer les nombreuses associations « qui se disent bretonnes ».

#### SOMMES PERÇUES

Total précédent	41.400
Kevrenn de Brest-St-Marc	20.000
L. Le Bourhis, Quimper	1.000
Claude Goaziou, Rennes	1.000
Anonyme, Cn <sup>ca</sup> neau	2.000

Payé à ce jour (28-9-58) .. 65.400

Il reste encore près de 500.000 francs à payer !  
Quel Bagad, quel Cercle fera le prochain « geste » ?



## Concours de Sonneurs à Danser des Fêtes de Cornouailles

Le Samedi 26 Juillet a eu lieu à Quimper, dans les Jardins de l'Évêché, un concours de sonneurs à danser dû à l'initiative du Comité des Fêtes de Cornouailles. Le but de ce concours était de remettre en honneur le couple traditionnel de sonneurs à danser, et dans l'immediat, d'améliorer la qualité du festin du possible, l'accompagnement des danses aux couples primés.

Huit couples se sont présentés devant le jury composé d'une part de musiciens qui jugeaient plus particulièrement la justesse, la qualité musicale, le goût des instrumentistes, d'autre part de danseurs qui jugeaient de l'aptitude des couples à faire danser. Les jurés étaient, pour la partie musicale : Madame Penven, Polig Monjarret et Donatien Laurent ; pour la partie « danses » : Messieurs Boutet, vieux danseur de Rosporden-Melgven, Job Er Horr de Baud, R.Y. Creston de Saint-Nazaire, L. Ropars de Poullacuen qui jugeaient respectivement les airs de danses de l'Aven, du Pays de Vannes, de Loire-Vilaine et de la Montagne.

Ce concours a mis en lumière une fois de plus l'urgence du problème des sonneurs à danser. Les couples étaient en effet, trop peu nombreux et d'inégale valeur. D'autre part, la plupart des concurrents ne donnaient pas l'impression d'avoir étudié les airs en fonction des différents styles de danses, ne sentant pas la nécessité de faire épouser à chaque air le mouvement même de la danse dans ses moindres inflexions.

Par exemple dans la Gavotte de l'Aven, que chaque couple devait exécuter, on a rarement entendu souligner le pas glissé du début, l'arrêt au « soulpik » du 4<sup>e</sup> temps et la retenue au 7<sup>e</sup> temps. On ne saurait donc trop insister sur la nécessité pour les sonneurs de l'initier personnellement au pas, au rythme, au « style » des danses qu'ils veulent sonner, sans trop se fier à une simple notation musicale qui ne rend pas compte toujours du mouvement de la danse.

Une autre tendance néfaste dont on a du mal à se défaire consiste à ramener tous les airs au mode majeur moderne ce qui en détruit, le plus souvent toute la beauté mélodique. Enfin si plusieurs talabardiers se sont montrés à la hauteur, par contre il est très rare que le jeu des binoueriers n'ait pas laissé à désirer en ce qui concerne la technique de l'accompagnement et des reprises. On ne saurait trop inciter les jeunes sonneurs à étudier cette technique ne serait-ce qu'en écoutant — dans la mesure du possible — les enregistrements des anciens, notamment ceux de F. Badiot, de Fouesnant, et de Le Nouveau, de Saint-Tugdual - Guémené-sur-Scorff.

### RESULTATS DU CONCOURS

#### Finalistes :

- 1<sup>er</sup> Prix : A. et G. LOUET, d'Elliant.  
2<sup>e</sup> Prix : E. RIVOALLAN et G. CADODAL, de Bourbriac.  
3<sup>e</sup> Prix : E. SERGENT et M. JAFFREZ, de Baud.

#### Non finalistes :

— BOEDEC - COM, Spézet .....	Moyenne	13,4
— F. ALLAIN - R. DUPONT, Nantes .....		13,3
— GORRET - LE RESTE, Bannalec .....		10,5
— LANDREAU - LE GOFF, Nantes .....		10,2
— COMMAULT - BOEDEC, Saint-Brieuc .....		8,8

Signé : L. ROPARS et D. LAURENT.

Bagadou, Cercles Celtiques, amis des Sonneurs et des Cercles, à GOURIN vous trouverez la véritable ambiance bretonne.

## Une lettre d'un émigré

J'ai lu vos notes sur le contenu de ce qui remplacera le C'houez er Buz n° 2. Je me propose de les étudier.

Votre remarque sur le piler lann m'enlève un poids de dessus l'estomac. Quand je présente le Cercle « Mouez ur Vro » je tiens toujours à ce chapitre, j'ai bien quand j'en arrive à ce chapitre, j'ai bien l'impression de n'être pas en règle avec ma conscience, car mes arrière-grands-pères, conscients, qui le pratiquaient, n'y voyaient l'échec, pas de corrélation avec le pilage de l'ajonc, pas de corrélation hêché par une roue à deux ciseaux, entraînée par un de leurs chevaux à l'aide d'un manège analogue à celui de la batteuse de l'époque. Depuis, les Bretons de Paris ont ajouté une figure ; or, d'après L. Bodénez, si on peut l'ajouter, il convient d'être dire que c'est une ancienne gavotte de Léon. L'influence du clergé s'est manifestée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1914-18 ; sans vouloir insister sur la question je suis obligé de vous certifier que les beaucoup de recteurs n'admettaient pas les danses (de tous genres) pour les femmes. Les hommes dansaient parfois seuls ; ils s'entraînaient ou piler-lann avec une perche de bois assez lourde pour synchroniser les mouvements de bras assez difficiles à réaliser correctement ; mais même dansant seuls — et alors qu'il n'y avait pas lieu de faire de révérence ils observaient bien un 9<sup>e</sup> temps mort (et muet) lorsque la perche était en haut et à bout de bras. Était-ce un temps de contrainte, ou un temps de respiration ? Je ne le sais pas, mais je l'ai observé. Ça se traduit certainement en musique par deux mesures 4/5 - 5/4, mais ce changement de mesure ne m'a jamais intrigué ; il y a beaucoup d'exemples dans le chant breton ; il en est encore plus dans les musiques géologiques. D'autres danses bretonnes, tout en étant quaternaires, ne sont pas carrées, en ce sens qu'une phrase musicale a un nombre impair de mesures (deuxième phrase du Bal de Jugon. Il faut faire bal double pour reporter du même pied).

Lu aussi avec intérêt votre exemple n° 2, de mesure écrite, impropre à la danse. A mon avis cela vient de ce que l'écriture musicale conventionnelle ne peut pas toujours traduire le rythme de certaines danses bretonnes. Non seulement il y a des changements de mesure, mais les temps de la mesure peuvent se subdiviser de façon différente ; certains de ces temps peuvent être ternaires, alors que les autres restent binaires et quaternaires ; on ne peut pas le représenter exactement, même avec les artifices  $\frac{3}{4}$  ou  $\frac{3}{8}$  ce n'est

qu'approché ; et traduits par un bon élève appliqué diplômé d'un conservatoire ils conduisent les danseurs à l'hésitation et au roté.

J'ai créé des groupes de danses dans plusieurs villes ; et vous savez ce que c'est — les danseurs, fiers de leur talent, se produisent dans des kermesses ou des patronages, avant que le groupe ait formé des sonneurs (ce qui est le plus lent à venir chez des émigrés). On a recours à un piano ; on va chercher une demoiselle qui a des diplômes et qui donne des leçons. Si la demoiselle n'est pas bretonne, ou n'a pas dansé les danses en question, ça ne fait pas un pli : c'est toujours une catastrophe !

On arriverait exactement, et plus rapidement, avec une écriture graphiquée, portant en abscisses la durée précise des notes. J'ai obtenu des résultats divers, mais, dans l'ensemble assez satisfaisants avec cette méthode ; et chose curieuse j'ai eu le plus de satisfaction avec des néophytes qui n'avaient jamais mis un pied dans une école de musique.

« Ar Soner » n° 105 me tombe aussi à pic, relativement aux danses fidel et fonch, parce que c'est justement dans ces toirais que j'ai un peu écouté et observé, au cours de petits déplacements qui ont été. Votre article sur Léon Broz m'aide beaucoup à saisir et à comprendre ce que j'avais gland. Hier j'ai encore pris une leçon ; je suis allé à la kermesse de Bourbriac et j'ai pris plaisir à écouter le couple Rivoallan-Cadoudal. Et nous avons fait plus ample connaissance.

P. LE GUEN, 146, Boulevard Heurteloup, TOURS (I.-et-L.).

**KAN HA DISKAN**  
à LOCMALO  
(près Guémené/Scorff)  
le Dimanche 30 Novembre  
1958  
Prenez date !

### COMPETITIONS 1959

#### BAGADOU :

CONCOURS ANNUEL DE BREST : 1<sup>er</sup> samedi d'août.

CONCOURS REGIONAL DE VANNES : 1<sup>er</sup> dimanche de septembre.

#### COUPLES :

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE, Gourin, dernier dimanche de septembre.

CONCOURS DES FÊTES DE CORNOUAILLE, Quimper, 4<sup>e</sup> samedi de juillet.

CONCOURS DE LA SAINT-LOUP, Guingamp, dernier dimanche d'août (ou 1<sup>er</sup> dimanche de septembre). Pour ce dernier concours 1<sup>er</sup> air imposé « Le Dérébâ de Guingamp ».

CONCOURS DE SAINT-BRIEUC : dans le cadre des manifestations de la Foire-Exposition.

Sont envisagées des compétitions en pays vannetais (air imposé « Loriaù »), et en Haute-Cornouaille (air imposé « Dans Fidel ou Gavotte »).

La B.A.S. organisera prochainement un concours de composition d'airs à danser. Nous en parlerons dans le prochain numéro.

**LE NUMERO 5 DE "BRUD"**

Revue Littéraire de la Fondation Culturelle Bretonne

Le cinquième numéro de "BRUD" (Eté 1958) vient de paraître. Nous l'avons lu avec le plaisir toujours renouvelé que procure cette intéressante revue, unique en son genre, la seule qui donne un aperçu sincère de la production littéraire en langue bretonne véritablement vivante.

Au sommaire nous remarquons :

« Sur l'avenir du breton », de F. Falc'hun, qui montre sans parti pris dans quelles conditions les langues régionales peuvent survivre comme secondes langues.

« Bad » (Monde), 7 poèmes de Pierre Hélias dont c'est la plus importante suite poétique.

« War-dro d'am zour » (Autour de mon clocher), 4 nouvelles de Mab an Dig, où l'on retrouve la verve et la fantaisie habituelle de cet auteur.

« Hanv » (Eté), de Padrig Hellen, suite de la série des Saisons, dont le « Prin-

temps » du n° 4 avait constitué une révélation poétique.

« Un mort qui ne perd pas la tête », pièce comique de Pierre Hélias.

« Les pages en Vannetais », consacrées à des histoires d'animaux racontées par des enfants, textes envoyés pour le concours annuel d'Ar Falz.

« Fest-Noz à Glomel », le texte complet et très exactement transcrit des 21 chansons enregistrées par les remarquables chanteurs et chanteuses de Glomel (Mouez Breiz n° 3305) : document folklorique de premier ordre.

« Le Breton vivant du peuple » : une série de textes en breton populaire, très vivants et très amusants.

« La Voix des Jeunes », avec un essai intéressant de R. Biliec.

Enfin, les notes de L. Lok et les chroniques réservées à l'actualité culturelle bretonne complètent ce numéro de "BRUD", qui témoigne une fois de plus du travail efficace de la Fondation Culturelle Bretonne.

Rédaction-Administration : Boîte Postale 17 BREST. Abonnement : 1.000 francs par an. C.C.P. 1921-04 RENNES. Le numéro 300 frs.

**Sonneurs, le Pardon de SAINT-HERVÉ est votre pardon...**  
**Venez nombreux à GOURIN le 28 Septembre.**

**La partition de batterie du "BALE GUEMENE"**

Des erreurs de typographie ayant rendue illisible la partition donnée par Ferdý Kerné dans le N° 104 d'Ar Soner, nous reproduisons ci-dessous la partition telle qu'elle doit être jouée.

PRRRAP PA PRRRRRRRRRAP PA TAPPA TAP PAPA PA TAP  
 G D G D G D G D  
 1 2 3 4 5 6 7 8  
  
 PRRRAP PA TAP PRRRRRRRRRAP  
 G D G D G D G D  
 9 10 11 12 13 14 15 16

**LE STYLE RÉGIONAL**

La caractéristique essentielle de notre musique instrumentale c'est l'interprétation particulière à chaque région. C'est ce que j'appelle personnellement le « style ». Cette définition n'est peut-être pas exacte : dans l'art mobilier elle situe des époques, pour moi, en musique bretonne, elle situe des régions. Le style régional est une manière de sonner, de placer piqués et liés, c'est aussi une préférence pour certaines appoggiatures à des temps précis, et c'est surtout une adaptation de la mélodie à la danse, à ses besoins, c'est à dire aux pas eux-mêmes.

Il est probable que les particularités de chaque manière de sonner que l'on constate aujourd'hui encore, sont le produit d'une évolution lente. A l'origine, cette différence n'existait certainement pas. De même que les dialectes d'une langue sont les rameaux d'un même arbre, les variantes de la danse, et partant de la musique, sont des interprétations, voire des déformations d'une danse et d'une musique de base. C'est ainsi que la Gavotte, ou plus exactement la « dans-tro » (danse en rond) pratiquée dans le Pourlet, la Haute et Basse Cornouaille, Le Haut-Léon, le Trégor montagnoux ou le Pays du Scorff, et certains mouvements de Laridé du Pays de Baud, ont une origine commune. En poussant plus loin on pourrait dire que toutes les danses en rond ont la même mère.

Il est difficile de dire aujourd'hui quelle forme de danse est à la base de cette multitude de variantes. Et quelle est, pour la musique, la forme la plus ancienne. Est-ce celle riche et brillante du Pourlet ou de l'Aven qui a été simplifiée en Poher ? Est-ce au contraire la forme simple et fortement scandée du Pays de Carhaix qui a été largement ornementée ailleurs ? Pour ma part je pense qu'à l'origine l'air populaire est simple et qu'il s'enrichit d'appoggiatures et de notes brèves avec le temps, qu'on le modèle, qu'on le façonne, qu'on le transforme selon des règles locales nettes et commandées par la chorégraphie.

Mais ces règles elles-mêmes ne sont pas immuables : elles s'interpénètrent aux frontières des régions, elles évoluent sans cesse, et il est un fait que le disque édité il y a près de trente ans par Le Guennec et Le Nouveau, tous deux pourlets, offre déjà des différences avec ce que l'on peut entendre aujourd'hui dans ce secteur.

Je crois que le style régional a été provoqué par les besoins chorégraphiques. Les formes locales des airs de danse ont peu à peu été adaptées à toute la musique : airs de circonstances, marches nuptiales, sônes, gwerzes, etc... et ainsi s'en est dégagé un style net, réglé et qui s'est fixé dans les limites plus ou moins naturelles de ces régions. Cela correspond par exemple à l'accent de la langue parlée : un Bigouden, un Ch'timi, un Méridional ou un Montmartrois pourront parler le français le plus pur, ils seront toujours distincts l'un de l'autre par leur manière d'accentuer les mots et les phrases. En somme dans le creuset où chacun a été façonné, la tradition de l'accent se perpétue sans cesse. C'est un peu ce même phénomène que nous constatons au point de vue musical dans notre Basse-Bretagne.

Le style est la manière de penser et d'exprimer un air. Prenez par exemple cet air de nouba arabe « Travadja la moukère ! » qui a déjà droit de cité à la frontière des Côtes-du-Nord et du Morbihan depuis un siècle. A Plouguernevel comme à Glomel, à Mellionec comme à Plouray on le sonne comme marche nuptiale ! Il a lui aussi ses variantes et voici par exemple ce qu'on en a fait au pays de Rostréven !

Ce rapport n'a pas la prétention de posséder le caractère d'une étude scientifique. Le cadre de cet ouvrage est bien trop étroit pour cela. Je n'ai d'autre souci que d'informer mes frères sonneurs des règles essentielles de notre métier afin qu'ils puissent le pratiquer correctement comme jadis le pratiquaient les anciens. Je me suis pour ma part lancé sur le métier sans apprentissage réel. C'est « sur le tas », dans les noces de campagne, aux fest-noz, les soirs de battages ou de kermesse, que j'ai appris, le plus souvent à mes dépens, à distinguer les styles. C'est là la première qualité d'un bon sonneur et si les examens de la B.A.S. ont dès le début contenu cette épreuve : « *Savoir reconnaître l'origine d'un air à la première audition* », c'est qu'elle avait son importance.

Jadis les vieux sonneurs limitaient leur rayon d'action à leur région. Pourquoi ? Je crois d'une part que leur répartition était judicieuse et leur nombre suffisant ; on faisait appel aux sonneurs les plus rapprochés du lieu de la cérémonie. D'autre part je reste convaincu que chaque couple de sonneurs avait un style à lui et que ce style ne convenait pas dans la région voisine. Il y a comme à toute règle des exceptions et Léon Braz en fut une, ainsi que Tanguy et Poch-Gaor, pour ne parler que de nos contemporains les plus illustres. Léon Braz sonnait aussi bien à Glomel (mais c'était tout de même la région où il était le moins demandé) qu'à Braspartz, à Roudouallec ou à Brennilis.

Ce qui doit nous différencier des anciens sonneurs c'est que nous devons, tous, être capables de faire danser le peuple en n'importe quelle région de Bretagne. Il ne faut pas croire que l'apprentissage du Cercle Celtique soit pour cela suffisant. Il est hélas, bien au contraire, trop souvent néfaste. Les danseurs des cercles sont presque tous formés loin du peuple et loin de la tradition. Celle-ci n'a presque jamais été étudiée sur place ; on la recueille d'un autre cercle ou d'un ami en visite. Le sonneur au lieu de commander et de mener la danse, se plie aux exigences de danseurs mal informés, et une tradition faussée s'est implantée dans nos groupes qui se voient ainsi, malgré toutes les qualités spectaculaires et scéniques qu'ils peuvent offrir, coupés de la population, coupés de la source de vérité qui coule pourtant encore *sous leurs pieds* sans qu'ils s'en aperçoivent.

J'ai choisi comme exemple propre à expliquer ces différences essentielles des styles l'un des airs les plus connus de Haute-Cornouaille. Je l'ai entendu chanter sur des paroles différentes, je l'ai écouté à Floërdut, à Saint-Ségal, à Collorec, à Scrignac, à Poullaouen, à Carhaix, à Glomel, à Loguivy-Plougras, à Lennon, à Kerivel, à Saint-Herbot, etc., et rarement de la même façon. Je l'ai aussi entendu joué à l'accordéon à Saint-Hermin et j'ai placé en tête de cet ouvrage cette mauvaise variante d'un musicien plus compétent en matière de « kof-a-kof » qu'en danse bretonne. J'en possède 26 variantes dont onze sont caractéristiques d'un style.

Les paroles les plus courantes, ou du moins celles qui semblent s'être propagées le plus souvent sous cet air sont :  
 « Je vous supplie Mademoiselle  
 Da lakat atanson ;  
 Je vais vous parler franchement  
 Deus a-greiz ma c'halon... »

Dans le pays de Scrignac-Poullaouen-Carhaix, on le sonne bien carré, bien syncope, sans lié, sans faiblesse, sans expression, avec la même puissance. Pourtant de Carhaix à Scrignac, de Trébrivan à Lohuec, les pas diffèrent. Bien sûr, on peut y ajouter sans crainte un triolet aux endroits où il ne gêne pas le danseur, ou il peut même encourager un mouvement de jambes précis (et qui consiste souvent à s'envoyer le talon au postérieur<sup>1</sup>) ; on peut aussi le faire correspondre aux trois petits pas caractéristiques (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> temps), mais le plus souvent l'homme de métier n'en usera qu'au deuxième temps de la première et seconde mesure de la deuxième partie d'un *ton double*.

Voici tout d'abord un « ton simple » noté à Le Moustoir près de Carhaix. C'est la forme ordinaire de la danse en rond. Le ton simple est envoutant : deux phrases presque semblables et qui ne se distinguent que par les finales.



Ces deux phrases simples, répétées sans cesse, accordent bientôt plus d'importance au rythme qu'à la mélodie. Ce rythme syncope devient rapidement obsédant et — surtout lorsqu'il s'agit d'un groupe exclusivement composé d'hommes de même force — peut atteindre un degré tel d'excitation qu'il favorise l'entrée en transe.

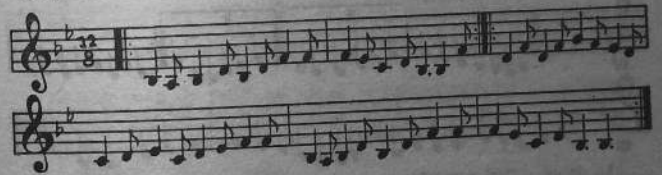
Il m'a été donné une fois d'assister, que dis-je de participer, à ce phénomène. Pendant près d'une demi-heure j'ai fait danser une dizaine d'hommes dont plus de la moitié n'avait guère que 20 ou 22 ans. Ils ont dansé une gavotte au pas d'abord simple et à peine marqué, puis s'excitant mutuellement de cris gutturaux sans aucun rapport avec les « *yourchadennou* » traditionnelles ils en sont venus à un pas violent et pénible. Visages crispés, tendus, les yeux mi-clos, étroitement accrochés les uns aux autres par les mains et les coudes, ils exécutaient un mouvement de jambes magnifiquement synchronisé, d'un en-semble parfait. Moi-même, les yeux mi-clos également, j'accentuais encore le rythme saccadé de la danse par des coups de coude dans le *sac'h* à chaque temps fort, en arrivant bien vite à un automatisme du doigté. J'ai connu cette sorte d'envoûtement que doivent encore connaître les peuples primitifs dans leurs danses rituelles. Certes l'ambiance était favorable ; la nuit tombante sur leurs visages, l'air d'une ferme où toute une équipe s'était affairée depuis le lever du soleil, l'air d'une ferme où toute une machine à battre... Qui aurait pensé que ces danses poussaient et le tonron de la machine à battre ? Et pourtant ils semblaient hommes avaient peine dur pendant 18 heures ? Et pourtant ils semblaient ignorer la fatigue. Lorsque le charme fut rompu par l'arrêt soudain de la musique, l'un d'eux tomba lourdement sur le sol et, couché sur le côté, il dessina les pas de la danse en des ruades destinées à chasser des maléfices ! D'autres danseurs titubèrent jusqu'à un muret et s'y adossèrent, accablés, les bras balancés, hochant la tête en cadence comme s'ils ne pouvaient se défaire du rythme obsédant ; les autres regagnèrent péniblement un banc ou s'allongèrent sur la paille fraîchement battue.

J'ai conservé de ce moment le souvenir d'une soif brûlante, et, une fois cette soif apaisée, d'un moment de bien-être semblable à l'euphorie qui suit la crise de paludisme.

J'ai encore présente à l'esprit cette étrange démonstration. Je me suis parfois demandé si le combat mené jadis par le clergé contre la danse n'était pas autant motivé par de telles conséquences que par les abus de toutes sortes qu'on y constatait.

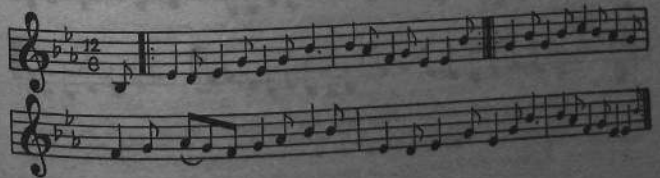
Je me suis aussi souvent posé cette question : si je n'avais subitement repris conscience et interrompu la danse, combien de temps les danseurs auraient-ils résisté ? Derviches tourneurs ou fétichistes vont dit-on jusqu'aux limites de leurs forces, alors qu'ils sont depuis longtemps maintenus en mouvement sans que leur cerveau y soit pour quelque chose.

Je crois que les « tons simples » sont, par leur simplicité même, plus envoutants que les « tons doubles ».



Ce « ton double » noté à Poullaouen, ne contient que des noires et croches. C'est la forme préférée de ce secteur. Le rythme ainsi plus syncope, plus marqué, correspond aux pas de la danse, mais on peut sans crainte y inclure le triolet, signe du pas de gavotte, aux bons endroits de la seconde phrase, ainsi que les deux double-croches qui servent à lier deux mesures entre elles. Cette forme est également bonne dans ce même secteur.

Cet air peut s'exécuter de deux manières. Tout d'abord dans le ton où il est écrit ci-dessus, et aussi transposé une quarte plus haut tel que le voici :









savamment amené correspond au saut des danseurs ; ceux-ci savent utiliser cette finale propice. Ils n'hésitent pas à affirmer que les meilleurs sonneurs de Bretagne ont toujours vu le jour en pays Pourlette ! Le *talabarder pourlette* est celui qui se repose le moins souvent ; il laisse peu de reprises à son biniauer ; et rarement l'autorise à terminer seul une phrase.

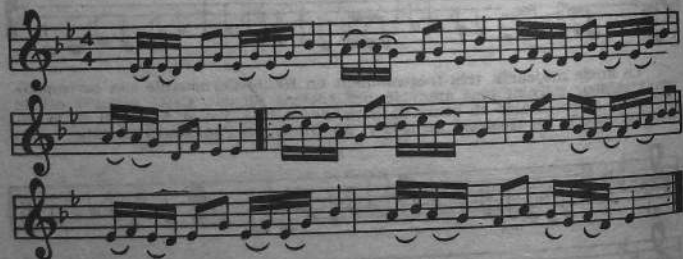
Cette variante a été notée à Guémené-sur-Scorff en 1943 (sonneur : Hubert).



Cette autre variante est de Saint-Tugdual.

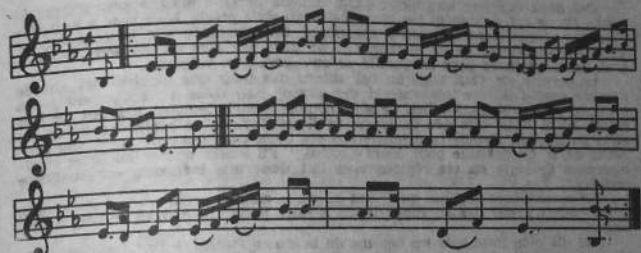


Et celle-ci de Melrand.



Voici enfin la variante du Pays de l'Aven. C'est une autre forme brillante affectionnée des bons sonneurs. Ici les quatre double-croches sont au troisième temps, ce qui correspond, dans la phrase de huit temps, au « *soulpik* » et au temps, ce qui correspond, dans la phrase de huit temps, au « *soulpik* » et au temps glissé qui précède la fin du mouvement. Le « *soulpik* » commence au troisième temps et le pied droit ne se repose à terre qu'au premier temps de la seconde mesure. L'envoie des quatre double-croches de la seconde mesure incite le danseur à amorcer le pas final ; le pied gauche cette fois quitte le sol au septième temps de la phrase (3<sup>e</sup> temps de la seconde mesure), pour ne s'y reposer qu'au premier temps de la reprise.

Caractéristique de cette région, la première phrase de l'air est doublée avant d'être répétée, elle a donc 16 temps au lieu de 8. La seconde phrase est ici de même durée que la première, ce qui ne se rencontre jamais dans les tons doubles de Haute-Cornouaille. Cette variante a été notée à Scaër en 1948. Je l'ai extraite d'une suite d'airs interprétée par un orchestre de Rosperden.



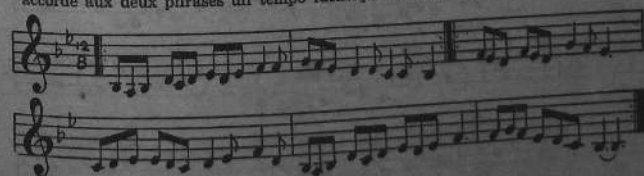
La variante ci-dessous m'a été donnée par un « siffleur » de Trébrivan. C'est ainsi qu'il prétendait faire danser le « *fisel* » en son village. Pour ma part j'estime qu'il abusait un peu trop des roulades. Cependant il est bon de noter que le troisième temps de la 1<sup>ère</sup> mesure de la première partie, ainsi que le 3<sup>ème</sup> temps de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>me</sup> mesure de la seconde partie ne possèdent pas de double-croches. Je ne comprends pas pourquoi les seconds temps de la 2<sup>me</sup> mesure (1<sup>re</sup> partie), et des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> mesures (2<sup>me</sup> partie) furent protégés contre ces abus.



Je possède encore d'autres variantes de cet air, mais qui me semblent plus éloignées de l'air premier. Notamment un air de « *Dans-Kerne* » noté à Loguivy-Flougras en 1942. On lui trouve difficilement un air de famille, pourtant je n'ai pas hésité à le considérer comme une variante trégorroise de cet air cornouaillais. Comparez vous-mêmes les notes des différentes variantes. Vous en déduirez comme moi, que malgré un déplacement du temps fort et l'utilisation de notes intermédiaires, il lui reste encore beaucoup de choses de l'air original.



Voici une autre forme plus différente encore puisqu'il s'agit d'un air de contredanse (*tamm-kreiz* ou *dans-diskreiz*) recueilli à Callac en 1953. Cette forme pourrait d'ailleurs très bien s'adapter aux figures de la Dérôlée et s'inclore dans la suite d'airs de la Saint-Loup de Guingamp, pour peu que l'on accorde aux deux phrases un tempo identique et assez rapide (124 battements).



Ces deux derniers airs n'ont qu'un lien de parenté éloigné avec les précédents. Ils ne correspondent pas non plus à un style précis. L'air noté à Loguivy-Plougras (Dans-Kerne) possède cependant une descente sur la sous-tonique. L'air ainsi construit perd en qualité ce qu'il gagne en vulgarité.

Le dernier air vaut pour un bal autant que pour une dérobée (les airs de dérobée sont d'ailleurs très souvent des airs de bal) mais il n'appartient pas à un style Trégorrois particulier. Ce style comme le style léonard, s'ils ont un jour existé, n'ont laissé que peu de traces et il est difficile de prétendre y voir un style particulier. Depuis trop longtemps ces deux pays ont fait appel aux sonneurs de la Cornouaille pour leurs besoins ; s'il existe encore quelques réminiscences de style en ces régions elles ont donc une influence cornouaillaise certaine.

En conséquence je pense qu'il vaut mieux se cantonner aux domaines connus, là où nous n'avons pas de suppositions à faire mais une réalité vivante à respecter.

J'ai dit plus haut que les besoins de la danse étaient à l'origine des appoggiatures ou de la façon de penser et d'exprimer un air de danse. Je crois que ces besoins se sont étendus à tous les autres airs d'une région précise. En Pourlette par exemple les quatre double-croches se retrouvent dans les marches et dans les mélodies. Voici comment le vieux talabarder Hubert, sabotier chez M. Hyarie, rue de la Mairie à Guéméné, interprétait en 1943 le *Bale Guéméné* (imposé à tous les Bagadou pour les « triomphes » de 1958).

$\text{♩} = 100$

La partition de chant imposée aux bagadou n'a jamais été sonnée ainsi par les sonneurs de la tradition. Le principe veut que l'on brode sur le thème et Hubert (qui fabriquait en outre bombardes et binious, et qui ne fut jamais considéré à Guéméné comme un excellent sonneur) n'y manquait pas.

La transposition qu'il savait amener sans choquer l'oreille prouve bien que ce très vieux sonneur possédait toutes les qualités requises.

Voici un autre air de Léon Braz, « *Al labousig er c'hoad* ». On y retrouve encore ce principe, cette façon de broder sur le thème du chant.

$\text{♩} = 90$

Musical score for 'AR SONER' on page 20, featuring six staves of music in G major with various time signatures and dynamics.

Dans cet esprit j'écrivis une mélodie en Septembre 1949, sur le navire « Hibernian » à mon retour d'un voyage en Irlande. Je voulus en accorder la primeur à Léon Braz quelques jours plus tard. Quelle ne fut pas ma surprise de l'entendre dire : « Je connais ça, moi ». Il prit sa bombarde et interpréta presque exactement le thème de base (des deux premières portées de l'air ci-dessous) puis se lança dans des variations complètement différentes des miennes, et que je regrette de n'avoir pas notées tant elles étaient particulières au style carhaisien. Je reconnais que cette composition a subi l'influence de la musique populaire irlandaise, certaines variations ont une consonnance gaélique et c'est pour cette raison qu'il ne fut pas diffusé avant ce jour.

### BAILE ATHA CLIATH

(WAR MOR IWERZHON, 16 Gwengolo 1949)

Musical score for 'BAILE ATHA CLIATH' on page 20, featuring three staves of music in G major with a tempo marking of quarter note = 100.

Musical score for 'AR SONER' on page 21, featuring six staves of music in G major with various time signatures and dynamics.

Je souhaite de tout cœur que cette contribution à notre folklore musical ouvre les yeux à ceux qui ont le respect des traditions. Ces lignes auraient dû être publiées depuis bien longtemps. Elles ne l'ont pas été pour cette simple raison : au cours des années de lancement des bagadou et de la définition de leur technique, cette publication n'aurait intéressé personne. Elle n'aurait pas eu plus de succès qu'un prêche dans le désert. Aujourd'hui les jeunes sonneurs sont de plus en plus nombreux à emprunter le chemin de la tradition. Il est nécessaire qu'ils prennent un bon départ, et c'est notre devoir à nous, sonneurs qui avons fait la liaison, de les aider et de les conseiller.



BALE GOURINERIEN KERAEZ

POLIG — 4-8-58

*SONNER*  
♩ = 100

DC

MERHED EN ORIENT

POLIG — 29-7-58

♩ = 100

A B ENIT ECHUIR  
A B DC

LISEZ BRUD AR YEZ HAG AR VRO

Revue Littéraire en Langue Bretonne

d' « EMGLEO BREIZ »

B. P. 17 BREST

Pour apprendre le breton SKOL - OBER

Cours gratuits par correspondance

M. GOURLAOUEN 30, Rue de la Corderie DOUARNENEZ (F)

L'AVENIR

Organe de Défense des Intérêts Bretons

B. P. 89 BREST

Abonnement :

1 AN : 500 FRANCS

C. C. P. 11.3286 RENNES

EDITIONS B. A. S. ET AR SONER

KANAOUENNOU — 12 chants bretons harmonisés à 4 voix mixtes par JEF LE PENVEN, l'exemplaire ordinaire .....	150 frs
l'exemplaire de luxe .....	240 frs
KAN A DISKAN, chants bretons sur feuilles volantes, les 6 franco ....	50 frs
YAOUANKIZ A GAN, 15 chants bretons harmonisés à 2, 3 et 4 voix mixtes par Polig Monjarret, l'exemplaire ordinaire .....	125 frs
l'exemplaire de luxe .....	200 frs
PETRA EO B.A.S. (Qu'est-ce que B.A.S. ?). Numéro spécial d'AR SONER (vendu 80 francs en 1952) contre 20 francs de timbres.	10 frs
Cartes postales « CHANTS BRETONS », la carte .....	7 frs
par 50, la pièce .....	140 frs
INSIGNE B.A.S. (vert, blanc, rouge, violet, jaune, orange) la pièce ..	190 frs
SKOL AR BINIOU, de Dorig Le Voyer .....	300 frs
C'HOUEZ ER BEUZ, 80 airs recueillis et notés par Polig Monjarret ....	300 frs
TRAITE ELEMENTAIRE DE BINIOU, d'Emile ALLAIN .....	300 frs
METHODE DE BOMBARDE, de Yann L'HELGOUALCH .....	180 frs
DEK SONENN, de Roperh er Mason .....	500 frs
LA LUTTE BRETONNE A SCAER, R.Y. CRESTON .....	500 frs

S'adresser à la Coopérative BREIZ, B.P. 399 Rennes — C.C.P. Rennes 144-67.

PAPIER A LETTRE BRETON

Le bloc de 50 feuilles, franco : contre 8 timbres à 20 francs.

Sonneurs de bagadou, groupez vos commandes :

10 blocs, franco .....	1.400 frs
20 blocs, franco .....	2.200 frs

Passes vos commandes à AR SONER, B. P. 367, LORIENT (Morbihan).

500 blocs vendus en deux mois !





la chaîne  
de nos amis

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

**COBRASEL**



**SEL FIN**

En boîte carton  
ou en sachet polyéthylène } 500 gr.

**SEL GROS**

En boîte carton  
ou sachet polyéthylène } 1 kg

Marque "COBRASEL"

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H  
EGET AN HOLEN-MAEN

Le Sel Marin Breton  
Lavé, Séché

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DES SELS MARINS DE L'OUEST  
BATZ (Loire-Inférieure) Téléphone 57 Batz

**" STOUVTOUL "**

- PRODUIT D'ENTRETIEN ET D'ETANCHEITE POUR SACS DE BINIOU.
- Contenance 1/4 de litre.
- Prix de vente du bidon : 400 frs, port en sus.

FOURNISSEUR EXCLUSIF :

**Dorig LE VOYER**  
Rue B. de la Rogerie  
RENNES (Ille-et-Vilaine)

Le Gérant Responsable : Polig MONJARRET  
Editions et Imprimerie de Bretagne, Lorient

C.P.P.P. N° 26062

11<sup>e</sup> ANNEE — N° 107 — Le Numéro : 100 francs

OCTOBRE-NOVEMBRE 1958  
HERE - DU

# AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE  
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

**C'HOUEZ ER BEUZ !...**

(Suite)

Ce numéro a 36 pages

Le Concours des Bagadou de Brest, page 1

Le Concours des Bagadou du Morbihan, page 9

Le Concours des meilleurs Sonneurs à Gourin, page 14

La « Dans-fisel », page 27

Le « Podou-Fer », page 32

Un Concours de Composition, page 33

Et les chroniques habituelles.

# FOLKLORE DE BRETAGNE

DISQUES 78 TOURS ET MICROSILLONS

## Mouëz - Breiz

Demandez Catalogue à M. WOLF

5, Rue Astor

QUIMPER

Lisez

## AL LIAMM

REVUE EN BRETON

14<sup>e</sup> année (69 numéros)

La plus lue.

La moins chère : 620 pages en 1957.

### AL LIAMM - SKRIDOU BREIZH

TAOLIT EVEZH ! BETEK an 31 a viz Kerzu Kement-hini a brezo evit 2.000 lur a levrioù er roll da touez en devo ar gwir da zibab ul levr a-touez ar re merket gant ur steredennig.

1) Dictionnaire Français-Breton (R. Hemon) .....	700 lur	25) Marvailhoù ar Vretoned (Ien-nadurioù) .....	250 lur
2) Dictionnaire Breton Français (R. Hemon) .....	700 lur	26) Marvailhoù Ioned (Aboezen)	250 lur
3) Grammaire Bretonne (R. Hemon) .....	310 lur	★ 27) Buhez Lomig (Drezen-Hoas)	350 lur
4) Yezhadur Bras (Kervella) ..	900 lur	28) Archives Institut Celtique Niv. 1, 2, 3 (ar pezh) .....	200 lur
5) Le Yannetais unifié (R. ar Mason) .....	50 lur	★ 29) Langue Bretonne (R. Hemon)	350 lur
6) Yezhadur berr ar C'hembraeg (Aboezen) .....	250 lur	★ 30) An Antekrist (Malmanche) 480 (Alfa) .....	180 lur
7) Korf an den (Per Denoz) .....	100 lur	★ 40) Ar Spontailh (Jari Priel) 480 (Alfa) .....	350 lur
8) Komzou bev (Maodez Glanadour) .....	1.100 lur	41) Aquis Submersus (tr. P. Denoz) 280 (Alfa) .....	150 lur
★ 9) An Aotrou Bimbochet e Breizh (R. Hemon) .....	350 lur	42) Klenved an Togn (Jari Priel)	150 lur
9 bis) War Arches .....	600 lur	43) Ar c'hoef dindon dreid va zad kozh .....	50 lur
★ 10) Kleier Eured (R. Hemon) ..	350 lur	44) Bisousig Kazh an Teyenn	400 lur
★ 11) Dremm an Ankou (Aboezen)	350 lur	★ 45) Borzhaz (Alfa) .....	400 lur
11 bis) War Arches .....	600 lur	46) Cours Élémentaire de Breton (R. Hemon) .....	380 lur
★ 12) Harvelina Geraouell (Aboezen)	400 lur	★ 47) Va Zammig Buhez (Jari Priel)	495 lur
★ 13) Evit ket a netra (R. ar Mason)	400 lur	★ 48) Evidon va unan (Ronan Huon) 650 ha .....	460 lur
13 bis) War Arches .....	750 lur	★ 49) Va Buhez e Rusia (Jari Priel) 800 ha .....	495 lur
★ 14) An Ti Satanazet (J. Riou) ..	350 lur	★ 50) An Ti a drizek siminal (R. Hemon) .....	495 lur
★ 15) Labous ar Wirionez (R. Hemon) .....	400 lur	51) Aman hag ahont (Jari Priel) 1.200 hag .....	800 lur
★ 16) Aloug an Tri Roue (R. Hemon) .....	400 lur	52) Istor al Lennegezh (Aboezen) 1.200 hi .....	850 lur
★ 17) En ur Rambrad (Kerjuzec'hoz)	400 lur	53) Geriadur Istoril - licherenn A (R. Hemon) .....	1.000 lur
18) C'hoariva brezhonek .....	300 lur	54) Tristan hag Izold (Langleiz)	1.000 lur
19) Ar Marvailher Italian .....	100 lur	HASTIT BUAN !	
20) Trema an heol o sevel (Koba)	250 lur	Evit ur pakad war-dro 2.000 lur, lakast	
21) Telenn Arvor (Brizeug) .....	100 lur	100 lur .. ouzhpenn evit ar mixoù ; evit	
22) Istor ar Bed (H. Vallé-Moréann) .....	200 lur	4.000 lur, 200 lur.	
23) Treoniannoù ha keniannoù mar (A. Gulicher) .....	200 lur	Prix komanant AL LIAMM : 1.200 lur.	
24) Notannoù diwar-benn ar Galeded kozh (Vallée) .....	800 lur	P. BODEMAN, 8, Chemin des Pottiers	

Ergué-Armal, QUIMPER - CCP Rennes 212-23

11<sup>e</sup> ANNEE - N° 107

HERE - DU  
OCTOBRE-NOVEMBRE 1958

# AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Rédaction (ventes et publicités)  
Polig MONJARRET

Directeur : Dorig LE VOYER

Administration :

18 Bd Joffre - Tél. 4-52  
LORIENT (Morbihan)

Abbé P. J. DERIAN  
Ste-ANNE D'AURAY (Mhan)

ABONNEMENTS :  
3 mois ..... 350 frs  
6 mois ..... 600 frs  
Un an ..... 1.000 frs  
Soutien ..... 1.500 frs  
Etranger et F.O.M. : 1.250 frs  
Le numéro : 100 frs

Trésorerie Générale : B.A.S. Rue Maupertuis, RENNES, C. C. P. Rennes 1244-77

## LE CONCOURS DES BAGADOU, BREST 1958

GUINGAMP — 19 OCTOBRE 1958

Le Concours de Brest s'est déroulé le Samedi 2 Août, au cours du « Fête des Cornemuses ».

JURY. — Chaque catégorie était jugée par un jury différent :

1<sup>re</sup> catégorie : Président : A. Hémyer (Lorient) ; binious : D. Laurent (Paris) et J. Weatherstone (Glasgow) ; bombardes : W. Pesce (Brest) ; batterie : J. Kitchen (Glasgow).

2<sup>e</sup> catégorie : Président : E. Allain (Nantes) ; binious : A. Le Hégarat (Saint-Brieuc) ; bombardes : J. Bouget (Rennes) ; batterie : J. Kitchen.

3<sup>e</sup> catégorie : Président : C. Hudin (Rennes) ; binious : B. Lacroix (Brest) et M. Pesce (Brest) ; bombardes : A. Le Faou (Rennes) et J. Le Bourhis (Rennes) ; Batterie : F. Kerné (Brest).

PARTICIPANTS. — 26 bagad au total ont participé à ce concours :

1<sup>re</sup> catégorie : Bagad de la Kevrenn du Lycée de Saint-Brieuc ; Bagad de la Kevrenn de Nantes ; Bagad de la Kevrenn de La Baulle ; Bagad de la Kevrenn Brest Ar Flamm ; Bagad de la Kevrenn Brest Saint-Marc ; Bagad de la Kevrenn de Rennes.

2<sup>e</sup> catégorie : a) Juniors : Bagad du Moulin Vert de la Kevrenn C'Hiazik ; Bagad de Paimpol.  
b) Adultes : Bagad Ar Vartelodet de Lann-Bihoué ; Bagad Kemperle ; Bagad Quic en Groigne de la Kevrenn de Saint-Malo ; Bagad Raoul II de Fougères.

3<sup>e</sup> catégorie : a) Juniors : Bagad Petits Meuniers de la Tour, Vannes ; Bagad de Bourbriac ; Bagad de Concarnéau ; Bagad de Saint-Nazaire ; Bagad de la Kevrenn Stiren Kleguer, de Cléguer ; Bagad de l'Institution Notre-Dame de Guingamp.

b) Adultes : Bagad féminin Nominé de Redon ; Bagad Ar Sklerder de Combrit ; Bagad Poudouvre, de Dinan ; Bagad Kemper de la Kevrenn C'Hiazik ; Bagad Kastell, de Saint-Pol de Léon ; Bagad Mouez Ar Vro, de Tours ; Bagad Penthièvre du Cercle Celtique de Saint-Brieuc ; Bagad Morgaz de la Kevrenn de Paris ; Bagad d'Erquy.

Avant le déroulement des épreuves, la Commission Technique a eu à statuer sur un cas particulier : le Bagad Kadoudal (ex-Yaouankis Breiz) du Cercle Celtique de Rennes avait été autorisé par erreur à concourir en 2<sup>e</sup> catégorie adultes. Ce groupe devant théoriquement se présenter comme groupe junior, n'aurait pu se présenter comme groupe d'adultes qu'en 3<sup>e</sup> catégorie. Comme il n'avait préparé que les airs de 2<sup>e</sup>, il a été admis, à titre exceptionnel, pour réparer cette erreur, à se présenter comme groupe senior 2<sup>e</sup> catégorie, sans pouvoir figurer au classement, uniquement pour faire juger de ses capacités à se maintenir comme tel.

## CLASSEMENT.

1<sup>re</sup> catégorie :2<sup>o</sup> prix : Bagad de la Kevrenn Brest Ar Flamm.3<sup>o</sup> prix : Bagad de la Kevrenn Brest Saint-Marc, Bagad de la Kevrenn de Rennes.Non classé, mais maintenu en 1<sup>re</sup> catégorie : Bagad de la Kevrenn du Lycée de Saint-Brieuc.Non classés, et rétrogradés en 2<sup>e</sup> catégorie : Bagad de la Kevrenn de La Baule, Bagad de la Kevrenn de Nantes.2<sup>e</sup> catégorie :

## a) Juniors.

Non classé mais maintenu en 2<sup>e</sup> catégorie : Bagad Ar Vilin C'hlas.Non classé et rétrogradé en 3<sup>e</sup> catégorie : Bagad de Paimpol.

## b) Adultes :

3<sup>o</sup> ruban : Bagad Quic en Groigne de Saint-Malo.Non classés, mais maintenus en 2<sup>e</sup> catégorie : Bagadou de Lann-Bihoué, Fougères, Quimperlé.Admis à concourir en 2<sup>e</sup> catégorie adultes, le Bagad Kadoudal du Cercle Celtique de Rennes.3<sup>e</sup> catégorie :

## a) Juniors :

1<sup>re</sup> mention : Bagad de Bourbriac, autorisé à se présenter l'année prochaine en 2<sup>e</sup> catégorie.

Non classés : Bagadou de Vannes, Cléguer et Saint-Nazaire.

## b) Adultes :

1<sup>re</sup> mention : Bagad Nominos de Redon, autorisé avec indulgence du jury, à se présenter l'année prochaine en 2<sup>e</sup> catégorie.2<sup>e</sup> mention : Bagadou du Cercle Celtique de Saint-Brieuc et de Combrit.3<sup>e</sup> mention : Bagadou Morgaz de Paris, Mouez Ar Vro de Tours, Kastell Paol, Quimper et Poudouvre de Dinan.

Classé, sans mention : Bagad d'Erquy.

## REPARTITION DES BAGADOU AU CONCOURS 1959.

1<sup>re</sup> catégorie : Pourront concourir en 1<sup>re</sup> catégorie les groupes suivants : Brest Ar Flamm, Brest Saint-Marc, Rennes et Saint-Brieuc.2<sup>e</sup> catégorie : Pourront concourir en 2<sup>e</sup> catégorie, les groupes suivants :

a) Juniors : Bagad du Moulin Vert.

b) Adultes : Nantes, La Baule, Saint-Malo, Fougères, Quimperlé, Kadoudal de Rennes, Lann-Bihoué.

3<sup>e</sup> catégorie : Pourront concourir en 3<sup>e</sup> catégorie tous les autres groupes.COMPTE-RENDU DES EPREUVES DE 1<sup>re</sup> CATEGORIE

On peut dire que d'une manière générale, la progression rapide observée l'an dernier s'est maintenue cette année dans la majorité des groupes de première catégorie, encore que le pas franchi n'ait pas été aussi sensible que celui dont nous avions pu voir les résultats lors du précédent concours.

La suite d'airs imposés comprenait comme l'an dernier une marche, une danse, et une mélodie. La marche, construite sur le mode mineur de la, cher à tant de nos mélodies populaires et qu'on délaisse trop souvent dans notre musique instrumentale, et assez longue puisqu'elle comportait quatre parties, était comme l'an dernier pourvue d'un contre-chant joué à l'octave supérieur par la bombarde suivant une tradition qui semble maintenant bien établie. Ainsi la bombarde reprend-elle sa place naturelle dans les bagadou auxquels elle permet de retrouver un peu de cet aspect traditionnel qui leur faisait tant défaut jus- qu'ici qu'on eut pu craindre que l'introduction du biniou bras et des bagadou ne consacraient une rupture définitive avec notre tradition musicale.

La danse, une gavotte des montagnes, était assez délicate à bien rendre en bagad mais permettait de voir si les bombardes avaient bien compris leur rôle et savaient imprimer aux biniou un rythme dansant que, jouant seuls, ces derniers auraient pu avoir du mal à acquérir.

Avec la mélodie, enfin, il s'agissait de la version la plus connue d'« an durzunell ». Les juges ont pu apprécier les qualités d'expression musicale des différents groupes.

Le jury était composé cette année de cinq membres choisis par la Commission Technique des Bagadou. Trois Bretons et deux Ecossais. Ces derniers, JOHN WEATHERSTON pour les biniou et JAMES KITCHEN pour les tambours, tous deux de Glasgow et déjà juges au précédent concours, commencent à connaître suffisamment les groupes de 1<sup>re</sup> pour ne pas être désorientés par notre répertoire si différent du leur et par la présence des bombardes. Ils nous appartaient de plus une expérience que nous sommes encore loin d'avoir, tant

pour les tambours que même pour les biniou. John Weatherston fit preuve du réel intérêt qu'il portait à sa tâche en apprenant par avance les airs du concours.

Il est à souhaiter que tant que nous devons encore faire appel à des juges écossais, ce soient les mêmes qui reviennent chaque année afin que, familiarisés avec nos bagadou et notre façon d'en concevoir la composition et le rôle, ils puissent juger en toute compétence des progrès accomplis.

Parmi les Bretons, WILLIAM PESCE, de Brest, jugeait les bombardes, DONATIEU LAURENT, de Paris, les biniou ; ALBERT HEMERY présidait le jury.

Il n'y eut pas encore cette année de premier prix décerné.

Seul, le BAGAD AR FLAMM, de Brest, mérita cette année un deuxième prix. C'était sans doute le groupe le plus agréable à écouter parce qu'on le sentait très homogène. Il a dû son succès au bon équilibre de ses différents pupitres où chaque instrumentiste a exécuté fidèlement et avec goût la partition qui lui était imposée. Les jurés ont pu noter aussi bien chez les biniou et les bombardes que chez les tambours un timbre agréable, une grande justesse et une technique éprouvée, fruit d'un travail régulier depuis plusieurs années.

Les bombardes, bien qu'un peu faibles en comparaison de biniou puissants, valurent à ce groupe d'avoir la meilleure note en 1<sup>re</sup> catégorie. Les biniou, dont le si-bémol supérieur eût dû être un peu plus aigu, firent une erreur la première fois dans la première phrase de la mélodie. On peut regretter également de légers décalages entre le battement et le chant dans la première partie de la marche.

Les tambours, manquant un peu d'ensemble dans l'introduction et dont la cadence ne fut pas excellente pendant la danse, constituèrent cependant la meilleure batterie de 1<sup>re</sup> catégorie.

Venaient ensuite avec un troisième prix les bagadou de la Kevrenn de Brest Saint-Marc et de la Kevrenn de Rennes.

BREST SAINT-MARC possédait les meilleurs biniou et sans doute ce groupe eût-il encore mérité la première place cette année si l'on avait considéré qu'un bagad n'était que la juxtaposition de biniou, de bombardes et de tambours. Mais l'impression d'ensemble qui se dégageait de l'audition de ce groupe n'était pas aussi agréable que dans le cas de la Flamme parce qu'il présentait moins d'homogénéité. Malgré de très précieuses qualités et un style réel dans l'exécution de la gavotte, on avait un peu l'impression que chaque pupitre jouait pour lui-même sans bien se rendre compte qu'il n'était que « partie » dans un ensemble.

Entourant une très bonne danse au rythme excellent souligné par des bombardes fortes et bien entraînées, la mélodie et la marche étaient légèrement rapides et manquaient un peu d'expression. Ce manque d'expression est aussi le reproche qui a été fait d'une manière générale à la batterie.

Malgré une attaque imparfaite et des bourdons qui dès le début n'étaient pas bien accordés, le bagad de la KEVRENN DE RENNES est lui aussi un bon groupe de première catégorie. Il respecte scrupuleusement les cadences indiquées et joua une excellente mélodie. Il faut néanmoins regretter dans la dernière partie de la marche, la première fois, une fausse note de la part de l'un des biniou dont l'anche de levriad était sans doute trop faible, ainsi que quelques flottements au moment de l'enchaînement entre la marche et la danse.

Au total : de bons pupitres mais pas de ces qualités exceptionnelles d'expression et de style qui valent une première place.

Le LYCEE DE SAINT-BRIEU, non classé, mais restant en première catégorie, a souffert surtout d'une disproportion entre ses différents pupitres.

A côté de biniou aux qualités techniques certaines et de tambours agréables quoique manquant un peu d'homogénéité, les bombardes étaient beaucoup trop faibles et manquaient de justesse dans l'aigu.

La marche a été jouée à une allure trop rapide et qui vers la fin tendait encore à s'accélérer, et l'enchaînement avec la danse en la première partie noter également de légers décalages chez les biniou dans la première partie de la mélodie. Saint-Brieuc est encore parmi ceux qui restent en 1<sup>re</sup> catégorie le groupe où les morceaux exécutés manquaient le plus d'expression et la raison doit sans doute en être cherchée dans l'insuffisance des bombardes qui n'étaient pas du niveau de la 1<sup>re</sup> catégorie et sur lesquelles devront se porter les efforts.

Le temps n'est plus où l'on mettait à jouer de la bombarde les débutants, où seuls avaient du prestige ceux qui savaient jouer du grand biniou.

En consacrant toute son attention sur ses bombardes et en soignant son jeu d'ensemble, Saint-Brieuc pourra sans tarder rivaliser avec les meilleurs groupes de sa catégorie.

Les deux groupes restant, le bagad de La Baule, et celui de la Kevrenn de Nantes, n'ont pu être maintenus en 1<sup>re</sup> catégorie. C'était déjà à la clémence du jury qu'ils avaient dû ne pas descendre lors du dernier concours, mais leur au-



dition de cette année a montré qu'ils n'avaient fait aucun progrès et il eût été injuste, vis-à-vis de la plupart des groupes de 2<sup>e</sup> catégorie qui eurent au moins le mérite de jouer juste, de garder plus longtemps ces deux groupes et 1<sup>re</sup> catégorie. Si la justesse des différents pupitres et de l'ensemble est ce que l'on exige d'un groupe de 3<sup>e</sup>, un doigté correct et la bonne exécution des notes d'ornementation ce que l'on est en droit d'attendre d'un groupe de 2<sup>e</sup>, l'on ne peut admettre en 1<sup>re</sup> catégorie si l'on ne veut déprécier cette catégorie que des groupes dont l'on soit parfaitement sûr à ce double point de vue afin de ne plus avoir à les juger que sur le goût et les qualités d'expression dont ils font preuve dans l'exécution des airs.

LA BAULE avait surtout à se plaindre de bombardes tout à fait inexistantes qui ne seront même pas à leur place en seconde, et de binious trop algus dans les notes du haut et aux bourdons mal accordés. L'ornementation était plus que rudimentaire et l'on devinait la partition plus qu'on ne la suivait. Les cadences n'étaient pas respectées et, à côté d'une marche trop rapide, la danse et la mélodie étaient un peu lentes.

NANTES, cette année encore, a joué faux et l'on ne peut désormais plus croire à un accident. Outre un mauvais accord à l'intérieur de chaque pupitre, les bombardes étaient comme l'an dernier nettement plus hautes que les binious. Le doigté et l'ornementation manquaient de fermeté et de netteté en particulier dans la marche et les sonneurs jouaient sans conviction et sans expression. On a noté enfin d'une manière générale de la mollesse et un manque d'unité à l'intérieur de chaque pupitre.

Nous souhaitons malgré tout à ces deux groupes de remonter vite la pente par un travail régulier et un soin attentif.

Plusieurs leçons sont à tirer de ce concours.

Les bombardes d'abord, ont un immense rôle à jouer. Ce sont elles qui de plus en plus seront responsables des différences entre les bagadou aujourd'hui où les pupitres de biniou tendent partout à s'équilibrer et où, surtout, l'on attachera une importance chaque fois accrue aux qualités d'expression et de style que manifesteront les groupes et dont elles sont en grande partie responsables. Aussi devront-elles être assez puissantes pour que les binious n'apparaissent bien à leur côté que comme des répondeurs. Dans la mesure d'autre part où le recours au deuxième octave de la bombarde tendra, après les expériences des deux dernières années, à s'étendre, de nouvelles questions se posent qui ne semblent pas encore tout à fait résolues. C'est ainsi que peu de groupes sont parvenus à obtenir une parfaite justesse au *do* et au *ré* d'octave ; une autre remarque, plus générale encore, tient au timbre des bombardes qui était très étouffé à l'octave et manquait d'ampleur et ceci tenait plus, semble-t-il aux instruments eux mêmes qu'à une mauvaise connaissance de la part des sonneurs de la façon de les utiliser.

Les tambours ont également de gros progrès à faire. Il est significatif de voir à ce sujet que cette année au camp Kendalch en l'absence de Ferdj Kerné, la B.A.S. n'a pu fournir aucun moniteur de tambour. Sans doute y a-t-il ici et là d'excellents instrumentistes, mais auxquels il manque les connaissances théoriques qui leur permettraient d'avancer plus régulièrement et suivant une méthode cohérente qu'ils pourraient ensuite enseigner à d'autres. Le principal reproche que l'on peut faire aux batteurs bretons, s'il faut en croire James Kitchen, est d'abord un manque d'ensemble, de cohésion entre eux — en particulier entre le tambour de tête et ceux qui lui répondent — c'est aussi une frappe pas assez serrée et manquant de précision.

Les binious sont eux, croyons-nous, définitivement sortis de l'ornière, et progressent maintenant régulièrement en sachant où ils vont. Mais il faut, si nous voulons que finisse par s'élaborer une formule cohérente de « bagad » breton — et nous approchons chaque année — qu'il en aille de même pour les bombardes et les tambours. Et cela ne se fera que si, comme pour les binious, des équipes groupant plusieurs sonneurs et batteurs se forment qui confrontent les idées et les théories de chacun.

C'est uniquement d'une telle confrontation que pourra jaillir la lumière car un individu seul, si doué soit-il et quelle que soit l'étendue de ses connaissances, a toujours du mal à sortir du cadre étroit de ses théories personnelles.

DONATIEN LAURENT.

## 2<sup>me</sup> CATÉGORIE

### BAGAD AR VARTOLODED DE LANN-BIHOUE :

**Bombardes :** Absence de liés et d'appoggiatures imposés ; ni manquant de justesse.  
**Biniou :** Ornementation insuffisante ; sonorité moyenne, mais bonne justesse.

**Batterie :** Bonne introduction de l'air rapide et bonne cadence. Il n'en fut pas de même pour l'air lent. Les batteurs ne jouent pas toujours ensemble.

### BAGAD RAOUL II DE FOUGERES :

**Bombardes :** Le la b n'est pas entendu comme tel, mais comme un la bécarre. Les bombardes n'ont pas joué les 2 dernières mesures de Gwerz maro Pontkalleg, ni les 4 dernières de Bale Mesian, alors que la partition leur en faisait obligation. Justesse et technique bonnes.

**Biniou :** L'aigu est trop haut. Tendance à ralentir quand ils jouent seuls.

**Batterie :** La batterie semble assez bonne (battements et sonorité) mais les batteurs ne jouent pas suffisamment ensemble.

### BAGAD KADOUDAL DU CERCLE CELTIQUE DE RENNES :

**Bombardes :** Les double-croches sont « escamotées », le si aigu un peu trop. Bonne technique instrumentale.

**Biniou :** On sent un effort pour l'ornementation. La sonorité pourrait être très convenable, mais les anches sont peut-être trop douces.

**Batterie :** La transcription intégrale des appréciations du juge suffira à en décrire la qualité : « Très bons roulements. Très bonne introduction. Bonne cadence pour l'air lent. Cadence un peu fléchissante pour le second air. Bonne sonorité des tambours. Très bonne grosse caisse. Les batteurs jouent bien ensemble ».

### BAGAD QUIC EN GROIGNE DE SAINT-MALO :

**Bombardes :** La aigu douteux, mais ceci mis à part, bonne sonorité, bonne justesse et très bonne technique.

**Biniou :** Aucune appréciation particulière.

**Batterie :** Bonnes cadences et sonorité. Le jeu est bon, mais parfois un peu trop dur.

J'ajoute quant à moi que j'ai beaucoup apprécié le sentiment reflété par le jeu des bombardes et des binious. Les instrumentistes ne semblaient pas se contenter de jouer, ils paraissent « vivre » leur musique.

### BAGAD DE QUIMPERLE :

**Bombardes :** Leur puissance et leur jeu étaient tels qu'on ne les entendait pas s'arrêter... Il s'en déduit au moins une qualité : la justesse.

**Biniou :** Justesse et sonorité moyennes, mais pas de technique.

**Batterie :** Mauvais roulement d'introduction. Bonne cadence tout au long. Les bases du tambour semblent bonnes et acquises, mais les batteurs ne jouent pas ensemble.

### BAGAD DU MOULIN VERT :

**Bombardes :** Bonne sonorité. Pas d'appoggiatures. L'ensemble n'est pas toujours très net.

**Biniou :** Bonne sonorité également. Bruits de passage si nombreux qu'ils « remplacent » l'ornementation.

**Batterie :** Bonne grosse caisse. Les roulements d'introduction ne sont pas très bons. La cadence est correcte ; tendance à accélérer dans le dernier air.

L'équilibre de la sonorité (puissance de son) des bombardes et binious est très satisfaisant.

### BAGAD DE PAIMPOL :

**Bombardes :** Justesse et sonorité moyennes. Pas de technique (absence de notes d'appoggiature).

**Biniou :** Technique hésitante ; bourdons faux et trop forts.

**Batterie :** Bonne cadence et bonne sonorité. Les batteurs ne jouent pas ensemble. Les roulements d'introduction ne sont pas bons.

J'ajoute qu'il m'appartenait, là comme pour les autres groupes, de juger l'ensemble. Je devais donc d'essayer de ne pas entendre ni suivre chaque pupitre dans en réalité que des bourdons puissants, mais désagréables. C'était là tout avoir pleinement rempli mon rôle. Que le ou les sonneurs responsables n'ont-ils pas arrêté ces gêneurs ?

Voici donc présentés quelques rares commentaires. Que l'on me permette d'ajouter que toutes les moyennes ont été relevées, dans cette catégorie, de 1 point et demi, afin de rester dans une notation pas tout à fait incompréhensible pour les concurrents.

Le Président du Jury : EMILE ALLAIN.



## TROISIEME CATEGORIE

A part deux très bons groupes, qui ont vu leurs efforts récompensés par la montée en seconde catégorie, l'ensemble des concurrents présente sensiblement les mêmes défauts, plus ou moins accentués.

La Troisième Catégorie est, en effet, composée des bagadou qui débutent et malheureusement ces groupes débutent souvent trop tôt ; nous savons fort bien que les instruments, les costumes coûtent très cher et qu'il faut les amortir, mais il ne faut pas oublier qu'un bagad est un ORCHESTRE qui se produit en public, pas une ECOLE.

Le rôle du jury est donc de noter dans quelle mesure ces groupes sont vraiment des ENSEMBLES de SONNEURS capables de JOUER JUSTE.

On comprend donc que les défauts les plus courants en 3<sup>e</sup> catégorie sont : la technique instrumentale insuffisante, la justesse imparfaite et le manque d'ensemble.

**TECHNIQUE INSTRUMENTALE** : Il ne suffit pas de souffler dans un binioù, pour se baptiser sonneur ; encore faut-il avoir des doigts formés, et bien formés. Des heures de practice sont nécessaires pour éliminer les « bruits de passage » (crossing noises), pour jouer correctement des notes d'ornementation même simples.

La Bombarde n'est pas un pipeau, il ne s'agit plus là seulement des doigts, mais aussi des lèvres qui trop souvent ne sont pas utilisées comme elles devraient l'être, influant désagréablement sur la justesse et la sonorité du pupitre.

Les Tambours eux aussi doivent travailler, beaucoup travailler pour obtenir ces rudiments qui sont encore trop peu variés dans la plupart des groupes.

**JUSTESSE** : C'est le gros point sur lequel tout musicien même non sonneur vous jugera ; surtout chez les groupes d'enfants, où la cause des notes fausses est le plus souvent l'utilisation d'anches trop douces. Il ne faut pas oublier que c'est par ce souci de justesse que doit commencer toute éducation musicale. Vous pourrez noter plus loin que seuls deux groupes (Redon et St-Brieuc-Fenthièvre), sur les treize que comptait la catégorie, étaient parfaitement justes, même sur le LA aigu : cela prouve deux choses : que la justesse parfaite est dure à obtenir, mais qu'elle est quand même possible, même en troisième catégorie.

**TECHNIQUE D'ENSEMBLE** : Même de bons sonneurs, s'ils ne sont pas habitués à jouer ensemble peuvent faire des erreurs dans ce domaine. Il ne faut surtout pas oublier que s'il est relativement facile de bien jouer en défilant lorsque la marche vous fournit le rythme presque automatiquement, et que des tas de petits défauts sont cachés par le mouvement, le jeu sur place (en concert ou en concours) n'arrive à la perfection qu'à la suite d'un long entraînement qui a pour but d'éliminer tous ces départs et arrêts défectueux, tous ces décalages entre les différents pupitres, ces accélérations ou ralentissements enfin, dès le plus souvent à une mauvaise cadence initiale.

Un dernier détail, extérieur aux groupes concurrents eux-mêmes : le bruit. C'est un élément fort désagréable qui contribue trop souvent à l'irritation d'un jury tendu par 13 auditions successives des mêmes partitions : que le public évite donc de manifester bruyamment son enthousiasme pour tel ou tel groupe même s'il est féminin, qu'un bagad gêné par le bruit d'un hélicoptère, ait la patience d'attendre la fin de ce bruit extérieur. Il n'en sera que plus calme et le jury n'en sera que plus serein.

Après ces quelques considérations inspirées par cette édition brestoise 58 du concours de troisième catégorie, voici les quelques remarques et conseils que le jury peut soumettre à chacun des concurrents d'après les notes d'audition des différents jurés. N'y voyez surtout pas l'expression d'un esprit de critique systématique, cherchez-y plutôt une aide pour vous améliorer... c'est là notre but en vous soumettant ces quelques réflexions.

(Par un souci de simplicité les commentaires sont classés non pas dans l'ordre des résultats mais dans l'ordre de passage des groupes devant le jury).

## BAGADOU JUNIORS

*Bagad Petits Meuniers de la Tour (Vannes)* (non classé).

Ce groupe, bien que moyen, n'a pu être classé par suite d'une note éliminatoire en technique bombardée.

On peut noter à son actif un dosage assez agréable des différents pupitres et un honorable effort d'enchaînement des deux airs à rythme différent — effort peu payé de succès d'ailleurs.

Le pupitre des tambours fait preuve d'un bon travail d'ensemble mais, par contre, est nettement trop lourd.

Chez les binioù et les bombardés on doit noter que malgré des bourdons bien accordés, la justesse est trop négligée dans l'aigu et que la technique est

encore à un stade très rudimentaire : de nombreux « bruits de passage » alourdissent le jeu des binioù et le manque de puissance des bombardés ne permet pas d'apprécier celles-ci de façon satisfaisante.

Enfin sur le plan de l'ensemble en plus du problème délicat des enchaînements — déjà cité — ce groupe a de sérieux efforts à faire pour mettre au point des départs convenables : c'est probablement une question de manque d'assurance, mais il est toujours regrettable d'entendre binioù et tambours se chercher pendant les 8 ou 10 premières mesures.

*Bagad de Cléguer* (non classé)

Ce bagad à un effort important à fournir pour que l'on puisse juger de ses qualités.

Sur le plan technique tout d'abord, chaque pupitre doit travailler : les tambours pour améliorer leur jeu d'ensemble ; les bombardés pour acquérir de la puissance, une sonorité de qualité et une technique qui leur font défaut ; les binioù eux aussi, sur le plan du doigté et de l'ensemble.

Le manque de puissance, net chez les bombardés, est également un défaut des binioù dont les bourdons sont très nettement insuffisants.

La justesse nécessite également un gros effort surtout dans l'aigu.

Enfin, du point de vue ensemble, si les différents pupitres se retrouvent assez bien sur un rythme de marche, on les sent complètement perdus dans l'air lent, la grosse caisse dont le rôle essentiel est de faire respecter le rythme, donnant malheureusement avec trop de force une cadence qui n'est pas celle de l'ensemble du bagad.

*Bagad de Saint-Nazaire* (non classé)

Peu de chose à dire sur ce groupe qui, s'il a fait le louable effort de se risquer à un concours, se doit maintenant de reprendre cet effort sur tous les plans de travail.

Une justesse déplorable rendait dès l'abord la notation de ce chapitre comme de la sonorité de l'ensemble impossible. Le jury pourtant proposa à ce bagad de repartir s'accorder. Le moindre effort en ce sens aurait certainement mieux valu tant pour le groupe lui-même que pour la qualité d'ensemble du concours.

La technique de tous les pupitres, les arrêts, les départs sont à reprendre eux aussi à la base.

Ce groupe n'a aucune raison de faire moins bien que les autres mais qu'il profite des mois d'hiver qui viennent pour se reprendre complètement. Qu'il se souvienne que la définition du bagad est « ensemble de sonneurs et de batteurs » et non pas « ensemble d'ELEVES sonneurs et d'ELEVES batteurs ». Quelques mois de travail lui feront plus de bien que des dizaines de sorties.

*Bagad de Bourbricac* (1<sup>er</sup> mention)

Un très bon bagad. Très digne de se mesurer aux ensembles de 2<sup>e</sup> catégorie.

On est vraiment heureux de constater la progression de ce groupe qui a su profiter pleinement des critiques qui lui avaient été faites l'an dernier à ce même concours.

Ensemble très homogène, très bon dosage des pupitres, bombardés excellentes très bons bourdons.

Des critiques quand même ce n'est que grâce à elles qu'on peut progresser :

Sur le plan justesse, on note LA aigu légèrement faux chez les binioù ; sur le plan sonorité une batterie un peu trop sourde dont la grosse caisse semble inexistante.

Un départ manqué est également imputable à la batterie.

## BAGADOU SENIORS

*Bagad d'Erquy* (classé)

On trouve dans ce groupe les défauts-types du bagad de 3<sup>e</sup> catégorie. Une justesse laissant à désirer dans l'aigu, surtout chez les binioù, une batterie animée d'un mauvais rythme malgré une bonne exécution, une technique de binioù rudimentaire (multiples bruits de passage), un ensemble flottant : départs hésitants, déphasage binioù-bombardés au début du 2<sup>e</sup> air.

Une mention particulière pour la grosse caisse : en effet, si, en marche, elle a tout à fait raison de marquer par quelques coups plus forts l'annonce de la fin d'un air, elle doit éviter cette déformation de la partition (ces temps forts n'étant nullement justifiés par la mélodie) pendant un concours ou bien d'autres signes visuels sont utilisables pour rappeler que l'air se termine et où ces signaux bruyants ne peuvent qu'indisposer l'auditeur.

Néanmoins ce groupe atteint nettement la moyenne : pour un premier concours ce n'est pas si mal.

*Bagad Morgaz de Paris* (3<sup>e</sup> mention)

Une sonorité agréable, un bon équilibre des pupitres, mais un jeu plat : des départs défectueux, mais d'excellents arrêts ; de bons bourdons et une justesse

passable (sauf le LA aigu, comme tout le monde), mais une technique rudimentaire : roulements mauvais, absence d'ornementation.

Une moyenne acceptable donc, mais l'on sent que si ce groupe a des qualités musicales certaines, il a néanmoins beaucoup à faire surtout sur le plan de la technique individuelle.

#### Bagad de la Kevrenn C'hilazik de Quimper (3<sup>e</sup> mention)

Un nouveau départ, nous l'espérons. Toutefois on sent que ce groupe très convenable dans les défilés a perdu l'habitude de concourir. Des efforts dans ce sens sont nécessaires.

En effet, on sent un bagad bien rôdé : bon ensemble, justesse convenable sauf au LA aigu, mais rythme de batterie peu adapté aux airs interprétés, manque de puissance chez les bombardés, jeu des binious alourdi par trop de bruits de passage. Beaucoup de travail individuel pendant l'hiver qui vient et l'an prochain ce groupe atteindra facilement un niveau très supérieur.

#### Bagad Mouez Ar Vro de Tours (3<sup>e</sup> mention)

Excellent travail pour un groupe assez isolé de l'ensemble des bagadou bretons.

Les tambours font preuve d'un bon ensemble : les bombardés ont, grâce à un style « trompettes de Jéricho », un jeu original aux silences évocateurs (au moins ainsi, on ne peut se rendre compte si le LA aigu est faux, il est supprimé) les binious, par contre, ont des bourdons peu justes, ce qui est difficilement excusable, et ne semblent pas connaître la moindre ornementation.

Sur le plan rythmique, un défaut : Bale Gemene « été attaqué trop lentement ce qui inévitablement a amené une accélération progressive dans la suite de l'air : cela vient probablement d'une erreur des tambours qui n'ont pas su attaquer leurs roulements de départ sur la bonne cadence.

#### Bagad Nominoe de Redon (1<sup>re</sup> mention avec indulgence du Jury)

Incontestablement le groupe le meilleur du lot. On sent fort bien la progression par rapport à l'an dernier qui justifie l'alignement sur les groupes de seconde catégorie malgré une moyenne très légèrement inférieure aux 17 points exigés (raison de la mention « avec indulgence du jury »).

Une parfaite justesse ; un jeu d'ensemble excellent ; une cadence irréprochable ont permis d'enlever la décision.

Mais pour mériter de rester en 2<sup>e</sup> catégorie le travail doit continuer : les binious, et surtout les bombardés doivent gagner en puissance, les anches trop douces que sans doute vous utilisez, mesdemoiselles, ont pour multiples conséquences : une sonorité déficiente un manque de brio, des attaques de bombardés trop timides.

La batterie, très bonne, doit faire attention en particulier au B.A. BA de sa technique : les roulements qui sont trop ondulés ; il faut arriver à une régularité mécanique dans ces coups, ne l'oubliez pas !

Les binious enfin ont une notion succincte de l'ornementation ; les partitions de 2<sup>e</sup> catégorie seront un excellent terrain de travail pour mettre cette technique au point.

#### Bagad Kastell Paol (3<sup>e</sup> mention)

Cet ensemble solide donne une bonne impression de puissance qui est malheureusement desservie par une sonorité désagréable de la section mélodique.

De bons bourdons pourtant, mais un manque de force du pupitre bombarde et une justesse déficiente de celles-ci dans l'aigu.

La technique des binious est encore trop succincte, on note de nombreux bruits de passage.

Le Bagad enfin a souffert de mauvais roulements de départ, d'arrêts pas assez nets et d'un manque d'ensemble des binious et des bombardés.

#### Bagad Combrit (2<sup>e</sup> mention)

Ce bagad a fait d'incontestables progrès si l'on en juge par les résultats qu'il avait obtenus au Concours 57.

Bon ensemble au jeu bien rythmé, aux pupitres bien équilibrés, marqué par d'excellentes reprises de bombardés, ce groupe doit toutefois se contenter d'une deuxième mention car sur le plan justesse, on note là encore, des aigus déficients et, sur le plan technique, les binious surtout ont encore beaucoup à faire pour obtenir un jeu correct.

#### Bagad Saint-Brieuc-Penthièvre (2<sup>e</sup> mention)

Ce groupe fait une excellente impression sur le plan de la technique de chaque pupitre ; c'est certainement le meilleur de toute sa catégorie à ce point de vue.

Toutefois cette qualité a sa contre-partie néfaste dans le fait que voulant trop bien faire, les binious comme les tambours ont présenté des partitions un peu trop chargées.

Pourtant, malgré ses qualités, ce bagad devra encore faire un an de purgatoire avant de pouvoir prétendre monter en 2<sup>e</sup> catégorie : sur le plan rythmique en effet, on a pu noter un flottement de la batterie au début de l'air lent et même pendant de courts instants, des décalages très nets entre les pupitres binious et bombardés ; sur le plan de la sonorité enfin, on est légèrement incommodé par une batterie trop sourde.

#### Bagad Poudouvre de Dinan (3<sup>e</sup> mention)

Le gros défaut du dernier candidat est d'avoir manqué ses attaques. L'ensemble est acceptable par la suite, mais l'introduction n'est vraiment pas assez soignée.

A part le LA aigu, la justesse est satisfaisante, toutefois les bourdons — justes — sont vraiment difficiles à deviner.

Les batteurs enfin qui ont un assez bon jeu d'ensemble ont des instruments au son beaucoup trop lourd, responsables en cela avec l'absence de bourdons d'une sonorité moins que moyenne.

Le Président du Jury  
Christian HUDIN.

## Concours des Bagadou du Morbihan 1958

Le concours des Bagadou du Morbihan s'est déroulé à Vannes le Dimanche 7 Septembre, dans le cadre de la Journée du Biniou de la Foire-exposition.

A. — Concurrents : Ont participé au concours les Bagadou suivant :

Juniors : Cléguer, Ploermeil, Petits Meuniers de la Tour (Vannes)

Adultes : Kerlen Pondi (Pontivy), Kevrenn Ar Menez du (Gourin) Lorient, Camors, Guémené-sur-Scorff et Cléguer.

B. — Jury : Le jury était composé de : Président, W. Pesce (Brest), Membres : B. Lacroix (Brest), J. Bouget (Rennes), F. Kerné (Brest).

W. Pesce jugeait l'ensemble, B. Lacroix les binious, J. Bouget les bombardés et F. Kerné la batterie.

Deux de ces jurés jugeaient également les 3<sup>e</sup> catégories au concours de Brest, les deux autres ont pu y suivre au moins une partie des épreuves. Ceci a permis une certaine continuité et un jugement sensiblement équivalent pour les deux concours.

C. — Impressions d'ensemble : Ce qui frappe le plus, à l'addition de ces groupes du Morbihan, c'est leur niveau technique moyen très faible, nettement inférieur à celui des autres départements. A part Gourin, qui a fait un effort pour se comporter honorablement, tous ont été très médiocres. Certains collectionnent même tous les défauts que peut présenter un bagad : mauvais accord, aucun ensemble, arrêts et départs défectueux, manque quasi-absolu de technique à tous les pupitres, airs mal appris, etc... De plus, à de rares exceptions près, les participations sont suivies de façon plus que relative. Les airs sont étudiés, hâtivement semble-t-il, par le seul membre du groupe qui ait des notions de solfège, les autres se contentent de les apprendre d'oreille, chacun les rendant plus ou moins à sa façon. Cette façon d'agir a été particulièrement sensible pour Ar Rousjou Glas, dont la partition était assez ingrate.

Il est particulièrement regrettable que ce soit dans ce Vannetais, où notre tradition musicale est l'une des plus riches, sinon la plus riche, qu'une telle insuffisance soit à déplorer. Il n'est pourtant pas

demandé l'impossible à un groupe concourant en 3e catégorie : une technique simple, mais un ensemble convenable, un accord correct, et le respect des partitions imposées, toujours très faciles. C'est d'ailleurs le strict minimum pour qu'un ensemble musical puisse se produire honorablement en public.

Dans l'ensemble, nos bagadou progressent, lentement, mais sûrement. Il semble que la majorité des groupes du Morbihan se soit laissé distancer et ait pris 3 bonnes années de retard. Il est grand temps qu'ils en prennent conscience et que leurs moniteurs se rendent compte de l'effort à fournir.

#### D. — Résultats :

Juniors : Classé, sans mention : Bagad Petits Meuniers de la Tour (Vannes).

Non classés : Bagadou de Cléguer et Ploermel.

3<sup>e</sup> mention : Bagad de la Kevrenn Ar Menez Du (Gourin).

Non classés : Kerlen Pondi (Pontivy), Lorient et Cléguer.

Ont été éliminés du classement pour n'avoir pas exécuté les airs imposés, les Bagadou de Camors et Guéméné sur Scorff.

#### E. — Commentaires :

##### 1<sup>er</sup> Juniors :

PETITS MEUNIERS DE LA TOUR (Vannes). Binious relativement justes, attention aux notes aiguës ; bourdons bien accordés ; mauvais doigté : les bruits de passages étaient nombreux. Le point faible de ce groupe réside particulièrement en ses bombardes, elles étaient bien trop faibles par rapport à l'ensemble, leur accord très mauvais. Leur manque de sûreté se faisait particulièrement sentir aux reprises : elles ralentissaient la cadence de l'ensemble. Le rythme de la batterie était bon, mais son jeu d'ensemble défectueux. Roulements de départ irréguliers, insuffisamment serrés, avec mauvais arrêts.

Il semble que ce groupe, s'il travaille ses points faibles : bombardes et ensemble, puisse former un bagad correct.

BAGAD DE CLEGUER. Ici aussi les bombardes étaient particulièrement faibles, et de plus, leur technique inexistante. Très molles, sans aucun mordant, elles se contentaient de suivre les binious, sans aucune conviction. Le doigté des binious est à surveiller (bruits de passage) ; les bourdons étaient insuffisants et mal accordés : ce groupe a un sérieux effort à fournir en ce sens. L'on peut reprocher à la batterie des défauts communs à pratiquement tous les bagadou du concours : mauvais ensemble, roulements pas assez serrés, technique très faible, basse trop lourde et mal accordée. L'accord de l'ensemble était très mauvais, surtout aux notes aiguës, la cadence très hésitante, notamment pour la marche lente. Par contre les départs et arrêts étaient corrects.

BAGAD DE PLOERMEL. — Un certain effort pour la justesse des binious, mais attention au doigté : les bruits de passage étaient très nombreux. La plupart des groupes concurrents semblent d'ailleurs ignorer que ces bruits sont à proscrire. Les bombardes se détachaient sur l'ensemble de façon satisfaisante, mais leur technique laisse à désirer. Basse discrète, contrairement à ce qui se passait chez les

autres bagadou, qui paraissent penser que la qualité principale d'une basse, c'est la puissance. Mauvais jeu d'ensemble de la batterie. Accord général très défectueux. Les départs étaient hésitants, par contre, les arrêts trop brutaux, surtout pour Bale Gemene. Un arrêt peut être net, sans être précipité.

##### 2<sup>er</sup> Adultes :

BAGAD DE LA KEVRENN AR MENEZ DU (Gourin). Binious assez justes, mais notes aiguës à surveiller ; bons bourdons. Doigté à revoir les bruits de passage étaient nombreux. En général, la gamme est trop négligemment apprise, l'on ne surveille pas suffisamment (ou pas du tout) les passages du ré et du mi aux notes supérieures. Ces passages, s'ils sont mal exécutés, font entendre un la très rapide, appelé « bruit de passage ». Par ailleurs, ne pas abuser des notes d'ornementation individuelles fantaisistes, mieux vaut quelque chose de simple, mais exécuté par tous d'une façon identique. L'ensemble des bombardes était assez fondu, bonne sonorité : ce pupitre a fait preuve d'un effort de recherche d'une technique acceptable. Le jeu d'ensemble de la batterie était bon, mais un peu lourd ; assez bon rythme. L'accord général était acceptable. Bons arrêts. La marche lente a été exécutée trop rapidement, et en 6/8.

Gourin a été le seul groupe de ce concours qui ait travaillé l'ensemble et ait réussi à donner un minimum de vie aux airs. Ce bagad s'est vu attribuer la première place, et nettement détaché, deux fois de suite à ce concours de Vannes. Cette fois-ci, il avait à la fois les meilleurs binious, les meilleures bombardes et la meilleure batterie. Il lui est fortement conseillé, s'il veut connaître sa place dans l'ensemble des bagadou, de se présenter au prochain concours de Brest.

Ce bagad doit pouvoir progresser très nettement s'il poursuit son effort et s'astreint à travailler méthodiquement la technique de base de chaque pupitre.

KERLEN PONDY (Pontivy). Mauvais accord des binious, les anches semblaient trop douces et donnaient un son désagréable. Bourdons changeant de ton. Mauvais doigté : les bruits de passage étaient particulièrement nombreux ; se contenter de notes d'ornementation simples, mais exécutées avec ensemble. Assez bonne sonorité chez les bombardes, mais manque d'unité : un ou deux talabarder menaient l'ensemble, les autres se contentant de les suivre ; l'un d'eux semblait en difficultés avec son instrument. Mauvais roulement de départ, assez bonne exécution d'ensemble de la batterie par la suite ; quelques bons rythmes. Ce bagad a tendance à sonner trop haut, l'accord général s'en ressent. À signaler un mérite certain à l'actif de ce groupe : il s'est attaché à rendre de façon aussi fidèle que possible la partition d'Ar Rouejou Glas. Pratiquement, il a été le seul groupe à le faire. Sans nul doute ce bagad ne tardera pas à faire des progrès sensibles s'il met autant de sérieux au travail des techniques de base.

LORIENT : Binious à peu près accordés, sauf aux notes aiguës ; assez curieusement, l'accord des bourdons était excellent. Ce pupitre a tendance à accélérer. Manque d'homogénéité très net chez les



bombardées, justesse variable selon les éléments, le la aigu était particulièrement faux ; tendance à précipiter les notes aiguës. Le jeu des tambours était pauvre en battements, du genre cliqué, la basse beaucoup trop lourde. Dans l'ensemble, la cadence était très flottante, hésitante, avec des accélérations en fin de phrases. Ar Rouejou Glas, manifestement appris d'oreille, n'était pas exécuté par tous de la même façon, entr'autres, le la aigu du début de la 3e mesure était un si b pour certains. Ce serait une preuve, s'il en était besoin, de la nécessité d'inculquer des notions de solfège aux sonneurs, pour qu'ils puissent à tout le moins suivre une partition.

**CLEGUER** : Ensemble relativement homogène, mais de technique extrêmement faible. L'accord général, très mauvais, en rendait la notation difficile. Un bourdon aussi sonore que faux dominait l'ensemble. Arrêts et départs défectueux. Tambours très faibles, jeu d'ensemble touffu et pauvre, roulements ondulés, basse lourde. Ce bagad ne pourra se rendre présentable qu'après des efforts sérieux dans tous les domaines : justesse, technique de chaque pupitre, etc...

**CAMORS** : Très mauvais ensemble de binious, aux bourdons particulièrement mal accordés. Mauvaise sonorité des bombardées, très fausses, particulièrement au ré et au sol, la technique de l'anche (pincement et jeu de lèvres) paraît ignorée. Manque d'homogénéité de la batterie, arrêt des roulements nettement défectueux. Il semble que binious et bombardées se soient accordés séparément, ces dernières étaient nettement plus hautes. Ce groupe n'a pas été noté, car il n'a exécuté qu'un seul des airs imposés. Il aura lui aussi bien des efforts à accomplir avant de se rendre présentable.

**GUEMENE-SUR-SCORFF** : Ce groupe n'a pas été noté pour la même raison que le précédent. Le seul air imposé exécuté, Bale Gemene, était d'ailleurs très mal appris : la plupart des sonneurs se sont arrêtés en cours d'exécution. Absence presque absolue de technique. Très mauvais accord ; ce bagad sonne beaucoup trop haut, d'où une mauvaise sonorité. Bourdons inexistantes. Mauvaise introduction de la batterie ; basse lourde et mal accordée ; par contre les tambours sont trop faibles. Très mauvaises attaques, flottements très marqués. Dans l'ensemble, on distinguait un biniau ne sachant manifestement pas se servir de son instrument. Ce groupe semble composé de sonneurs très hâtivement formés, qui ont tout à apprendre.

William PESCE, Président du jury.

## EXAMENS

**HANTER-DREC'H**. — Lucien Le Coupennec, Robert Rémot et Roger Le Pape, tous trois du Bagad de Cléguer, ont passé avec succès les épreuves de l'examen du Ruban Vert en présence d'Albert Hémyer, Arnodanner, à Cléguer le 17 Novembre 1957.

Lucien Le Coupennec est né le 24 juillet 1947 (il n'avait que dix ans lorsqu'il obtint son Ruban Vert).

**TREC'H SEIZENN RUZ**. — Claude Lemarchand, de Lannion, a subi avec succès les épreuves de l'examen du Ruban Rouge à Morlaix, le 10 août 1958, en présence d'Albert Hémyer, Arnodanner, et Pierre Guillou, Trec'h-Seizenn.

Yves Morla, de Lorient, et Loïg Larker, de Château-Gonthier (originaires de Pont-Aven), ont obtenu le Ruban Rouge en présence d'Albert Hémyer et Polig Monjarret, Arnodannerien, à Concarneau, le 24 août 1948.

Toutes nos félicitations.

## BUHEZ AR CHEVRENNOU

Le Dimanche 4 Mai, le Kevrenn BREST-AR FLAMM, pour sa première sortie en costume flamboyant neuf, recevait son nouveau drapeau des mains de sa Mairaine et du Sénateur-Maire de la ville de Brest.

Nous avons apprécié la précision des mouvements et leur justesse. Rien de théâtral ni de grandiloquent dans chaque geste qui prit son sens exact.

A l'arrivée des personnalités et des invités, le Kevrenn en formation de marche, prend la formation au carré, tandis que la batterie sous la direction de Ferdj KERNE ouvre la cérémonie par un appel de tambours, nouveau et très agréable à entendre. L'Aumônier procède à la Bénédiction du drapeau présenté par la Mairaine, le Sénateur-Maire et le Penn-Gevrenn. Au son de « Gwir Vretoned », ceux-ci le remettent au porte drapeau qui passe sur les trois fronts de sonneurs pour le leur présenter. Le Kevrenn se repour le terrain qu'elle terminera face aux personnalités, que salue le drapeau.

Au vin d'honneur qui suit cette cérémonie le Penn-Gevrenn Yann ar BRIZ Asa ressorsit le sens du travail en Kevrenn. Nous avons

choisi de nous spécialiser dans la musique instrumentale traditionnelle Bretonne, mais ce serait un échec si nous ne mentionnons de la formation morale, humaine et culturelle Bretonne des jeunes que les parents nous ont confiés. » L'Aumônier évoque le symbole de la Flamme, stylisé sur l'étendard : « Flamme vivante d'un idéal qu'aucun obstacle ne peut éteindre, s'il réussit à la faire vaciller dans les durs moments... »

Outre les Parents et Amis des sonneurs sonneurs invités à cette fête familiale nous avons remarqué dans l'assistance :

Madame PESCE, Mairaine du drapeau ; Monsieur JAOUEN, Sénateur-Maire de Brest ; MM. TREBAOL et DAGORN ses adjoints ; M.M. Les Abbés J. DUCAMP du C.D. de B.A.S. et GUIRREC Aumônier de la Kevrenn ; M.M. KERMOGANT Président du Comité du Festival des Cornemuses ; ABGRALL, Président de « LA FLAMME » ; BODENEZ, Président du C.C. de Plougastel ; M. MOCAER, Président de Kendalc'h, souffrant s'était fait excuser ; M. KERHARREC, Président de l'Amicale du LEON et membre du C.A. de Kendalc'h n'avait pu se libérer de ses occupations.

## UN PRECEPTEUR BRETON POUR LE PEROU

Une famille du Corps diplomatique de Lima demande « un jeune homme bien comme on en trouve en Bretagne » pour être le précepteur de deux jeunes enfants jusqu'au baccalauréat.

Si la chose vous intéresse, adressez-vous à M. Jean BRANDILY, président de la Kevrenn de Ploërmel.

## Assemblée Générale de Kendalc'h à St-Brieuc, le 20 Octobre

« MAISON DU PEUPLE », Rue Vicairie

Tous les groupes confédérés sont convoqués à cette Assemblée générale ordinaire et sont priés d'y assister.

Il est un devoir pour chaque groupe d'envoyer un ou deux délégués à l'Assemblée générale. En cas d'empêchement il est nécessaire de faire parvenir un pouvoir à un ami dont la présence sera certaine à Saint-Brieuc.

### ORDRE DU JOUR

- 9 h. 30 : Vérification des pouvoirs.  
Rapport du Secrétaire général.  
Rapport financier, par Jean Guillard.  
Rapport de la Kevrenn ar Yez, par L. Ropars.  
Rapport de la Commission Fête.
- 10 h.  
Allocution du Président, M. Pierre Mocaer.  
Rapport sur le camp Kendalc'h, par Pierre Roy.  
Rapport du Service Editions, par C. Hudin.  
Rapport sur le Journal Breiz.  
Rapport des différentes Fédérations.  
Élections partielles du Conseil d'administration.  
Vœux et divers.  
Conclusion.

Les vœux doivent parvenir au moins une semaine d'avance au Président.

Le Conseil d'administration est convoqué le Samedi 25, à 21 heures.

Les repas seront pris en commun à la salle de Rabien pour le prix de 500 francs, tout compris.

Prière de prévenir le Secrétariat 12 jours avant l'Assemblée générale du nombre de personnes par groupe.

Si quelques personnes désirent coucher à Saint-Brieuc le Samedi ou le dimanche, veuillez vous adresser à M. Le Roux, 4, Avenue du Terre Notre-Dame à Saint-Brieuc.



## LE CONCOURS DES MEILLEURS SONNEURS

s'est tenu à Gourin, le 28 Septembre 1958

La journée du 28 septembre sera marquée d'un caillou blanc dans les annales de la B.A.S. En effet pour la première fois depuis la création de notre Assemblée un nombre important de couples « biniou bombarde », respectueux du jeu traditionnel, s'est présenté à une compétition organisée avec notre concours.

Les « couples » étaient venus de toute la Bretagne et même de la colonie bretonne de Paris. Tous portaient le costume breton comme le règlement du Concours l'exigeait. On ne pouvait en effet considérer l'uniforme B.A.S. de bagad comme un costume correspondant aux exigences de la tradition. Tous avaient tenu à respecter cette clause et nous devons mentionner spécialement Jean Bouget et Yannig Guézille pour avoir poussé le souci du détail vestimentaire jusqu'à porter l'authentique costume campagnard du bassin de Rennes (chapeau mou à coiffe rentrée, veste de grosse toile noire, pantalon très... « fuseau » et rayé, gros brodequins cloutés...) Ils ont été sans contredit le clou de la journée et ils ont recueilli les applaudissements qu'ils méritaient.

En raison du référendum l'horaire fut considérablement modifié : Le tirage au sort ne put s'effectuer avant 13 heures 45. Des 25 couples inscrits 19 seulement se présentaient aux épreuves. Le Jury était composé des « Arnodennerien » de la B.A.S. Dorig Le Voyer, Albert Hémerly et Polig Monjarret.

**CRITIQUE DES CONCURRENTS** (Dans l'ordre de passage devant le Jury).

1° — Eugène Monfort et Albert Le Roy :

a) Marche : Ces deux sonneurs commettent une erreur en interprétant un air de mélodie (Brec'hedig) au lieu d'un air de marche. Interprétée un peu trop rapidement et à cadence trop régulière (ternaire), cette mélodie s'accordait mal d'intempestives notes d'ornementation. Justesse assez bonne.

b) Mélodie : Le temps d'aller de Gourin à Saint-Hervé où se déroulaient les épreuves de mélodie et de danse, les instruments de ce couple n'étaient plus juste. L'air choisi (*An Durzunell*) était interprété comme le fait un bagad, et non comme l'ont toujours fait les vieux sonneurs et comme les jeunes qui veulent marcher sur leurs traces devraient le faire. Même réflexion encore : les ornements écossais, mal faits ou exécutés trop lentement, embrouille le jeu et dénaturent la mélodie.

c) Danse : Le biniou est encore faux. La cadence est correcte mais pas très régulière. Le biniou a tendance à prendre des initiatives ce que la bombarde ne voit aucun inconvénient à lui accorder. Ici plus encore que dans la marche, ou plus exactement dans les deux mélodies, l'ornementation écossaise mal faite est désastreuse. Par instant le biniou ne donne plus aucun son. La Bombarde n'enlève pas

son morceau, elle ne vit pas l'air, elle exécute une partition sans vie et sans âme. Encore beaucoup à apprendre. L'école du Bagad et du Cercle Celtique apparaît ici nettement insuffisante. Cependant ce couple a des possibilités, en travaillant sérieusement il peut prétendre à mieux.

2° — Jean Bouget et Yannig Guézille :

a) Marche : Jeu correct, cadence laissant à désirer. Justesse correcte.

b) Mélodie : Justesse identique mais jeu moins franc, cadence moins bonne. On sent un manque d'assurance, une sorte d'hésitation. Pourquoi ? Ce couple est pourtant très correct.

c) Danse : Justesse assurée, bonne cadence, régularité du rythme. Mention spéciale pour la justesse du biniou koz. Bon groupe qui peut encore faire beaucoup mieux. Jean Bouget est meilleur à la bombarde qu'au biniou koz.

3° — Jean-Yves Blanchard et Alain Oul'hen :

a) Marche : La bombarde est faible ce qui nuit à l'ensemble ; on ne retrouve pas ici le contraste attendu entre les deux instruments. Le biniou bras est très juste mais trop puissant pour la bombarde. Bonne cadence. Interprétation agréable.

b) Mélodie : Le biniou bras possède une note fausse (sol trop bas), ce qui choque au début puis devient rapidement une gêne. Bonne interprétation pourtant malgré la cadence irrégulière. La bombarde est toujours trop faible.

c) Danse : Air choisi : « En dret ». Très bonne cadence au départ mais qui devient de plus en plus rapide. Point faible du couple : irrégularité de la cadence. Attaques de bombarde assez faibles. Peut faire beaucoup mieux.

4° — Rivoallan et G. Cadoudal :

a) Marche : Excellent ensemble. Bombarde surprenante par ses qualités : douceur et puissance dosées savamment. Excellentes réponses du biniou bras ; justesse absolue de l'ensemble.

b) Mélodie : Justesse parfaite, jeu excellent, biniou un peu fort peut-être pour une bombarde d'une telle qualité. Les expressions de Rivoallan gagneraient énormément sur un fond sonore de biniou koz. Il est toutefois difficile de mieux sonner avec un biniou bras.

c) Danse : Choix d'un air très difficile et peu brillant : « dans-plin » avec son bal. Excellente cadence (l'une des plus difficiles de Bretagne). Excellente interprétation ; parfait accompagnement du biniou bras. Il est difficile de mieux faire en ce domaine.

5° — Jean-Claude Conan et Jean Le Roux.

a) Marche : La bombarde n'est pas très juste à l'octave et quelques canards échappent par-ci par-là. Ce couple est cependant en très gros progrès sur l'an passé. Ensemble très correct et qui possède un jeu personnel intéressant. Peut encore faire beaucoup mieux ; il est sur la bonne voie. Bonne justesse.

b) Mélodie : erreur : l'air interprété est une marche ! Ici aussi on entend les canards et les essais d'octave ne sont pas heureux : notes

fausses. Le biniou est moins juste que pour la marche.

c) *Danse* : air choisi « Er Seieù » et *Larié de Baud*. Le premier air est excellent et le second nettement inférieur. Cadence parfaite pour la région de Lorient. Ce couple peut, en travaillant sérieusement, prétendre à la première catégorie l'an prochain.

6°. — René Sergent et René Samson.

a) *Marche* : Biniou pas très juste, bombarde pas franche, le jeu est tendu. Ce couple donne l'impression d'être inquiet. Sergent nous a pourtant habitué à plus de précision et de franchise dans son jeu. Qu'avait-il cette année ?

b) *Mélodie* : Le biniou est trop bas et le levriad n'est pas très juste. La bombarde est cependant meilleure cette fois, mais l'ensemble perd ses qualités essentielles. On peut dire que c'est le mauvais accord du biniou qui est responsable de la notation.

c) *Danse* : meilleur accord cette fois. La Bombarde n'a pas un son aussi agréable que l'an dernier ou qu'au concours de Quimper. La gavotte pourlette met en valeur le jeu de René Sergent. Excellente cadence et bonnes réponses du biniou. Excellent jeu de bombarde.



Scène de pardon. — Il reste encore quelques mendiants professionnels en Bretagne. Ils étaient deux au pardon de Saint-Hervé cette année. (Cliché « La Liberté du Morbihan »)

7°. — Jean Pelliet et René Gétin.

a) *Marche* : La justesse est bonne. Bombarde nettement supérieure au biniou bras. Jeu de bagad de ce dernier pour répondre à un jeu de couple qui s'affirme chez le talabarder. Bonnes sonorités de bombarde par moment. Le Biniou a un son « poireau » assez désagréable qui déprécie le couple.

b) *Mélodie* : Ici le doigté affreux du sonneur de biniou vient dénaturer la beauté de l'air choisi. L'ornementation écossaise une fois

encore nous donne à penser qu'elle a, sans doute, sa place au bagad mais pas au couple, surtout lorsqu'elle est faite n'importe où et n'importe comment. Le jeu de la Bombarde est correct mais sans originalité ni grande expression. C'est juste, c'est sonné comme c'est écrit, mais cela manque d'âme. Jean Pelliet est cependant à considérer comme l'un des sonneurs de l'avenir ; accompagné d'un biniou Koz il améliorerait énormément les nombreuses qualités qu'il possède déjà.

c) *Danse* : Gavotte de Fouesnant. Pas grand chose à signaler ; mêmes remarques que pour la mélodie. Cadence très correcte, agréable même, mais manque de vie dans l'interprétation. La bombarde ne « parle » pas, elle n'« explique » pas assez le mouvement de la danse. Le biniou suit correctement mais son timbre est si différent de celui de la bombarde que l'ensemble ne donne pas cette impression d'union parfaite que l'on espère, que l'on attend.

Ce couple peut faire beaucoup mieux. C'est un ensemble qui doit normalement, en travaillant sérieusement pendant l'année qui vient, se surclasser au prochain concours.

8°. — Jean-Claude Boedec et Yves Com.

a) *Marche* : Ce qui frappe tout d'abord dans ce couple c'est la différence de timbre qui existe entre les deux instruments. Chacun est sans doute agréable pris séparément mais les deux ne se fondent pas. Le biniou koz a un très joli son quoique pas juste. La bombarde qui aurait tendance à abuser du « vibrato », est très supérieure au biniou ; son jeu est vivant, et on sent ici la tradition présider à tout il est dommage que le biniou ne soit pas de même force.

b) *Mélodie* : erreur : L'air interprété est traditionnellement considéré comme une marche nuptiale. Le biniou est encore plus faux que pour la marche. Bon jeu de bombarde cependant malgré l'abus des vibrations.

c) *Danse* : L'air interprété ne se reconnaît pas tout d'abord. La forme mélodique est celle des gavottes de Haute-Cornouaille mais le tempo (138 battements métronomiques au départ ; pour terminer à 146 battements) est beaucoup trop rapide pour une danse de cette région. Le biniou est un peu plus juste mais certaines notes sont fausses. La bombarde a tendance à presser le mouvement et le biniou à le freiner. Irrégularité de la cadence déjà beaucoup trop vive. Interprétation en 4/4 alors que les airs à danser de cette région sont plus syncopés (ternaire en 12/8).

Malgré ces constatations ce couple est en progrès énorme. Il doit surveiller l'accord des instruments, la cadence, et le biniou doit plus particulièrement apprendre à bien répondre à sa bombarde. La différence de timbre est aussi à atténuer par le choix des anches et par le pincement de lèvres. Ensemble qui doit normalement préparer la première catégorie. Il en a la possibilité.

9°. — Yves Nicolas et Yves Bernard.

a) *Marche* : Biniou Bras d'une justesse parfaite ; bombarde également très juste. Jeu sans originalité, correct certes mais trop « bagad ». Ensemble agréable à entendre mais jeu très éloigné de la tradition. L'air lui-même n'est pas fait pour mettre en valeur un jeu traditionnel.

b) *mélodie* : La justesse est ici encore mieux appréciée. Sans contredit ce biniou bras est le plus juste de tous ceux entendus au concours. Mais le jeu est toujours aussi simple et dénué d'expression. Manque de vie. Attention aux césures dans les phrases musicales. La bombarde a ici un jeu hâché désagréable, et elle est bien moins juste pour l'épreuve précédente.

c) *Danse* : Gavotte du pays Rouzic interprétée correctement en 12/8 pour la bombarde mais les réponses du biniou sont en 4/4 ! La cadence, malgré la tradition « rouzic » n'est pas assez marquée. Il est certain que les concurrents, et ceux-ci en particulier, auraient eu plus de facilités à sonner les danses s'ils avaient eu à faire danser. Cette interprétation sans danseur est assez mièvre. Manque de vigueur et pourtant air agréable à entendre.



René Sargent et René Sanson (Cliché « Liberté du Morbihan »)

Cet ensemble peut faire beaucoup mieux. Ce sont les détails qu'il doit figurer, surtout la bombarde. Il doit se débarrasser avant tout de l'influence bagad et cercle et s'imprégner des besoins de la tradition.

10°. — Pierre Guillou et Yann Boo.

a) *Marche* : La bombarde est excellente et le biniou très correct. Malgré quelques hésitations du biniou les réponses sont convenables. Les attaques de la bombarde sont très agréables à entendre.

b) *Mélodie* : Ici la bombarde est moins juste, le jeu « tremblé » est abusif. Le biniou est lui aussi moins juste. Cependant le jeu de l'ensemble est original et intéressant. Ce couple est dans la ligne traditionnelle des bons sonneurs de la dernière génération.

c) *Danse* : La Gavotte pourlette, comme toutes les danses bre-

tonnes, doit se signaler par une régularité de cadence. Or, ici la bombarde presse du début à la fin. Attaqué à 120 battements métronomiques l'air se termine sur 160 battements : il est impossible de danser à cette allure ! D'autres qualités d'interprétation passent de ce fait inaperçues. On peut dire que c'est à cette très mauvaise interprétation que ce couple doit son classement en seconde catégorie. Il avait logiquement sa place en première, et s'il avait su respecter la cadence traditionnelle de cette danse il aurait pu y prétendre.

11°. — Albert Le Faou et Christian Hudin.

a) *Marche* : Ce qui caractérise ce couple c'est la justesse absolument parfaite du biniou koz et le respect d'un doigté difficile (conçu par le fabricant Dorig Le Voyer pour permettre le majeur et le mineur). La bombarde n'est peut-être pas très puissante mais elle a un timbre très agréable et les notes sont pures et franches. Les reprises du biniou sont parfaites et la cadence est bonne. Excellente interprétation et qui démolit la légende qui veut qu'un biniou koz soit faux par définition.

b) *Mélodie* : Ici la bombarde a un son beaucoup moins agréable. Pourquoi ? Les réponses du biniou sont précises et plaisantes. Belle mélodie bien interprétée.

c) *Danse* : La bombarde a cette fois un son vraiment désagréable, beaucoup trop faible ; son jeu est aussi très quelconque. Le biniou est d'une classe nettement supérieure à sa bombarde. Par moment elle est un peu plus basse que le biniou ce qui indique une irrégularité dans le pincement des lèvres. Bonne cadence et régulièrement maintenue.

12°. — Georges Gicquel et Yves Péron.

a) *Marche* : Interprétée dans le style « Bagad ». Une marche traditionnelle a généralement une cadence rompue, exception faite pour les marches des lutteurs ou les marches nuptiales des pays « Fanch » et « fisel ». Cet air, d'ailleurs très joli, aurait gagné à être interprété selon la tradition. Le jeu manque de caractère.

b) *Mélodie* : Ici encore il s'agit d'une erreur dans le choix. Si cet air est une mélodie il doit posséder une cadence et un rythme moins réguliers. Le jury croit plutôt qu'il s'agit d'une marche. Le jeu est correct mais il manque de caractère.

c) *Danse* : Ce Laidé des confins du pays gallo possède une cadence rapide très bien rendue. Le jeu est correct et pour la première fois la bombarde semble à son aise. Influence de cercle et de bagad dont ce couple doit se défaire pour progresser.

13°. — Yvon Palamour et Donatien Laurent.

a) *Marche* : Air très original et très difficile à interpréter. On peut dire que Yvon Palamour s'en tire parfaitement. Le biniou lui répond de son mieux mais ce mieux n'est pas parfait. Ce manque de cohésion est le fait des couples occasionnels. Est-ce le cas ?

b) *Mélodie* : Ici encore le choix de l'air mérite d'être signalé. Palamour possède un répertoire haut-vannetais peu connu et qu'il sait mettre en valeur par son style particulier. Il utilise en effet sa





On danse après les vêpres sur le placître de la chapelle Saint-Hervé  
(Cliché « Liberté du Morbihan »)

bombarde comme autrefois les anciens de ce secteur savaient le faire, c'est-à-dire sans la clé. Les finales de phrases se font souvent à l'octave et Palamour respecte cette tradition. Le biniou n'est pas très juste et ses réponses ne sont pas franches. Excellente bombarde, biniou inférieur, ensemble très correct malgré tout.

c) Danse : Malgré un départ hésitant l'interprétation est parfaite. Dans ce laidé de la région de Vannes Palamour prouve une fois encore ses qualités traditionnelles. On croit entendre la bombarde sans clé des vieux sonneurs de cette région. Ce style n'a probablement plus que lui comme maintenant ce qui lui confère un grand mérite. Les réponses du biniou sont moins bonnes, mais meilleures toutefois que dans les deux airs précédents.

14°. — Alain Le Buhé et Iffig Cochevelou.

a) Marche : La première réflexion que l'on fait en voyant ce couple est la suivante : « pourquoi le talabarder gesticule-t-il ainsi ? » ces hochements de tête et de ces mouvements de corps dans tous les

sens n'influencent pourtant pas le jeu. La bombarde est juste, le biniou aussi, mais le jeu de l'ensemble n'est pas très original. Il est très correct, agréable à entendre, mais ne transporte pas l'auditeur.

b) Mélodie : Mêmes réflexions. Interprétation correcte, sans plus. Ce couple gagnerait à s'inspirer du style des meilleurs de la première catégorie. Il en a les moyens ; s'il le fait il trouvera place l'an prochain à leurs côtés.

c) Danse : Il n'y a rien à dire de cette interprétation. Ce Brl vannetais est on ne peut plus correct, mais il manque ce quelque chose, ce sel de vie qui permet de distinguer le très bon du bon.

15°. — Daniel Philippe et Alexandre Le Iann.

a) Marche : Bonne bombarde, bon biniou, un peu trop écossais dans les ornements ; il faut d'ailleurs reconnaître que la plupart de ces « ornements » ne sont que des accidents dus au doigté de cornemuse. Malgré tout l'ensemble est moyen. On sent ici l'habitude du bagad et c'est dommage.

b) Mélodie : Malgré quelques hésitations de la bombarde l'ensemble est bon. La justesse est très bonne, la cadence agréable. Le style de D. Philippe est le même que celui d'E. Rivoallan, c'est tout dire, mais il ne possède pas encore la maîtrise et le métier de son professeur. C'est pourtant déjà, malgré son jeune âge, un très bon couple qui promet.

c) Danse : « Fanch » avec son bal. Très belle exécution ; bonne cadence malgré une tendance à presser à la fin. Très bon jeu. Un des couples qui possède en lui les grandes espérances de l'avenir. Il fera parler en lui avant longtemps. Inutile de lui conseiller un travail sérieux, on sent qu'il y est habitué. Se méfier de l'abus des piqués.

16°. — Samuel Le Poupon et Paul Lavolé.

a) Marche : Mauvais timbre de la bombarde (poireau). Jeu un peu hâché mais assez correct cependant. Bonne cadence, agréable en marche nuptiale.

b) Mélodie : Jeu très quelconque, et même assez vulgaire. La bombarde est beaucoup trop faible ; l'anche ne paraît pas être bien réglée ; c'est faux parfois. L'air choisi est trop éloigné de la tradition, il vient du chant ou d'une partition de biniou koz : les trilles ne sont pas traditionnels en bombarde.

c) Danse : La bombarde est trop faible et fautive à l'octave. Le jeu est hésitant et de nombreux temps sont perdus. La cadence elle-même est médiocre. Mauvaise finale pas traditionnelle : jamais un coda ne s'est fait ainsi en pays pourlette.

Ce couple semble stationnaire, il doit pourtant faire mieux.

17°. — Alexandre et Georges Louet :

a) Marche : Justesse très approximative. Le biniou n'est pas au point, les notes graves grincent et il est accordé un peu plus bas que la bombarde. Le jeu est pourtant très bon et la cadence parfaite. La bombarde, toujours égale à elle-même, nous fait revivre les instants



musicaux des concours de 49 et de cet été à Quimper. Mauvais accord mais excellent couple tout de même.

b) *Mélopée* : Excellente interprétation d'un « Son ar Rost ». La justesse est cette fois meilleure. La cadence est sans reproche. Les réponses du biniou sont à citer en exemple et la sonorité de la bombarde est des plus agréables. Malgré tout il y manque quelque chose d'indéfinissable et qui pourrait être un peu de cette émotion et de cette tension qui donnent de l'expression au jeu de certains concurrents. Les Frères Louet sont d'excellents sonneurs de Basse-Cornouaille, mais leurs trente années de métier en commun leur ont donné un jeu routinier, parfait certes, mais qui gagnerait à être amélioré par un peu de sentiment. Ils ne donnent pas l'impression de vivre l'air qu'ils sonnent, et ils semblent le sonner malgré toutes leurs indéniabiles qualités de perfection sans y mettre de leur cœur et de leur âme. On a aussi cette impression qu'ils pourraient faire beaucoup mieux, qu'ils ont déjà fait autrefois beaucoup mieux mais que ce jeu actuel les satisfait. De même que leur répertoire.

c) *Danse* : Dans les danses du Pays de l'Aven les Frères Louet donnent toute leur mesure. Le jeu est parfait, la justesse est excellente et les réponses du biniou sont très précises. Ils sont en cette matière de parfaits sonneurs. Mais ici aussi il manque cette émotion, cette vie, que l'habitude leur fait oublier. La bombarde a aussi tendance à copier le mauvais style piqué de certains sonneurs du même secteur. Alexandre Louet doit faire très attention ; ce détail est d'importance car il est absolument opposé au jeu traditionnel du pays de l'Aven. Les Frères Louet ne doivent pas se satisfaire de la longue habitude qu'ils ont de sonner ensemble ; ils doivent reconsidérer en détail leur répertoire et vérifier chaque passage, chaque phrase de leurs airs. Il fut un temps où ils étaient les meilleurs ; d'autres plus jeunes travaillent sans cesse et se perfectionnent chaque jour ; eux restent stationnaires alors qu'ils possèdent les moyens de rester en tête. Qu'ils étudient particulièrement leurs airs de marche ; au concours de Gourin c'était leur point faible.

18°. — *Loeiz Ropars et Yvon Palamour.*

a) *Marche* : Excellente cadence. Les meilleures réponses de biniou de la journée. Yvon Palamour est encore meilleur sonneur de biniou que de bombarde.

b) *Mélopée* : Interprétation traditionnelle et possession de la bombarde au maximum. Le jeu de Ropars fait penser à celui de Léon Bras. Il « explique » avec son instrument ce qu'il ressent, il vit sa mélodie, et Palamour est vraiment un maître sonneur dont les réponses sont excellentes ; il est toujours en communion d'idées avec son compère, et cela est rare car il suffit pas de répéter exactement ce que vient de dire la bombarde, encore faut-il, et c'était le cas, donner son avis, exprimer sa manière de sentir. Palamour ne répondait pas exactement à Ropars mais chacune de ses réponses invitait la bombarde à reprendre le thème et c'est là ce qui est véritablement traditionnel.

c) *danse* : Ropars, homme de Poullaouen, nous a interprété une gavotte à la mode de son pays. C'est le style parfait du Pober et Palamour, pourtant vannetais, mais encore plus musicien que vanne-

tais, a su lui donner la réplique comme le meilleur ancien l'aurait pu faire.

## LE CLASSEMENT

Cette année le Jury eut fort à faire pour départager les concurrents. Six couples étaient excellents et surclassaient très nettement les autres. Il s'agit de Rivoallan-Cadoudal, Ropars-Palamour, Sergent Samson, A. et G. Louet, Palamour-Laurent et Guillou-Boo.

Les autres étaient presque tous de valeur égale et ce sont des centièmes de point qui ont permis de placer les uns derrière les autres.

Voici le résultat des différentes épreuves. Ces notes n'ont pu être communiquées aux sonneurs à l'issue du Concours, seule la note générale a pu leur être précisée.

Disons tout de suite qu'en vertu de l'article 9 du règlement du Concours le couple Ropars-Palamour ne fut pas maintenu à son classement. Palamour faisant équipe régulière avec Donatien Laurent en qualité de Bombarde, ne pouvait également se présenter aux épreuves en qualité de biniou avec Loeiz Ropars. Ce dernier fut donc mis Hors-Concours. Le second prix du Classement Général est donc attribué au suivant, c'est à dire à Alexandre et Georges Louet.

## CLASSEMENT DES DIFFÉRENTES ÉPREUVES

1°. — Épreuve « Marche » (Notation sur 20)

- 1<sup>er</sup> Prix : Étienne Rivoallan et Georges Cadoudal, de Bourbriac, 19 points.  
 2<sup>ème</sup> Prix : Albert Le Faou et Christian Hudin, de Rennes, 18,75.  
 3<sup>ème</sup> Prix : Yvon Palamour et Donatien Laurent, de Paris, 18,25  
 4<sup>ème</sup> Prix : Loeiz Ropars, de Poullaouen, professeur au Lycée de Quimper, et Yvon Palamour, de Carhaix, et Yann Boo, de Paris, 17,75  
 5<sup>ème</sup> Prix : Pierre Guillou, de Carhaix, et Yann Boo, de Paris, 17,75  
 6<sup>ème</sup> Prix : René Sergent, de la Chapelle Neuve, et René Samson, de Camors, 17,50.  
 7<sup>ème</sup> Prix : Alexandre et Georges Louet, d'Ellicant, 17,41.  
 8<sup>ème</sup> Prix : Yann Pelliet et Claude Géfin, de Quimper, 16,83.  
 9<sup>ème</sup> Prix : Alain Le Buhé et Iffig Cochevelou, de Paris, 16,25.  
 10<sup>ème</sup> Prix : ex-aequo : Samuel Le Poupon et Paul Lavolé, de Plouray, Jean-Claude Conan, de Lorient, et Jean Le Roux, de Caudan, Jean-Yves Blanchard et Alain Oul'hen, de Rennes, 15,83.  
 11<sup>ème</sup> Prix : Jean Bouget et Yannig Guésille, de Rennes, 15,55.  
 12<sup>ème</sup> Prix : Jean-Claude Boédec et Yves Cam, de Spézet, 15,33  
 13<sup>ème</sup> Prix : Daniel Philippe et Alexandre Le Lann, de Bourbriac, 15,16.  
 14<sup>ème</sup> Prix : Yves Nicolas et Yves Bernard, de Chateaulin, 14,83.  
 15<sup>ème</sup> Prix : Georges Gicquel et Yves Péron, de Josselin, 14,33.  
 16<sup>ème</sup> Prix : Eugène Monfort et Albert Le Roy, de Quimperlé, 12,17
- 2°. — Épreuve « Mélopée » (Notation sur 20)
- 1<sup>er</sup> Prix : Étienne Rivoallan et Georges Cadoudal : 19,33.  
 2<sup>ème</sup> Prix : Alexandre et Georges Louet, 18,25.  
 3<sup>ème</sup> Prix : Loeiz Ropars et Yvon Palamour, 17,91.  
 4<sup>ème</sup> Prix : René Sergent et René Samson : 17,33.

- 5<sup>me</sup> Prix : Yvon Palamour et Donatien Laurent, 17.  
 6<sup>me</sup> Prix : Albert Le Faou et Christian Hudin, 16,41  
 7<sup>me</sup> Prix : ex-aequo : Alain Le Buhé et Iffig Cochevelou, Pierre Guillou et Yann Boo, Yann Pellet et Claude Gétin, 16,33  
 8<sup>me</sup> Prix : Daniel Philippe et Alexandre Le Lann, 16,25.  
 9<sup>me</sup> Prix : Jean-Claude Conan et Jean Le Roux, 16,16.  
 10<sup>me</sup> Prix : Yves Nicolas et Yves Bernard, 15,83  
 11<sup>me</sup> Prix : Jean Bouget et Yannig Guézille, 15,33  
 12<sup>me</sup> Prix : ex-aequo : Jean-Claude Boédéc et Yves Com, Jean-Yves Blanchard et Alain Oulc'hen, 14,66.  
 13<sup>me</sup> Prix : Samuel Le Poupon et Paul Lavolé, 14,25.  
 14<sup>me</sup> Prix : Georges Gicquel et Yves Péron, 13,33  
 15<sup>me</sup> Prix : Eugène Monfort et Albert Le Roy, 12
- 3°. — Epreuve « DANSE » (Notation sur 20)  
 1<sup>er</sup> Prix : ex-aequo : Etienne Rivoallan et Georges Cadoudal, Loeiz Ropars et Yvon Palamour, 19,33.  
 2<sup>me</sup> Prix : Alexandre et Georges Louet, 19,16.  
 3<sup>me</sup> Prix : René Sergent et René Samson : 18,66.  
 4<sup>me</sup> Prix : Yvon Palamour et Donatien Laurent : 17,50  
 5<sup>me</sup> Prix : Daniel Philippe et Alexandre Le Lann, 17,16.  
 6<sup>me</sup> Prix : Jean-Claude Conan et Jean Le Roux, 17  
 7<sup>me</sup> Prix : Jean-Yves Blanchard et Alain Oulc'hen, 16,66.  
 8<sup>me</sup> Prix : Samuel Le Poupon et Paul Lavolé, 16,33.  
 9<sup>me</sup> Prix : Pierre Guillou et Yann Boo, 16,25.  
 10<sup>me</sup> Prix : Jean Bouget et Yannig Guézille, 16,16.  
 11<sup>me</sup> Prix : Yves Nicolas et Yves Bernard, 16.  
 12<sup>me</sup> Prix : Georges Gicquel et Yves Péron, 15,83  
 13<sup>me</sup> Prix : Alain Le Buhé et Iffig Cochevelou, 15,66  
 14<sup>me</sup> Prix : ex-aequo : Jean-Claude Boédéc et Yves Com, Jean Pellet et Claude Gétin, 15,50.  
 15<sup>me</sup> Prix : Albert Le Faou et Christian Hudin, 14,83.  
 16<sup>me</sup> Prix : Eugène Monfort et Albert Le Roy, 11,66.

#### CLASSEMENT GENERAL (Moyenne sur 20)

Ont été classés en 1<sup>re</sup> catégorie les couples ayant obtenu une note supérieure à 17

- 1<sup>er</sup> Prix : Etienne Rivoallan et Georges Cadoudal, de Bourbriac, 19,22.  
 2<sup>me</sup> Prix : Loeiz Ropars et Yvon Palamour, 18,47. (Ce couple n'a cependant pas été maintenu à cette place : Yvon Palamour est le sonneur attiré de Donatien Laurent et il ne pouvait cumuler les deux fonctions).  
 3<sup>me</sup> Prix : Alexandre et Georges Louet, 18,22.  
 4<sup>me</sup> Prix : René Sergent et René Samson, 17,83.  
 5<sup>me</sup> Prix : Yvon Palamour et Donatien Laurent : 17,59  
 Ont été classés en deuxième catégorie les sonneurs ayant obtenu une note de 15 à 17.  
 1<sup>er</sup> Prix : Yann Boo et Pierre Guillou, 16,77.  
 2<sup>me</sup> Prix : Albert Le Faou et Christian Hudin, 16,66  
 3<sup>me</sup> Prix : Jean Pellet et Claude Gétin, 16,22.  
 4<sup>me</sup> Prix : Alain Le Buhé et Iffig Cochevelou, 16,20.

- 5<sup>me</sup> Prix : Daniel Philippe et Alexandre Le Lann, 16,19.  
 6<sup>me</sup> Prix : Jean-Claude Conan et Jean Le Roux, 16,03  
 7<sup>me</sup> Prix : Jean-Yves Blanchard et Alain Oulc'hen, 15,72.  
 8<sup>me</sup> Prix : Jean Bouget et Yannig Guézille, 15,61.  
 9<sup>me</sup> Prix : Yves Nicolas et Yves Bernard, 15,55.  
 10<sup>me</sup> Prix : Samuel Le Poupon et Paul Lavolé, 15,47  
 11<sup>me</sup> Prix : Jean-Claude Boédéc et Yves Com, 15,16.  
 A été classé en troisième catégorie le couple ayant obtenu de 12 à 15 points :  
 Prix : Georges Gicquel et Yves Péron, 14,50.  
 Non classé : Eugène Monfort et Albert Le Roy, 11,94.  
 La sévérité du Jury n'a pas permis à ce dernier couple auquel il ne manquait pourtant que 6/100 de point d'être classé à la seconde place en troisième catégorie.

Il est également bon de noter l'infime écart qui sépare les sonneurs de la seconde catégorie : 1 point entre le 5<sup>me</sup> et le 11<sup>me</sup>, ce qui permet de dire qu'ils sont pratiquement tous d'égal valeur.

#### PRIX D'EXCELLENCE ET PRIX D'HONNEUR

Le Règlement du Concours prévoyait une ultime épreuve pour les couples de sonneurs classés en 1ère catégorie et les quatre premiers de la seconde catégorie.

Cette épreuve passée à Gourin même à la nuit tombante donna le résultat suivant :

- 1<sup>er</sup> Prix d'Excellence, Champion de Bretagne 1958 : Etienne Rivoallan et Georges Cadoudal : 19,50 sur 20.  
 2<sup>me</sup> Prix d'Excellence : Alexandre et Georges Louet, 19 sur 20.  
 3<sup>me</sup> Prix d'Excellence : René Sergent et René Samson, 18,50 sur 20  
 4<sup>me</sup> Prix d'Excellence : Y. Palamour et D. Laurent : 17,50.  
 1<sup>er</sup> Prix d'Honneur : Pierre Guillou et Yann Boo, 16,50.  
 2<sup>me</sup> Prix d'Honneur : Yann Pellet et Claude Gétin, 16.  
 3<sup>me</sup> Prix d'Honneur : Albert Le Faou et Christian Hudin, 15.  
 Le couple A. Le Buhé et I. Cochevelou n'ayant pas obtenu la moyenne de 15 le quatrième prix d'honneur ne fut pas décerné.

#### EPREUVE DE LECTURE A VUE

Trois couples se présentèrent, tard dans la soirée, à l'épreuve facultative de lecture à vue. Trois airs de danse et un air de marche nuptiale furent composés spécialement à cette occasion par Polig Monjarret et Dorig Le Voyer. Les résultats furent les suivants :

- 1<sup>er</sup> Prix : J.-P. Duval et Yves Péron, de Josselin (Marche Nuptiale)

Le couple étant indissociable il est à regretter que G. Gicquel ne soit fait remplacer par J.-P. Duval. Aucune substitution de ce genre ne sera désormais tolérée.

- 2<sup>me</sup> Prix : Jean Bouget et Yannig Guézille, de Rennes (Bal Fanch).  
 3<sup>me</sup> Prix : Albert Le Faou et Christian Hudin, de Rennes (Gavotte de Montagnes).

Un air de « Gavotte Pourlette » permit de départager les concurrents.

Chaque couple candidat reçut du Comité des Fêtes de Gourin un diplôme en deux exemplaires, une médaille portant l'inscription « Kenstrivadeg ar Sonerion, Gourin 1958 », et une somme d'argent.

Nous avons pensé qu'il était bon de demander l'appréciation d'un spectateur sur la tenue vestimentaire des concurrents et sur leur allure générale : façon de se tenir, d'évoluer, de tenir leur instrument, etc...

Ce spectateur, ignoré des candidats est un ancien B.A.S. et membre de Cercel Celtique.

1°. — ex-aequo : Jean Bouget et Yannig Guézille (originalité, authenticité actuelle) ; Etienne Rivoallan et Georges Cadoudal ; Pierre Guillou et Yann Boo, 15 points.

2°. — Samuel Le Poupon et Pol Lavalé, 14 points.

3°. — ex-aequo : Jean-Yves Blanchard et Alain Oulc'hen ; Georges et Alexandre Louet ; Alain Le Buhé et Iffig Cochevelou ; Jean-Claude Conan et Alexandre Le Lann (mauvaise position du biniou) 13 points.

4°. — ex-aequo : Yves Nicolas et Yves Bernard ; Georges Gicquel et Yves Péron, 12 points.

5°. — ex-aequo : Eugène Monfort et Albert Le Roy ; Yann Pellet et Claude Gétin ; Jean-Claude Boédec et Yves Com, 11 points.

6°. — ex-aequo : René Sergent et René Samson ; Albert Le Faou et Christian Hudin, 10 points.

7°. — Yvon Palamour et Donatien Laurent (housse de biniou lamentable) 9 points.

Le pardon de la Saint-Hervé, avec ses cérémonies religieuses et profanes, avec ses jeux populaires et son rassemblement des meilleurs sonneurs bretons, appelé à devenir l'une des manifestations les plus attachantes de Bretagne. Pour nous, sonneurs, Gourin et Brast sont les hauts-lieux où nous aimerons toujours nous retrouver.

Le Concours de 1958 est passé, il faut dès maintenant préparer celui de 1959.

Pour le Jury : POLIG MONJARRET



Les Champions de Bretagne 1958 : Etienne Rivoallan et Georges Cadoudal  
(Cliché « Liberté du Morbihan »)

## LA "DANS FISEL"

Par POLIG MONJARRET

Ce nom de « fisel » est probablement récent. Il provient dit-on d'un détail vestimentaire des hommes du sud-ouest des Côtes-du-Nord. Ils utilisent, pour tenir sur leur tête le chapeau rond et étroit, un lacet de fil tressé ou de cuir tendu sur la nuque (en certains secteurs l'élastique s'est aujourd'hui vulgarisé).

Cette explication vaut ce qu'elle vaut. Elle m'a été donnée aussi bien à Rostrenen qu'à Maël-Carhaix ou à Glomel et on ne m'en a jamais proposé d'autre. Jusqu'à preuve du contraire j'estime qu'elle est suffisante.

Les « fiseleux » (que personnellement je préfère orthographier « fiseallow ») sont généralement de bons danseurs, de très bons danseurs même. Ce sont aussi de bons chanteurs à l'oreille juste et au timbre de voix très particulier. C'est en ce secteur que le *Kan ha Diskan* possède le caractère le plus marqué. Ce n'est pas que la voix soit belle, au sens « radiogénique » du mot et comme on sait l'apprécier à Scignac par exemple, mais elle possède ici quelque chose de difficilement explicable et qui la fait comparer quant au timbre et aux sonorités graves ou aigües à ces voix des chanteurs ou chanteuses de la péninsule balkanique.

La danse dite « fisel » est la variante la plus pénible et la plus difficile, à mon avis, de toute la Haute-Cornouaille. Elle est l'intermédiaire entre la gavotte du pays de Chateaulin-Carhaix-Scignac et celle du pays Pourlette, ou plus exactement de cette variante du pourlette appelée « Kost-et-C'hoëd ». Les pas de la danse « fisel » sont plus saccadés et plus vifs, l'évolution elle-même de la danse est originale en ce secteur. Alors que partout ailleurs elle progresse plus ou moins rapidement, et régulièrement, de la droite vers la gauche, ici elle se décompose en deux phases distinctes : la première en quatre temps : deux sauts vers la gauche ; la seconde en quatre autres temps : coups de jarrets de la jambe gauche puis de la jambe droite sur place.

Ces sauts des premiers quatre temps sont d'ailleurs syncopés et l'intervention des deux double-croches les favorise beaucoup. Il existe bien entendu différentes variantes « fisel » mais on peut dire qu'en général elles ont toutes ce même principe de base et cet aspect chorégraphique est à mon sens le plus spectaculaire de la Haute-Cornouaille.

C'est aussi la région des danses d'hommes. C'est dans ce secteur que j'ai le plus souvent fait danser les hommes seuls ou les femmes seules. Je reconnais d'ailleurs que la mixité de la danse « fisel » lui fait perdre la moitié de ses possibilités, comme si les danseurs encombrés de cavalières perdaient leurs moyens !

Il faut avoir vu danser un groupe de jeunes hommes de même âge et de même force pour apprécier la beauté de cette danse. Je ne parle pas bien sûr des pâles imitateurs de nos groupes folkloriques mais des paysans eux-mêmes comme j'en ai connus à Glomel, à Paule, à Maël-Carhaix, à Bonen, à Saint-Michel de Glomel, etc... Le



moins que je puisse dire c'est que leurs mouvements, leur parfait synchronisme des pas, l'évolution précise de l'ensemble qu'ils constituaient, vaut chaque jour que Dieu fait les ballets masculins les mieux réglés des Maisons Culturelles de l'Europe de l'Est.

C'est là la danse la plus fatigante de toute la Bretagne et celle qui offre aux néophytes de nos Cercles Celtiques urbains le plus de difficultés. Il faut être né « fisel » et avoir toujours vécu en cette région pour la bien pratiquer.

Il est difficile de délimiter exactement la région où l'on danse le « fisel ». En vingt années son cadre s'est sans cesse modifié. En 1942 on pouvait approximativement la situer dans le quadrilatère suivant : Bonen-Tréogan au sud (avec la forêt de Conveau) et Plévin-Trébrivan-Rostrenen au nord.

En 1950 je l'ai fait danser à Locarn, à Carnoët, à Motreff et jusqu'à Mellionnec et Lescouët, ces deux cités des Côtes-du-Nord appartenant au pays Pourlette.

Elle s'interpénètre avec la danse « fanch » qui se pratique aujourd'hui sur tout le territoire « fisel », à Rostrenen comme à Glomel et à Maël-Carhaix. Il existe même actuellement une sorte de variante composée des pas « fanch » et « fisel » (cf. Trébrivan 1951) et que certains appelleraient déjà « fanch-fisel ».

J'ouvre ici une parenthèse pour préciser un détail d'importance. De toute la Bretagne la région où la danse bretonne est encore la plus pratiquée et la plus appréciée du peuple, c'est bien celle qui va de Carhaix à Goûtarec. Dans cette région il existe un secteur cher aux sonneurs et c'est celui désigné sous le nom de « Kost-er-C'hoëd ». Cette étroite bande de terre va de la forêt de Quénécan aux abords de Plouray (environ 15 kms de long sur 4 ou 5 kms de large. C'est la croisée des chemins où se rencontrent les formes vannetaises et cornouaillaises de la danse en rond. Neuf danses y sont couramment pratiquées, ce qui offre aux sonneurs une variété d'airs, de rythmes, de cadences... Tout d'abord le « Kost-er-C'hoëd » et la « Dans-Gwenedour » (variante de la gavotte pourlette) ; ces deux gavottes se caractérisent par une mesure binaire (4/4) et par une forme mélodique de style pourlette (quatre double-croches). Viennent ensuite le « fisel » et le « fanch » avec leurs contredanses (bal fisel et bal fanch) ; on y danse aussi le pachpi et laridé, quoique ces deux dernières danses semblent moins connaître la faveur populaire. Sans doute qu'en cette région ne sont vraiment prisées que les danses exigeant une dépense physique ou des pas difficiles ! Le pachpi tombe de plus en plus en désuétude et je ne serais pas étonné d'apprendre qu'aujourd'hui il n'y est plus pratiqué. Ajoutons à cette liste le « jibidi » national considéré là comme la danse du tapis ou la danse du balai des bals de noces bourgeoises : tout le monde la danse mais personne ne la prend au sérieux ! C'est comme un intermède destiné à mettre dans le bain les hésitants, les incapables ou ceux qui habituellement font « tapisserie ». Les fins danseurs de « fisel » ou de « Kost-er-C'hoëd » « n'aiment pas ça » et généralement en profitent pour aller se rafraîchir !

Les airs de dans-fisel portant les numéros 21, 22, 23, 24, 25, 26,

27, 28, 29, 30, 31, 32 et 33, ne sont pas écrits selon les règles sacrées de cette région. Tels qu'ils sont écrits là ils peuvent convenir dans toute la Haute-Cornouaille. Pour leur donner un caractère fisel il suffit d'y placer judicieusement quelques double-croches, comme nous le verrons plus loin. Mais pour éviter la vulgarisation d'airs « fisel » dans des régions où ils ne correspondent pas aux besoins des danseurs, j'ai préféré les présenter ainsi.

L'air numéro 21 noté à Tréogan au mariage d'un ami doit être ainsi sonné pour le fisel : 1<sup>re</sup> mesure : Fa noire, Fa-Fa double-croches. Même modification du premier temps de la seconde mesure. Pour le sonner en pays Dardoub le premier temps de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> mesure devient un triolet : Fa, trois croches piquées.

L'air numéro 22, doit présenter les mêmes caractéristiques : pour le sonner à Glomel il faut modifier le 1<sup>er</sup> temps de la 1<sup>re</sup> mesure : Mi noire, mi-mi double-croches. Même apport au premier temps de la 7<sup>e</sup> mesure : sol noire, mi-mi double-croches. (Les reprises de biniou connaissent bien entendu les mêmes modifications.)

L'air numéro 23, noté à Locarn tel qu'il est ici écrit, s'interprète à Paule de la manière suivante : première mesure, les deux premiers temps deviennent : do noire, sol-sol double-croches ; sol noire, sol-sol double-croches. Ceci est aussi valable pour la seconde partie de l'air : 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> mesure : les deux premiers temps : do noire, mi-mi double-croches ; ré noire, mi-mi double-croches.

L'air numéro 24 connaît les mêmes besoins.

Je recommande aux sonneurs d'assembler ces deux airs 23 et 24. Ils sont du même mode et se marient très bien, la reprise du 23 après le 24 a le don de plaire aux danseurs. De même que cette descente sur la sous-tonique du numéro 24, j'ai sonné ces airs à Glomel en 1947 en y ajoutant l'air numéro 33. Ces trois airs assemblés, malgré les règles sacrées de cette tradition hostile à tout mélange d'airs à danser m'ont laissé le souvenir d'un ensemble parfaitement satisfaisant de mes services. Je dois même préciser que ce « pot-pourri » me fut demandé quelques mois plus tard à l'occasion d'une noce à Maël-Carhaix. Je recommande de le sonner dans l'ordre suivant : numéros 23, 24, 33, 24, 23, 24, 33, 24, etc...

L'air numéro 25 n'est pas particulier au pays de Glomel. Je l'ai noté à Glomel avec les double-croches traditionnelles : première mesure : ré noire, mi-mi double-croches ; 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> mesure : ré noire, mi-mi double-croches ; fa noire, ré-ré double-croches. Tel qu'il est écrit là il peut faire danser dans toute la Haute-Cornouaille. Pour le pays fisel il convient de le modifier comme je viens de l'indiquer.

L'air numéro 26 présente une autre nécessité. Pour le sonner à Glomel il faut éviter la croche du début de l'air (avant la barre de mesure). Cette croche devient une noire, ce qui modifie l'air ainsi : Première mesure : ré noire, ré-si bémol double-croches. Je n'ai donné aucune identité à cet air car il est connu dans toute la Haute-Cornouaille, depuis la presqu'île de Crozon jusqu'aux confins du Pays Gallo (région de Caurel).

L'air numéro 27, tel qu'il est écrit là, peut convenir à presque toute la Haute-Cornouaille. C'est volontairement que je l'ai ainsi présenté. J'en possède d'autres variantes dont une notée à Tréogan



et une autre à Mael-Carhaix qui portent bien la marque « fisel ». J'ai également entendu cet air à Scignac et à Plaurac'h. Je l'ai personnellement utilisé sous cette forme dans des sonneries de noces à Mottreff, à St-Hernin, à Kergloff, à Cleden-Poher, etc... C'est pourquoi je pense que la forme trop particulière du pays fisel l'aurait rendu impropre à la danse dans tout autre secteur. Cet air est très dansant, mais je conseille aux danseurs appelés à l'utiliser dans les communes que je viens de citer d'éviter la noire pointée à la fin de la première et de la cinquième mesure ; il est préférable d'écrire ce 4<sup>e</sup> temps ainsi : noire-croche. Cet air est également connu dans le secteur de Guerlesquin, de Lannéannou, de Pleyber-Christ, de Lanmeur, et, ce qui est assez curieux, sous cette forme « poher ».

De l'air numéro 28 on ne peut dire grand chose sinon qu'il contient à la septième et à la onzième mesures un temps composé de quatre double-croches. Je pense que nous devons cette particularité à la proximité du pays Pourlette. A Glomel cette « fantaisie » serait intempestive. Elle convient bien à Bonen pourtant. Il est vrai que Bonen, bourgade « fisel » à 100 %, est à deux pas du pays Pourlette (Mellionec).

La variante pourlette de cet air, notée à Langoélan en 1948, nous apporte la preuve d'une influence pourlette certaine en ce cas précis.

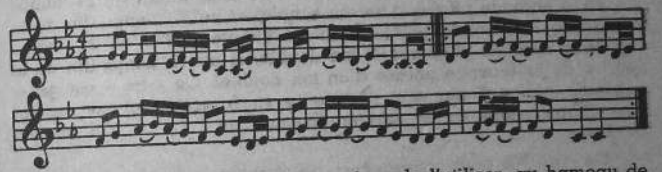


La « Danse du Bouquet de Noce » (numéro 29) est un air fisel typique. Il est presque un exemple, un modèle de construction des airs à danser de cette région. Je l'ai noté tel qu'une chanteuse de Glomel me l'a chanté, mais je pense qu'un sonneur n'aurait pas manqué de remplacer les triolets des deuxième, sixième et huitième mesures, par une forme plus syncopée : noire et deux double-croches.

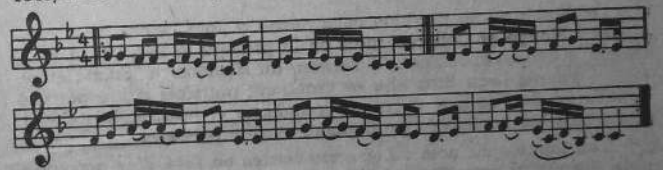
L'air numéro 30 est l'air type de la Montagne. Je l'ai noté ainsi à Lennon, à Poullaouen, à Saint-Herbot, à La Feuillée, à Chateaufort-du-Faou (avec un triolet au premier temps de la première et de la septième mesures), à Carhaix et à Carnoët. Je pense que je n'aurais pas dû le fixer à Glomel et pourtant il était en 1943 et encore en 1947 l'un des airs les plus en faveur en ce secteur. Il est vrai que la variante « fisel » que j'ai sonnés de nombreuses fois possède une ligne mélodique que voici :



J'ai également eu l'occasion de sonner cet air à Plouray en 1946. Cette forme pourlette est une interprétation personnelle et je ne prétends pas qu'elle fut appréciée des danseurs ou qu'elle soit traditionnelle en cette région. Cependant elle fit danser sans difficulté et aucune critique ne fut formulée.



Par la suite, j'eus d'autres occasions de l'utiliser, au hameau de Kerguzul notamment, en 1950, avec la variante suivante que je trouve meilleure et qui fut très prisée des danseurs (ainsi qu'à Guéméné en 1949, noce de René Hyaric).



L'air numéro 32 peut se jouer tel qu'il est écrit là dans presque toute la Haute Cornouaille. Pour le « fisel » il serait toutefois préférable de transformer les triolets situés aux début des mesure en une noire et deux double-croches.

L'air numéro 33 est « fisel » et s'interprète ainsi à Plévin. Mais à Plévin, comme aux confins de ce qui était il n'y a pas longtemps encore la commune de Plouguer, la danse « fisel » possède une variante où l'influence de Carhaix se fait sentir. La marque des deux double-croches y est moins nécessaire. C'est le deuxième temps de la première mesure qui doit être accentué. Cela est d'ailleurs également valable en certains hameaux de Paule et jusqu'à Mottreff.



## LE "PODOU-FER"

C'est une variante de gavotte qui se caractérise par un « tro » des danseurs. Ce « tro », ou demi-tour, se situe tantôt au 24<sup>e</sup> temps (fin de la seconde phrase d'un ton simple) et au 32<sup>e</sup> temps (fin de la reprise de la seconde phrase d'un ton simple) tantôt au 32<sup>e</sup> temps (fin de la seconde phrase d'un ton double) et au 48<sup>e</sup> temps (fin de la reprise de la seconde phrase d'un ton double). Ce « tro » est généralement annoncé par une ritournelle en français qui correspond aux quatre temps de la dernière mesure de l'air : « Tournez en arrière ».

Ce « tro » a pour conséquence de changer le sens de l'évolution de la gavotte (de droite à gauche puis de gauche à droite, les danseurs allant toujours selon la tradition de la droite vers la gauche, ils sont tournés vers le centre d'un cercle, puis après le « tro » vers l'extérieur).

La région où se pratique cette danse a pour centre deux communes : Plouyé et Collorec, mais on la pratique à Kergloff, à Poul-laouen, à Plonevez-du-Faou, à Berrien, au Huelgoat, à Saint-Herbot, etc... ; d'après Leon Braz elle se pratiquait autrefois à Braspartz, à Boimeur, à La Feuillée, à Laz, à Saint-Thois et jusqu'à Saint-Ségal. A Carhaix les anciens la pratiquaient encore en 1947.

L'air numéro 36, noté à Locmaria-Berrien en 1944, d'un accordéoniste infirme (il boitait), contient une erreur d'écriture. La première mesure de la première phrase (et sa reprise) contient 5 temps au lieu de 4. Cependant je dois signaler qu'il m'a été donné au moins une fois d'entendre un air de Podou-Fer (à Loqueffret en 1943), interprété « en fantaisie » et où la première mesure de la première phrase avait tantôt cinq ou six temps, tantôt quatre. La « jeunesse » tournait en rond sans pas précis jusqu'à la noire pointée qui signalait la fin de la mesure. Je pense qu'il s'est agi là d'un amusement occasionnel, ne l'ayant jamais constaté ni avant ni après, ni là ni ailleurs.

Cet air numéro 36 doit être rectifié ainsi : supprimer le second temps de la première mesure. Toutefois il existe une variante notée à Poul-laouen (Moulin du Pont-de-Pierre) en 1943, dont voici la forme mélodique :



Je ne crois pas que cette répétition de trilles soit traditionnelle ; je pense qu'elle est imputable à l'accordéoniste lui-même et aux caractéristiques de son instrument à boutons. Une bombarde ou un biniou braz n'encourageaient pas ces excès.

## CONCOURS DE COMPOSITION

Comme AR SONER l'a annoncé dans le précédent numéro nous organisons un concours de composition. Il nous est difficile de donner aujourd'hui l'importance des prix qui seront attribués aux gagnants.

### REGLEMENT

1<sup>o</sup>. — Le concours est ouvert à tous les membres de la B.A.S. à jour de leurs cotisations.

2<sup>o</sup>. — Les concurrents devront adresser au Secrétariat Technique de la B.A.S. (Pols Monjarret, 18, Bd Joffre Lorient Morbihan), et ce avant le 31 décembre 1958 dernier délai, leurs épreuves écrites très lisiblement. Ils joindront pour la réponse une enveloppe timbrée à leur adresse.

3<sup>o</sup>. — L'air imposé est une Gavotte capable de faire danser à Carhaix (ton double). Partant de ce thème ils établiront trois variantes :

1 variante de « dans-fisel » ; 1 variante de « gavotte pourlette » ; 1 variante de « dans ar podou-fer ».

Ces quatre airs seront écrits dans le ton de si bémol. L'utilisation de l'octave n'est pas obligatoire mais il va de soi que le jury en tiendra compte le cas échéant.

4<sup>o</sup>. — Le jury sera nommé par le Secrétariat Technique de la B.A.S. à la fin décembre 1958.

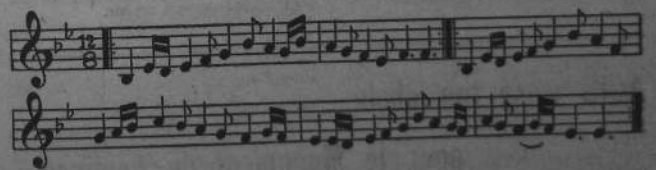
Les résultats seront publiés dans le numéro de janvier 1959. Les meilleures compositions seront primées et imprimées.

A titre d'exemple voici une gavotte écrite dans le style de Carhaix.



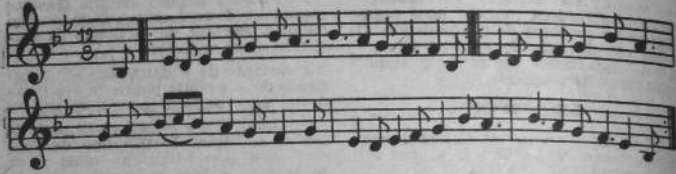
Voici la variante « fisel ». Il est bon de remarquer le déplacement du temps fort au début de l'air ainsi que l'utilisation de notes de passage au milieu des phrases musicales : un si bémol octave double-croche à la fin de la première mesure ; dans la première mesure de la seconde phrase la noire pointée 4e temps de l'air de base devient : la noire, fa croche ; à

la fin de la 2e mesure de la seconde phrase une autre note de passage avant la barre de mesure : sol-fa double croche au lieu d'un sol croche ; même disposition à la mesure suivante. La dernière mesure se caractérise par deux double-croches au 3e temps. Toutes ces formes sont traditionnelles en pays fisel.

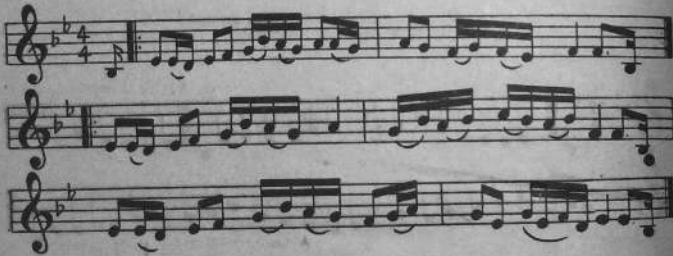


La variante suivante est celle du « podou-fer ». Elle se caractérise par les noires pointées placées judicieusement. Il serait évidemment possible

de lui donner une finale encore meilleure : si bémol octave noire pointée, la noire sol croché, mi noire pointée, mi noire et si bémol grave croché.



Et enfin la variante « gavotte pour-lette » ; dans ce genre il serait évidemment possible d'imaginer plusieurs interprétations.



Le but de ce concours apparaît clairement : il s'agit de mettre en application les principes sommairement développés par Polig Monjarret dans un article : « *Le Style Régional* » et dont l'exemple qu'il nous offre ci-dessus s'en est inspiré.

La composition d'un air de gavotte de Carhaix n'est sans doute pas à la portée de tous les sonneurs de couple mais tous doivent connaître les principes des variantes régionales.

Il est évident que toutes les réponses ne seront pas excellentes. Ce serait trop beau ! Mais la critique des épreuves permettra aux participants d'améliorer leurs compositions futures. C'est dans cet esprit qu'il faut considérer cette affaire.

Ceux qui ignorent le solfège auront toujours la possibilité de faire noter leurs compositions par d'autres : dans le moindre de nos villages il existe bien quelqu'un capable de solfier et de noter convenablement un air.

As-tu versé ton obole

pour le Monument de Nominéo ?

P. MONJARRET, Trésorier « Comité Nominéo »,

18, Boulevard Joffre, LORIENT

C. C. P. RENNES 349-02

Achetez :

**LE CALANDRIER BRETON  
DE POCHE 1959**

édité par Al Liamm  
200 francs les 10, franco  
P. BODENAN,  
3 Chemin des Potiers  
Ergué-Armel, QUIMPER  
C. C. P. 212.23 Rennes

**KAN HA DISKAN  
à LOCMALO**  
(près Guémené/Scorff)

REPORTÉ AU  
14 DECEMBRE 1958  
en raison du second tour de  
scrutin du 30 novembre

Prenez date et ne manquez  
pas cette journée de folklore  
musical pourlette.

## HOR FAMILH VRAS

Joëlle et Gwenola MOTTE sont heureuses de vous faire part de la naissance de leur petit frère HERVE.

à Quimperlé, le 28 Août 1958

Nos amis Yann POTIN et M<sup>me</sup> laissent à Annaïg et Benoît, le joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère, HERVE-MARIE,

à Brest, le 10 Septembre 1958

Notre ami Robert CROZON, trésorier-adjoint de B.A.S., est heureux de vous faire part de son mariage avec M<sup>me</sup> Michèle PAVIOT.

À Plougastel-Daoulas, le 25 Octobre 1958.

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Edouard PACORY, fondateur de la Kerrann de Plérmel, maintenant assistant du Foyer de la Marine à Toulon, et de Geneviève HEMERY-LEJOUT du Cercle Celtique de Redon, qui a été célébré à La Gacilly (Morbihan) le 24 septembre, en présence de leurs camarades des groupes de Redon et Plérmel.

A tous nos meilleurs vœux et sincères félicitations.

## OGAM & REVUES

OGAM — Tradition celtique  
Bulletin des Amis de la Tradition Celtique  
(association déclarée)  
2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES (1.-et-V.)  
C. C. P. 29.368, Peirres LEROUX, Rennes.

Rédaction-Administration : P. LEROUX,  
Boîte Postale, 2, Rennes. Pour toute corres-  
pondance joindre un timbre ou un coupon-  
réponse international.

Publication : OGAM paraît par tomes an-  
nuels de six fascicules de 400 à 500 pages  
environ. Les articles publiés ne peuvent être  
reproduits, en totalité ou en partie, qu'avec  
l'agrément écrit de la Rédaction. Les auteurs  
sont seuls responsables des opinions qu'ils  
émettent.

Abonnements : il n'est accepté que des  
abonnements annuels, partant du premier

numéro de l'année et automatiquement re-  
conduits, sauf avis contraire de l'abonné,  
notifié par écrit avant le 1<sup>er</sup> décembre. Tout  
abonnement commencé est dû en entier.

Prix de l'abonnement : 1.500 frs, abon-  
nement de soutien : 2.000 et 5.000 fr., étranger  
(et France sous enveloppe), 2.100 fr., étudiant  
1.000 fr., à verser au C.C.P. 29368, M. Pierre  
LEROUX, 2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES.  
Pour tout changement d'adresse, joindre 30  
fr. en timbres-poste. Toute demande de re-  
nouvellement d'un numéro égaré par la  
poste doit être faite au plus tard quinze jours  
après la réception du fascicule suivant.

Quelques collections sont encore dispo-  
nibles à la vente aux prix suivants : tome  
I, 800 francs ; II, 1.000 francs (incomplets),  
III, 1.200 francs ; tome IV, 1.200 francs,  
V, 1.000 francs ; tome VI, 1.500 francs ;  
VII, 1.500 francs ; VIII, 2.000 francs ; IX,  
2.000 francs.

Revue bimestrielle. Dixième année.

Imprimerie Simon, 12, Rue du Pré-Batté,  
Rennes (1.-et-V.)



Le « Lever de Perche » au Pardon de St-Mervé  
(Cliché « Liberté du Morbihan »)

### AL LIAMM (numéros 66, 67, 68, 69)

La revue en langue bretonne Al Liamm rassemble les noms les plus prestigieux de la littérature moderne et un simple coup d'œil à la table des matières des 4 premiers numéros de l'année le prouve.

#### Numéro 66

Le numéro 66 (80 pages) comporte une nouvelle de Youenn Olier : « Davvezz Harv » Meadez Glanndour nous présente ensuite deux contes inédits de Gab Milin, retrouvés dans les papiers de Fransez Vallée. « Troi Menez Keldreg, deux histoires caustiques et amusantes en breton populaire. Roperzh Broudig, qui obtint un prix de la Fondation culturelle a écrit d'agréables souvenirs sur Anatol Le Bras dont il a très bien connu la famille.

L'étude de Jakez Konan sur la comptabilité en breton est pleine d'intérêt du fait que ce spécialiste nous propose des termes courts et clairs tels que *muicadur* (addition), *lamadur* (soustraction), *ronnadur*, *hesadur* ?... etc.

Le numéro se termine par les lettres de Moven Mordiern à J.P. Kallioh et la fin de l'étude de Per Danex sur Skol Ober le premier cours par correspondance de breton.

Dans les notes de ce premier numéro de l'année 1958, Al Liamm donne le bilan de 1957 : 503 abonnés et 213.000 francs de dons.

#### Numéro 67

Dans le numéro 67 Ronan Huon fait une mise au point précisant les opinions et le but de la revue qui se résume en cette phrase « Nous continuons à penser qu'il nous faut lutter non seulement pour notre langue mais aussi pour la vie spirituelle et matérielle de notre peuple ».

Les articles de ce numéro sont faciles et accessibles à tout bon bretonnant. Il contient deux gwerzes populaires retrouvées dans les papiers de Vallée ; des poèmes de Joel Le Clerc et d'A. Heussaff, une nouvelle de Jarl Priel An Intanv, Tumporell an Ankou, nouvelle de Fanch Elies, une pièce de théâtre populaire de Roparz Hemon An Dornad Plouz ; Tomas o Criogain, un article d'Oscar Maz Ulis sur l'écrivain Irlandais ; Darvoudoù Iwerzhon, les événements d'Irlande par A. Heussaff, etc...

#### Numéro 68

Après les recueils spéciaux sur le Pays de Galles, La Frise et Israël Al Liamm consacre le numéro 68 en entier à la Flandre. Nous y trouvons les signatures des plus grandes personnalités du mouvement littéraire et politique flamand entre autres : le député Frans Van der Elst, des romanciers, des directeurs de revues, des professeurs d'Universités, le président des étudiants flamands et de Roeland Raes. Les sujets traités sont surtout économiques politiques et historiques.

#### Numéro 69

Au sommaire du numéro 69 nous trouvons : Gortoz, poème d'Alan Toraval, un jeune dont on retrouvera le nom et dont la langue et l'inspiration sont remarquables.

Amred an Distro, Poème de Youenn Olier.  
Olgo, nouvelle de Jarl Priel.  
Torted Elmo, nouvelle de Roparz Hemon.  
Un Danvez-Den, nouvelle de Fanch Elies.  
Inglis Gundry, musicien cornouaillais.  
Envorennoù ur mestri-skol par l'abbé Le Calvez, fondateur de l'École bilingue de Plouézec.

Lettres de Moven Mordiern.  
Ar Yuzevien hag an Trede Reich, une étude d'Alan Pennec sur les victimes juives sous le règne nazi.

Abonnez-vous à Al Liamm. Directeur : Ronan Huon, 132, rue de Verdun, Brest. Abonnement : 1.200 francs les 6 numéros. P. Le Bihan, 6, Domaine des Hocquettes, SURESNES. C.C.P. 5349.06 Paris.

**KAN AN DISKAN** (Gavottes de Bretagne)  
Texte du disque enregistré par la maison VOGUE, 54, rue d'Hauteville à Paris sous le N° LDM 30057 (Grand Prix du disque 1958). l'exemplaire : 300 frs. S'adresser à LOEIZ ROPARS, Créec'h al Iann, KERFEUN-TEUN (Fin).

LISEZ

## BRUD AR YEZ HAG AR VRO

Revue Littéraire en Langue Bretonne

d' « EMGLEO BREIZ »

B. P. 17 BREST

Pour apprendre le breton

### SKOL - OBER

Cours gratuits

par correspondance

M. GOURLAOUEN

30, Rue de la Corderie

DOUARNENEZ (F)

## L'AVENIR

Organe de Défense  
des Intérêts Bretons

B. P. 89 BREST

Abonnement :

1 AN : 500 FRANCS

C. C. P. 11.3286 RENNES

## EDITIONS B. A. S. ET AR SONER

KANAOUENNOU — 12 chants bretons harmonisés à 4 voix mixtes par JEF LE PENVEN, l'exemplaire ordinaire .....	150 frs
l'exemplaire de luxe .....	240 frs
KAN A DISKAN, chants bretons sur feuilles volantes, les 6 franco .....	60 frs
YAOUANKIZ A GAN, 15 chants bretons harmonisés à 2, 3 et 4 voix mixtes par Polig Monjarret, l'exemplaire ordinaire .....	125 frs
l'exemplaire de luxe .....	200 frs
PETRA EO B.A.S. (Qu'est-ce que B.A.S. ?). Numéro spécial d'AR SONER (vendu 80 francs en 1952) contre 20 francs de timbres.	
Cartes postales « CHANTS BRETONS », la carte .....	10 frs
par 50, la pièce .....	7 frs
INSIGNE B.A.S. (vert, blanc, rouge, violet, jaune, orange) la pièce ..	140 frs
SKOL AR BINIOU, de Dorig Le Voyer .....	150 frs
C'HOUEZ ER BEUZ, 80 airs recueillis et notés par Polig Monjarret ..	400 frs
TRAITE ELEMENTAIRE DE BINIOU, d'Emile ALLAIN .....	400 frs
METHODE DE BOMBARDE, de Yann L'HELGOUALC'H .....	180 frs
DEK SONENN, de Roperzh er Mason .....	500 frs
LA LUTTE BRETONNE A SCAER, R.Y. CRESTON .....	180 frs
LE BRETON DANS LES TOPONYMES de J.-P. BOUCHER .....	100 frs

S'adresser à la Coopérative BREIZ, B.P. 399 Rennes — C.C.P. Rennes 144-87.

## PAPIER A LETTRE BRETON



Le bloc de 50 feuilles, franco : contre 8 timbres à 20 francs.

Sonneurs de bagadou, groupez vos commandes :

10 blocs, franco .....
 1.500 frs || 20 blocs, franco ..... | 2.300 frs |

Passer vos commandes à AR SONER, B. P. 307, LORIENT (Morbihan).

500 blocs vendus en deux mois !



# la chaîne de nos amis

EVIT HO YEC'HED, GRIT GANT AN HOLEN-MOR HEPKEN !

## COBRASEL



**SEL FIN**

En boîte carton  
ou en sachet polyéthylène 500 gr.

**SEL GROS**

En boîte carton  
ou sachet polyéthylène 1 kg

Marque "COBRASEL"

Le Sel Marin Breton  
Lavé, Séché

AN HOLEN-MOR A ZO GWELLOC'H  
EGET AN HOLEN-MAEN

HA MARC'HATMATOC'H EO !

COMPAGNIE BRETONNE DES SELS MARINS DE L'OUEST  
BATZ (Loire-Inférieure) Téléphone 57 Batz

## " STOUVTOUL "

— PRODUIT D'ENTRETIEN ET D'ETANCHEITE POUR SACS  
DE BINIOU.

— Contenance 1/4 de litre.

— Prix de vente du bidon : 400 frs, port en sus.

FOURNISSEUR EXCLUSIF :

**Dorig LE VOYER**

Rue B. de la Rogerie

RENNES (Ile-et-Vilaine)

Le Gérant Responsable : Polig MONJARRET  
Editions et Imprimerie de Bretagne, Lorient

C.P.P.P. N° 26062